L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1163 - VENDREDI 27 AVRIL 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Fenaison disponible
Tél.03 80 63 07 77

- Faucheuse Splendimo 320 m ...8549€HT
- Faneuse Lotus Stabilo 6758589€HT
- Faneuse Lotus Stabilo 7709499€HT
- Andaineur Hibiscus 485 S7099€HT

LELY WELGER





AVENIR motoculture
ARC/TILLE
avenirmotoculture.com

Sommaire



Saulieu 2012 *p.12*
Rencontre au sommet pour le charolais

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Assemblée générale de la FDSEA: La FDSEA n'a pas perdu son «triple A»

P 09 **Actualité** Nièvre
Élevage en Morvan: Le moral remonte et les perspectives mondiales aiguisent les appétits

P 11 **Actualité** Yonne
Fédération des Chasseurs de l'Yonne: Toujours les sangliers !

P 15 **Filières** Bio
Assemblée générale du Sedarb: Les bons chiffres de la bio en Bourgogne

P 16 **Filières** Cultures
Coopérative Cerepy: Visite printanière à Bussy en Othe

P 19 **Filières** Élevage
Eurogénétique - Simmental: un grand cru pour la Côte d'Or

Encarts: Mailing Massey Ferguson

Pac, budget, environnement, foncier, gestion de l'eau...

Les dossiers agricoles attendent le futur Président



Programme chargé pour le futur président de la République et surtout son gouvernement, qui vont avoir du pain sur la planche, sur le plan agricole comme sur le reste. Les dossiers agricoles sont nombreux et les agriculteurs attendent un cap qui leur redonne des perspectives. Les politiques sont attendus au tournant de la PAC comme ils sont attendus sur d'autres dossiers reportés pour cause d'élections présidentielles. *Page 3*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

VENDREDI 27 - SAMEDI 28 - DIMANCHE 29 AVRIL

JOURNÉES COMMERCIALES à LUZY

Avec la présence de nos principaux partenaires
VALTRA KUHN JCB JCB AGRI FENDT WELGER LELY



G. BUCHEZ
03 86 20 17 38

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr



Contacts
Nièvre : J.luc GENTY Yonne : Sébastien RYK
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales des caisses locales

27/04, Bligny s/Ouche, 18h30, Salle des fêtes de Bligny
02/05, Saulieu, 18h30, Espace Jean Bertin à Saulieu
03/05, Liernais, 18h30, Salle du Temps Libre à Liernais
04/05, Fontaine Française, 10h00, Salle des fêtes de Fontaine Française
04/05, Mirebeau, 18h30, Salle des fêtes de Magny st Médard
10/05, Seurre, 18h30, Salle des fêtes de Chamblanc
11/05, Vlitteaux, 18h30, Salle Gilbert Mathieu à Vitteaux

Salariés Permanence retraites de l'Aropa

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès…, une permanence tenue par des membres de l'Aropa, sera organisée les mercredi 09 mai et 13 juin 2012 de 10 heures à 12 heures dans les locaux de la Chambre d'Agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon.
Pour contacter les personnes durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20
Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.
(AROPA : Association des retraités des organismes professionnels agricoles, membre de la Confédération Française des retraités)

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai. Le planning prévu est le suivant:
Caisse de Mont Saint Alban: vendredi 27 avril à 9h30 à la salle culturelle de Lormes (thème: « les accidents domestiques »)
Caisse d'Abron et Entre Loire et Allier: vendredi 27 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Pierre le Moutier (thème: « les accidents domestiques »)
Caisse des bords de Loire: vendredi 4 mai à 18h à la salle des fêtes de Decize (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)

JA 58 Assemblée générale

L'Assemblée générale de JA58, prévue initialement le 27 avril, est reportée au jeudi 3 mai, à partir de 14h à l'abbaye de Corbigny.

Sicafome Assemblée générale

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (Sicafome) tiendra son assemblée générale annuelle, le vendredi 4 mai, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Service de remplacement Assemblée générale

Le Service de remplacement Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 9 mai, à partir de 18h, à la salle des fêtes de Rouy.

Moulins Engilbert Foire concours aux culards le 11 mai

Le vendredi 11 mai, la Sicafome, en collaboration avec le Marché au cadran organise sa foire concours aux culards. Foire qui se déroulera à la Sicafome, ouverte à tous, pour des animaux culards uniquement dans les catégories suivantes : mâles châtrés 12 à 24 mois, génisses de 12 à +36 mois,taurillons de12 à 24 mois
Inscription à la Sicafome avant le 27 avril. Règlement intérieur disponible à la Sicafome

Herd Book Charolais Nouveau siège social

L'inauguration du nouveau siège social du HBC est prévue le 25 mai, sur le site de l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

MSA Instants santé pour le canton de Fours

La MSA Bourgogne organise ses Instants Santé, véritables bilans de santé individuels, sur le canton de Fours, du 21 au 25 mai prochains. Les rendez-vous sont fixés au Centre social de Fours, 3 La Grande Revenue 58250 Fours. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayant-droits de la MSA. Pour permettre une bonne organisation, renvoyer les imprimés d'inscription, préalablement reçus, avec l'enveloppe pré-timbrée.

Yonne

Certiphyto viticulture

Devenez incollable sur la réglementation sur la protection de l'utilisateur de produits phytosanitaires, de l'environnement et du consommateur ! Révisez les aspects pratiques de la protection intégrée ! La FDSEA de l'Yonne organise une formation gratuite « Certiphyto viticulture » sur 2 journées, jeudi 10 et mardi 15 mai, de 9 h à 17 h 30, au siège de la FDSEA, 37 B rue de la Maladière à Auxerre.
Au programme :
- Identifier les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole
- Principes et intérêt de la protection intégrée appliquée à l'exploitation agricole et viticole
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 499 48 10 - fax 01 56 72 57 31 - Mail fdsea.yonne@fdsea89.fr

Apecita Permanence le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Retraite Un projet à construire

Dans quelques années ou quelques mois, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Vous commencez à y réfléchir… Pourquoi ne pas commencer par cette journée de formation ? La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, jeudi 3 mai, de 9 h à 17 h, sur le thème de « Prendre sa retraite : un projet à construire »
Contacts et renseignements : Marc Abonnet, Conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95

MSA Instants Santé pour le canton de Ligny le Châtel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Ligny le Châtel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 14 au mercredi 16 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Les Mille Clubs à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Bourgogne

MSA Fermeture de la Caisse Régionale le 30 avril

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne
informe ses adhérents que :
• l'accueil physique et téléphonique,
• l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le lundi 30 avril.

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

Le groupement d'employeurs
Une solution pour former des salariés en alternance !

Le GEIQ (groupement d'employeurs d'insertion et de qualification) c'est avant tout un outil d'entreprise qui apporte une réponse cohérente à ses adhérents en leur permettant de gérer leur flux de main d'ouvre tout en favorisant la qualification de salariés. Il a pour vocation d'organiser des parcours de professionnalisation au profit de personnes motivées pour se former aux métiers agricoles afin de résoudre les problèmes de recrutement des exploitants et des viticulteurs.
Les plus-values de l'embauche en GEIQ :
- Un repérage du public : le travail en partenariat avec les structures de l'emploi et de la formation du territoire permet au GEIQ d'être mis en relation plus facilement avec des publics motivés par ces métiers.
- La simplification des démarches administratives : le GEIQ est l'employeur il assume donc la totalité des tâches liées à cette fonction (DPAE, contrat de travail, bulletins de paie, déclarations trimestrielles, montage du dossier avec l'organisme de formation…)
- Un accompagnement personnalisé : le GEIQ assure le suivi socioprofessionnel permanent de ses salariés et prend en charge les problèmes susceptibles de survenir entre l'adhérent et le salarié mis à disposition. Il lève les freins au bon déroulement du contrat (problème de logement, de santé, de mobilité..)
- Le coût : le GEIQ ne vous facture que les heures réelles effectuées par le salarié sur votre exploitation lors de ses périodes d'alternance en entreprise soit 11€/heure HT.
- Une responsabilité partagée : l'embauche en GEIQ permet de ne pas endosser seul le risque employeur.
- Un engagement défini et choisi : En fonction de vos besoins de main d'œuvre et du parcours de formation établi, les mises à disposition de salariés varient de 12 à 36 mois.
Renseignements : Céline Flückiger au 03.80.68.67.68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or Réunion d'information pour les plus de 55 ans

Les Organisation Professionnels Agricole ont mis en place le 5 avril une demi journée d'information adressée au plus de 55 ans. L'anticipation de cette étape était le mot d'ordre de cette matinée. D. François, conseillère à la MSA a présenté la réglementation sur la demande de retraite. A. Parent conseiller au Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) à la Chambre d'Agriculture a présenté les outils et le rôle du P.I.T.A. dans cette préparation à la cessation d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire L'accompagnement humain, une prestation qui s'adresse aussi aux membres d'une même famille !

Parce que travailler avec son fils, sa fille, son neveu, son père, sa mère, son oncle, son frère, son cousin, ça ne va pas de soi. Les relations professionnelles viennent se superposer avec les relations familiales. Comment aborder ces changements ? Comment partager les responsabilités ? Comment chacun va-t-il trouver sa place ? Et si nous ne sommes pas d'accord ? Pour avancer dans toutes ces questions, vous pouvez solliciter l'appui d'une personne extérieure. Elle vous aidera à y voir plus clair en allant plus loin dans votre réflexion, en facilitant les échanges entre vous et vos associés (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation).
Pour tout renseignement, contactez Danielle Guilbaud, Chambre d'agriculture au 03 85 29 56 94.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Pac, budget, environnement, foncier, l'eau...

Les dossiers agricoles du futur Président...

Programme chargé pour le futur Président de la République et surtout son gouvernement, qui vont avoir du pain sur la planche, sur le plan agricole comme sur le reste. De la réforme de la PAC aux problèmes budgétaires, du dossier de la recherche et de l'innovation aux problématiques fiscales, foncières et aux aléas climatiques qui posent la question de la gestion des risques... Les dossiers agricoles sont nombreux et les agriculteurs attendent un cap qui leur redonne des perspectives et projette leur activité dans un avenir un peu moins incertain. Les politiques sont attendus au tournant de la PAC comme ils sont attendus sur d'autres dossiers reportés pour cause d'élections présidentielles, mais qui peuvent s'avérer pour le futur Président de la République comme autant de cadeaux empoisonnés.

Après le 6 mai, le gouvernement français et ses représentants auprès de l'UE vont pouvoir entrer dans le vif des négociations sur la réforme de la PAC. Un sujet que l'actualité politique avait relégué dans les coulisses de l'Europe. Les Vingt-sept vont devoir trouver un compromis sur le cadre financier pour l'Union de 2014 à 2020. La bataille s'annonce rude, même si la France ne s'en tire pas si mal au vu des propositions législatives présentées le 12 octobre dernier. Reste des points majeurs à négocier , comme le verdissement des paiements directs, la redistribution des aides entre les états. Un des problèmes les plus délicats reste l'alignement envisagé d'ici à 2019 du niveau de paiements directs à l'échelle nationale ou régionale, 40% de cet alignement devant être opérés dès 2014 selon la proposition de la commission. Paris estime que chacun des vingt-sept doit bénéficier *«d'une large flexibilité sur les modalités»* d'une disposition qui risque de créer des scissions entre les exploitants d'un même pays. Pour les dirigeants français, la réforme de la PAC se profile comme un défi intérieur autant qu'extérieur.



Pour les dirigeants français, la réforme de la PAC se profile comme un défi intérieur autant qu'extérieur.

Budget européen : le grand écart de la position française

Sur le budget, la France continue de faire le grand écart, réclamant d'un côté, avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Finlande, les Pays-Bas, la Suède et l'Autriche, une limitation des dépenses du budget européen, tout en s'opposant haut et fort à toute baisse des crédits prévus pour la PAC. Dacian Ciolos a souhaité récemment un peu plus de cohérence entre le fait de prôner une maîtrise, voire une réduction du budget général de l'Union et la demande du maintien de l'enveloppe agricole

L'environnement : un dossier au long cours

Sur l'environnement, le futur gouvernement va devoir prendre des orientations claires sur plusieurs dossier épineux : la gestion de l'eau (en quantité comme en qualité), les produits phytosanitaires (Ecophyto 2018) et plus globalement sur toutes les questions environnementales qui se posent aujourd'hui. Certains évoquent *«une continuité dans les décisions»*, d'autres placent l'environnement dans un débat plus large : celui de l'avenir de l'agriculture française et européenne et de la place de l'agriculture dans la société et l'économie.

L'espace agricole en question

L'artificialisation des terres agricoles est au centre des préoccupations des producteurs qui sont en concurrence avec les aménageurs, qui évoquent la pénurie de logements et les collectivités locales qui veulent maintenir un territoire dynamique... Bref, comme pour la gestion de l'eau, il va falloir trouver des arbitrages, proposer des choix collectifs, déterminer de nouveaux équilibres... Instaurer une démocratie foncière faite de règles et d'éthique.

La gestion de l'eau : un choix politique

Sujet particulièrement conflictuel, la gestion de l'eau va être l'un des grands rendez-vous du prochain ministre de l'Agriculture. La question de la mobilisation de la ressource en eau s'avère très politique. Les agriculteurs attendent un vrai plan de stockage de l'eau, mais au-delà du quantitatif se pose également la question du qualitatif. Enfin dans un contexte de resserrement de toutes les dépenses, quid des possibilités d'accompagnement du financement des projets par un Etat défaillant ? Sur le terrain, il va falloir être innovant et économe...

La relève se prépare sans attendre le verdict des urnes

D'autres dossiers, tout aussi complexes et polémiques attendent le futur ministre de l'Agriculture : les OGM, l'ouverture des interprofessions aux syndicats minoritaires représentatifs, la concentration de la distribution et la nécessaire évolution du droit de la concurrence. Comment peser face à une GMS hyperconcentrée sans se regrouper et être accusé d'entente illégale ?
Une chose est sûre, le futur (ou la future) ministre de l'agriculture ne va pas chômer et devra avoir un pied dans le terroir et l'autre à Bruxelles. A droite comme à gauche certains noms sont évoqués, mais les conseillers des deux camps travaillent déjà sur les questions agricoles et se tiennent régulièrement au courant de l'évolution des dossiers (comme le gel et la sécheresse) qui nécessiteront des initiatives d'urgence dès la prise de fonction du nouveau gouvernement.

D'APRÈS UNE ENQUÊTE DE LA RÉDACTION D'AGRA PRESSE

enBref

Consommation Les circuits courts débattus à Bruxelles

Lors de l'ouverture de la conférence sur l'agriculture locale et les circuits courts qui s'est tenue à Bruxelles le 20 avril, Dacian Ciolos, commissaire à l'agriculture, a défendu les filières locales : «*les structures de commercialisation ne suivent pas et les préjugés sur ce mode de commercialisation restent forts dans certains milieux politiques ou économiques*». Il fait remarquer qu' «*un consommateur sur deux regrette que les produits locaux soient difficiles à trouver et à différencier*». Selon lui, la vente directe et les circuits courts ont des retombées positives en termes d'emplois, ainsi que sur le revenu des exploitations, et la «*santé économique du secteur agricole* ». « *15% des exploitations agricoles de l'UE écoulent plus de la moitié de leur production localement*», rappelle-t-il même si selon le commissaire, il ne sera pas facile de développer le potentiel des circuits courts car les agriculteurs doivent en effet acquérir de nouvelles compétences, puisqu'ils deviennent également commerçants. Afin de valoriser les filières locales, il faut les identifier et assurer une sécurité sanitaire dans un cadre adéquat, indique le commissaire, posant ainsi les jalons du débat. Cette conférence était organisée par la Commission européenne, à l'initiative des Commissaires Dacian Ciolos et John Dalli, respectivement en charge de l'Agriculture et du Développement rural, et de la Santé et de la Protection des consommateurs.

Enquête La compétitivité de l'agriculture française s'essouffle

Selon une étude de l'Inra, la production agricole stagne depuis 15 ans et la productivité s'essouffle. Une évolution qui s'expliquerait par l'effet du changement climatique sur les grandes cultures et le durcissement des contraintes environnementales sur les productions animales. Depuis le milieu des années 90, nos importations en volume progressent plus vite que nos exportations. Pour l'Inra, il ne fait guère de doute que les réformes successives de la Pac (baisse des prix, découplage des aides, élimination des restitutions) et l'accroissement de la concurrence étrangère sont à l'origine de la stagnation de la production. Agronomes et économistes n'attribuent pas cette stagnation des rendements à un changement de pratiques des agriculteurs. Stagnation des rendements et tassement de l'utilisation des engrais et des pesticides sont allés de pair. Selon les généticiens, il n'y aurait pas de baisse du progrès génétique, notamment pour le blé. L'argument le plus souvent avancé est celui des effets du changement climatique, avec des épisodes météorologiques défavorables à la culture du blé tendre « *très sensible à la variabilité des températures* ». Observateurs et scientifiques évoquent également le raccourcissement des cycles de rotation et l'augmentation de la culture de colza «*générant un recours plus important aux pesticides*». Selon l'Inra, «*l'hypothèse d'une rupture du progrès technique peut donc être admise en France qui serait pénalisée par sa spécialisation dans des cultures fragiles et exigeantes en intrants (blé tendre, colza)*». Concernant les productions animales, l'Institut français évoque «*La mise aux normes des bâtiments d'élevage, l'instauration de conditions sur l'épandage ou l'identification des animaux ont sans doute généré des coûts qui peuvent être la source de la détérioration de la productivité des consommations intermédiaires et du capital*». Même observation pour les industries agricoles et alimentaires. La détérioration de la productivité dans les industries de la viande est sans doute imputable, pour une part, aux mesures instaurées après la crise de la vache folle et les différentes crises sanitaires.

Photovoltaïque Le gouvernement sanctionné

Dans une décision rendue le 12 avril le Conseil d'État annule partiellement des arrêtés tarifaires que le gouvernement avait pris en janvier et mars 2010. Surtout le Conseil d'État reprend à son compte les arguments de la FNSEA qui l'avait saisi pour dénoncer le manque de cohérence de la politique du gouvernement en la matière. La FNSEA déplorait les changements brutaux et inattendus des tarifs d'achat ainsi que la discrimination qui est opérée selon que les installations sont réalisées par des professionnels ou des particuliers. Rappel des faits. Au cours des années 2009, une bulle spéculative s'est emparée du photovoltaïque. Les installations se développent à la vitesse grand V, en tout cas beaucoup plus vite que les objectifs du Grenelle de l'environnement. Y compris chez les agriculteurs. Le 12 janvier 2010, le Gouvernement procède par arrêté à une baisse significative des tarifs d'achat de l'électricité. Plusieurs recours en annulation sont formés contre ces textes par les producteurs et les organisations professionnelles. Il est reproché au gouvernement d'avoir procédé à une rétroactivité des changements de tarifs, ainsi qu' une modulation des tarifs en fonction de l'usage des bâtiments que le Conseil d'État considère comme irrégulière. L'annulation de ces arrêtés par le Conseil d'État est néanmoins sans effet concret pour les agriculteurs. En effet, le Gouvernement a fait adopter par une loi, en juillet 2010 les différentes dispositions qu'il avait prises sur le plan réglementaire pour éviter que les recours ne puissent aboutir.

Service de remplacement

Marche avant pour l'Auxois/Morvan

L'assemblée générale du plus important Service de remplacement de la Côte d'Or vient de se tenir. Les chiffres présentés sont positifs.



Le nombre de journées travaillées par les agents de remplacement est de 1573 en 2011.

Plus 6% : voici la hausse d'activité enregistrée l'an passé par le Service de remplacement Auxois/Morvan. Un chiffre encourageant pour la plus grande structure du département qui compte neuf salariés (dont une secrétaire) et 158 adhérents (dont 132 assurés). Le détail a été présenté la semaine dernière à Mimeure, dans le canton d'Arnay-le-Duc, lors de l'assemblée générale du Service. Les motifs de remplacement qui ont été le plus utilisés par rapport à 2010 sont : «*évènements familiaux*» (+231%), «*formation*» (+198%) et «*maladies sans hospitalisation, assurés*» (+194%). A l'inverse, les motifs «*décès+accident et maladie- non assurés*» et «*vacances*» ont le plus chuté avec respectivement -80% et -55%. Avec 1573 journées travaillées en 2011, le Service de remplacement Auxois/Morvan est le plus actif de la Côte d'Or, mais pas celui qui progresse le plus. Les quatre autres services côte d'oriens enregistrent les données suivantes : Auxois Nord : 893 journées (-29%), Haute-Seine : 1012 journées (+24%), Est 21 : 894 journées (+11%), Côte viticole : 113 journées (-40%). Olivier Gallien, président du Service de remplacement Côte d'Or, montrait sa satisfaction sur le motif «*formations*» : «*Il est de plus en plus utilisé, sur toute la Côte d'Or et même dans toute la région Bourgogne. C'est un point positif. Pour les autres motifs, les grandes variations sont souvent fonction de l'activité et de la disponibilité des salariés. Globalement, l'ensemble des services progresse. Il y a une bonne dynamique à conserver*». Cette assemblée générale était la dernière de Brigitte Fleury en tant que présidente, tout comme Chantal Bizouard au poste de secrétaire.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur....

Brigitte Fleury: *«Le remplacement reste plus que jamais nécessaire»*

La présidente est revenue sur les quarante années d'existence du service de remplacement en rappelant ses atouts : «*Nous avons amélioré les conditions de vie des agriculteurs et des agricultrices. Nous avons contribué à sécuriser le fonctionnement des exploitations en assurant la continuité des travaux en cas d'absences choisies ou subies notamment en cas de maladie ou d'accident. Nous avons également contribué à développer la formation et la promotion des hommes et des femmes par la prise de responsabilités professionnelles et en leur permettant de s'absenter en toute sérénité. Face aux nouvelles évolutions de la société et du monde agricole, le remplacement reste plus que jamais nécessaire sur des exploitations moins nombreuses mais plus grandes et plus spécialisées. De ce fait, les agriculteurs doivent pouvoir vivre comme les autres catégories socio-professionnelles, s'absenter, se former, prendre des congés et s'investir dans nos organisations professionnelles, sans que cela ne remette en cause la pérennité de leur outil de travail. Je suis consciente que le coût de la journée est une charge importante pour l'utilisateur du service. Mais c'est ensemble, avec les organisations professionnelles agricoles, avec les soutiens financiers du Conseil régional, du Conseil général, de l'État et de l'Union européenne que nous pourrons continuer à remplir notre mission de remplacement et faire face aux besoins des agriculteurs*».

Race Prim'Holstein

Visite «présidentielle» dans le canton d'Is-sur-Tille

La traditionnelle journée d'études du syndicat Prim'Holstein s'est déroulée à Tarsul, à l'EARL Buntz, chez le président du syndicat, également président de Côte d'Or Conseil Elevage.

Soixante personnes se sont réunies la semaine dernière à Tarsul lors de la journée d'études annuelle de la race Prim'Hostein. Une belle satisfaction pour le syndicat côte d'orien. L'assemblée générale suivie d'un repas convivial et d'une visite d'exploitation chez Guy Buntz, le président du syndicat, ont ravi les éleveurs ayant fait le déplacement. Les résultats laitiers présentés par Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil élevage, sont positifs : «*Nous avons une augmentation intéressante de la quantité de lait produite tout au long de l'année 2011, malgré la sécheresse. Cela est dû à une bonne qualité de fourrages*». En conséquence, une augmentation des lactations est à prévoir cette année. En ce qui concerne l'aspect qualitatif, les taux se maintiennent (y compris le taux cellulaire qui reste à un niveau malheureusement élevé : 390 000).

«Faire vieillir les vaches»

Un éleveur de la Meuse, venu avec un technicien de son département, a présenté sa méthode pour garder des animaux plus longtemps, dans le but de gagner en rentabilité (le poste du renouvellement est dans le quinté de tête des postes de charges en exploitation laitière). Première orientation : il favorise une aire paillée tout au long de l'année, sans le moindre pâturage (système coûteux mais confort optimisé). Deuxième orientation : l'éleveur donne des soins systématiques à ses vaches. «*Il vaut mieux être prévoyant, anticiper et faire du préventif plutôt que du curatif. Quand une vache boite, la plupart du temps, on attend huit jours pour commencer à faire quelque chose, ce n'est pas la meilleure des solutions...*» signale le technicien. L'élevage venu de la Meuse opte pour deux à quatre parages annuels par animal, des hépatoprotecteurs à chaque mois, un bollus de calcium juste avant vêlage et la prise de température systématique pour anticiper ce vêlage. L'éleveur a ses propres «*choix*» de sélections génétiques : il utilise des taureaux positifs en cellules, en longévité, en taux et fait confiance à des familles qui confirment. Quatorze de ses vaches réformées ont dépassé les 100 000 kg de lait. Il y en aura encore trois de plus cette année et autant l'année prochaine.

Remerciements pour les concours

Le président Guy Buntz a profité de cette journée pour remercier les éleveurs qui ont fait la promotion de la race Prim'Hostein en 2011. La qualité des vaches présentées au concours de Saint-Seine-l'Abbaye a été jugée «*remarquable*». Deux élevages se sont notamment distingués : le Gaec Est avec la championne jeune (Dalida) et le Gaec Guenebaut avec la championne adulte (Cigale).

Le président du syndicat a également félicité le Gaec de Grand Vie, et encore une fois le Gaec Est, pour leur participation à la Ferme Côte d'Or : «*A l'occasion de la foire gastronomique, notre présence reste un moment incontournable. Cet instant fort est soutenu par le Conseil général qui nous accompagne financièrement tout au long de l'année au niveau du syndicat et sur d'autres dossiers agricoles comme le plan bâtiment, la mise en place d'embryons, les difficultés sanitaires ou encore le développement de nos divers organismes d'élevages. Merci au Conseil général*».

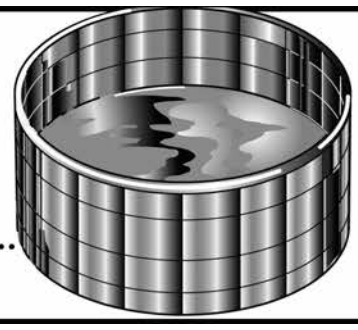
AURÉLIEN GENEST



L'EARL Buntz, avec Guy, Fabien et Chantal (850 000 litres de lait cette année) a accueilli les éleveurs dans leur bâtiment datant de 2008. Au programme de la visite : la salle de traite de grande capacité avec simple équipement qui a permis de limiter l'investissement, les bienfaits d'un récupérateur de chaleur sur le tank à lait et un dispositif de gestion des effluents situé à l'extérieur du bâtiment.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Assemblée générale de la FDSEA

La FDSEA n'a pas perdu son «triple A»

Thème économique, actions syndicales, intervention d'un économiste, débat autour de la place de l'agriculture en France.... Le programme était chargé vendredi dernier au lycée agricole de Quetigny.



De gauche à droite : Dominique Guyon, Mauricette Besançon, Jean Bertrand, Joël Limouzin, Fabrice Faivre, Pascal Perri, Jean-Luc Loizon et Bernard Ehret.

«A» comme actions, «A» comme alerte, «A» comme anticipation. Le président Fabrice Faivre a profité du thème «l'Economie agricole : une chance pour la France» choisi lors de l'assemblée générale de la FDSEA pour rappeler les nombreuses actions menées par le syndicat côte d'orien, «*en cette année de fortes turbulences*». «*Si la France a perdu son triple A, la FDSEA n'a pas perdu le sien*» indique le président, avec tout d'abord un «*A*» comme actions. «*A la FDSEA, on se bouge et on est présent tous les jours sur tous les dossiers. Vos représentants ne comptent pas leurs heures. Des exemples ? La sécheresse de 2011 : plus de 4,5 millions d'euros ont été ramenés sur la zone d'élevage, ce n'était pas forcément évident au départ.... Citons l'exemplarité de l'opération paille pour laquelle nous remercions vivement Dijon Céréales*». Sur les conséquences du gel de cet hiver, Fabrice Faivre revient sur le rendez-vous du 6 avril dans le canton de Baigneux-les-Juifs : «*Nous avons sensibilisé les élus. La FDSEA fera tout ce qu'elle pourra sur ce dossier. On aura, quoiqu'il arrive, besoin de banques*». En ce qui concerne la tuberculose bovine, la FDSEA fait part de son soutien au Groupement de Défense Sanitaire. Sur le dossier chasse, Fabrice Faivre rappelle la forte mobilisation de son syndicat et remercie une nouvelle fois la forte implication de Jean-Luc Loizon. Le service main d'œuvre, avec la récente création de deux groupements d'employeurs, est également cité dans le domaine des actions conduites par la FDSEA.

Bientôt les élections

Ensuite, un «*A*» comme alerte. «*Les agriculteurs sont inquiets du dogmatisme de certains. Le point de rupture n'est pas très loin. Nous en avons marre de tous ces dossiers environnementaux. On ne peut même plus curer un fossé ! Beaucoup de compétences du ministère de l'Agriculture sont passées au ministère de l'Environnement, c'est une très grosse erreur ! Nous voulons moins de bureaucratie et de contraintes, plus de bon sens et d'innovations*». Enfin, un «*A*» comme anticipation. «*Nous devons insérer nos exploitations dans une croissance durable. Quoiqu'on en dise, le changement climatique est là, il faudra adapter nos exploitations, c'est le chantier de demain. Aussi, nous voulons une PAC forte avec un budget fort. Il y a nécessité d'aller vers une convergence des aides. Dans notre région, on ne peut plus se permettre de voir nos trésoreries encore une fois amputées, d'autant plus après le gel, la sècheresse et le bilan de santé. Autre point : les élections Chambre approchent, ce sera le chantier de cet automne. Il nous faut mobiliser et convaincre*». Fabrice Faivre termine son propos en remerciant le personnel de la FDSEA. Un «*clin d'œil*» est notamment adressé à Claudine Thibert qui fera valoir ses droits à la retraite cet été, après une longue carrière exclusivement consacrée à la FDSEA. Les secrétaires généraux Bernard Ehret et Jean Bertrand illustrent les différents propos du président en présentant le rapport d'activités de l'année écoulée.

«*Espoirs*» de Pascal Perri

Moment très attendu de cette assemblée générale : le point de vue «*non partisan*» de Pascal Perri, économiste, membre de l'émission «*Les Grandes gueules*» sur RMC. «*Il a apporté beaucoup d'espoirs aux agriculteurs lors de son intervention*» se réjouira Mauricette Besançon, vice-présidente de la FDSEA. L'économiste a notamment insisté sur le défi alimentaire des prochaine années : «*Je vois dans l'évolution démographique mondiale une chance extraordinaire pour les agriculteurs. Il y a une production dont on aura absolument besoin demain, c'est la production de l'alimentation*». L'économiste a beaucoup parlé de communication, en conseillant de passer d'un syndicalisme «*corporatif*» à un syndicalisme «*patriotique*» : «*il vous faut renouer des liens avec le grand public. Les paysans doivent parler aux Français. Ils ont envie et besoin de vous entendre. Regardez le Salon de l'agriculture à Paris : 1% de la population française s'y rend chaque année*». Pascal Perri invite les agriculteurs à «*s'organiser et convaincre*» : «*j'ai un peu de peine à voir que c'est Michel-Edouard Leclerc qui communique sur «Nos régions ont du talent». C'est vous qui devez porter les régions ! Plus la mondialisation est grande, plus les gens ont besoin de proximité, de contact avec le terrain. Vous ne devez pas baisser les bras. Il faut persévérer dans vos efforts en communication*».

Quelles conséquences sur les actions de la FDSEA? Mauricette Besançon répond : «*Nous étudions actuellement la possibilité d'ouvrir nos exploitations, pourquoi pas en septembre, afin d'y accueillir le grand public pour communiquer sur notre travail et sur le milieu agricole en général. Il est temps que l'agriculture retrouve la place légitime qu'elle mérite dans notre société, il faut le dire et le redire. C'est grâce à des petites actions de ce type que nous y arriverons*».

AURÉLIEN GENEST



Une salle attentive pour cette 66ème assemblée générale de la FDSEA, au lycée de Quetigny.

▶ Zoom sur...

6 000 000 € par an ? Pas assez !

Un débat a suivi l'intervention de Pacal Perri. Parmi les questions posées, celle de Jean-Pierre Fleury : *«Vous avez dit qu'il ne fallait pas relâcher les efforts en terme de communication. L'interprofession de la filière viande, que je connais bien, injecte six millions d'euros chaque année en communication ! Pourtant, nous avons l'impression de dépenser cet argent à peine perdue. Pour ne rien arranger, les médias passent leur temps à démonter l'agriculture. Il y a des campagnes anti-viande, anti-OGM... Que pouvons nous faire?»*

Pascal Perri : *«Le budget que vous évoquez est très faible pour la télévision, même s'il est très important pour vous. Pour la publicité, c'est la dose qui fait l'efficacité. Chaque année, Véolia, par exemple, dépense 420 millions d'euros pour sa publicité.... Dans les médias, j'admets qu'il y a des choses qui ne vont pas. Nous vivons dans un monde avec beaucoup de nouveaux péri-urbains. Ces Français, qui rêvaient de la campagne, ont découvert que les agriculteurs travaillaient, qu'ils avaient des tracteurs, qu'ils faisaient parfois du bruit, de la fumée... Finalement, ils les aiment un peu moins. En plus, les préoccupations écologiques ont pris le dessus. Il y a un travail de reconquête à effectuer. Comment y parvenir ? Les paysans doivent parler aux Français, parler de leurs produits qui n'ont rien à voir avec ceux des autres pays. Regardez les feed-lots en Amérique du sud.... Il y a mieux en matière d'environnement, non? Le travail de retournement est long mais possible, faîtes-le à votre niveau. Gagner les esprits, c'est gagner le reste»*

▶ Communiqué

Agriculture / appel à proposition auprès d'organismes de formation

Pour le portage du stage collectif obligatoire de 21 heures dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé

Dans le cadre du décret n°2009-28 du 9 janvier 2009, le Préfet de la Côte d'Or lance un appel à proposition pour la réalisation du stage collectif obligatoire de 21 heures auprès d'organismes de formation déclarés à la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ce stage étant prévu au plan de professionnalisation personnalisé des jeunes agriculteurs désirant bénéficier des aides de l'état.
Les dossiers de candidatures sont à retirer à la DDT de la Côte d'Or - 57 rue de Mulhouse – BP 53317 - 21033 DIJON cedex auprès de : Frédéric DURY – N° tél. : 03 80 29 43 52 frederic.dury@cote-dor.gouv.fr
Le candidat déposera son dossier complet conformément au cahier des charges contre récépissé ou le transmettra en recommandé avec accusé de réception, avant le vendredi 4 mai 2012 à 16 heures à la DDT de la Côte d'Or.
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable du bureau à la DDT : Frédéric DURY au N° 03 80 29 43 52.

▶ Brève

Finale des labours : appel à candidatures

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or recherchent des candidats pour participer à la finale départementale des labours qui aura lieu à Chevigny le 12 août. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 71.



Forêts privées

Les forestiers en assemblée générale

Le syndicat des « Propriétaires Forestiers de Côte d'Or a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 13 avril dernier sur la commune de Ternant, à la Ferme de Rolle, bien connue pour l'excellence de son accueil.



Une visite de terrain s'est déroulée l'après-midi. M. Montchovet, propriétaire de 84 hectares à Saint-Jean-de-Bœuf a pu présenter les spécificités de son domaine. Au menu également ; la présentation de la filière bois par les animateurs et les professionnels du secteur, la nécessaire prise en compte de la biodiversité dans toute gestion forestière, l'indispensable contrôle des populations de gibier ou la bonne organisation de ses coupes de bois.

Le syndicat des « Propriétaires Forestiers de Côte d'Or a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 13 avril dernier sur la commune de Ternant, à la Ferme de Rolle, bien connue pour l'excellence de son accueil.

A cette occasion, 75 adhérents, en présence de différentes personnalités dont Anne-Catherine Loisier, maire et conseillère générale de Saulieu mais aussi vice-présidente du Parc du Morvan et présidente de l'association des Communes Forestières de Côte d'Or ainsi que Dominique Chambrette, président des Chambres d'agriculture départementale et régionale, ont pu approuver successivement :
- le rapport moral du président Joseph de Bucy,
- les comptes de l'exercice 2010 présentés par le trésorier Raoul de Magnitot,
- la réélection de trois administrateurs comme prévu par les statuts.

Ensuite, le président a pu évoquer tour à tour l'actualité de la forêt privée. Parmi les sujets de niveau national, ont été expliqués, entre autres, les efforts déployés par la fédération pour solliciter les candidats à l'élection présidentielle. En particulier, dans la perspective des crédits carbone dont devrait disposer l'État à partir de 2013, les forestiers proposent que 25 %, soit 250 millions d'euros par an, soient affectés au renouvellement de la forêt et à une aide pour une récolte supplémentaire sur les territoires aujourd'hui non valorisés, ce qui permettrait de résorber le déficit commercial de la filière bois en France tout en créant des milliers d'emplois alors que l'atonie actuelle en matière de plantations par exemple, laisse la France très loin derrière ses concurrents européens.

Valoriser la ressource « bois » de Bourgogne

Au niveau régional, parmi d'autres sujets, a été évoquée la question de la ressource « Bois » en Bourgogne, une région où l'amont et l'aval de la filière ont des avis relativement divergents en regard des disponibilités à venir dans les prochaines décennies. Ce débat est désormais récurrent en raison de l'arrivée annoncée d'une grosse unité de sciage dans le département de la Nièvre à Sardy les Epiry. Cette problématique est d'autant plus ressentie que la Bourgogne reste majoritairement feuillue alors que la demande se concentre à l'évidence sur le résineux.

Pour ce qui concerne le département de la Côte d'Or proprement dit, le président s'est fait l'écho du degré d'avancement du projet de Parc National de Forêt Feuillue de Plaine, désormais baptisé Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne, qui devrait voir le jour dans le Chatillonnais et simultanément dans le sud de la Haute-Marne. Les données politiques du projet semblent dépasser un peu les acteurs locaux dont font partie les propriétaires forestiers privés. Ces derniers déplorant particulièrement que le périmètre du futur parc ne cesse de s'agrandir inconsidérément.

Autre dossier sensible, le projet d'agrandissement du site classé des Sources de la Seine pour lequel les forestiers voudraient là aussi, éviter qu'un trop vaste périmètre ne soit retenu sans l'avis préalable des propriétaires. Ils demandent que dans un premier temps l'on s'en tienne au projet de développement touristique initié par le Conseil général qui reste plus modeste dans ses contours.

Travailler ensemble sur le domaine tuberculose

Enfin, en présence de Dominique Chambrette, le dossier brûlant de la tuberculose bovine a été abordé. Cette pathologie est transmissible par le biais des grands cervidés qui peuplent les forêts et plusieurs cas de cerfs infectés ont été décelés. Confirmation a été faite que les éleveurs, les chasseurs et les propriétaires devaient travailler de façon solidaire pour tenter d'enrayer ce fléau.

L'assemblée générale s'est conclue sur le constat qu'un nombre grandissant de propriétaires rejoignaient le syndicat départemental puisque ce sont désormais près de 400 d'entre eux qui y sont affiliés pour plus de 46 000 hectares représentés. Il faut savoir que le seul fait d'adhérer permet de bénéficier d'un contrat de groupe assurant ses membres en responsabilité civile. En effet, en regard du droit français, tout propriétaire reste responsable des accidents survenus sur ses terres et, en cas de sinistre, cela peut avoir des conséquences très lourdes.

Au terme de la matinée, après des débats instructifs, la structure régionale de Forestiers Privés de Bourgogne a, elle aussi, tenu son assemblée annuelle… Alain Suguenot, député-maire de Beaune, a développé à son tour les enjeux de la filière et il a insisté de nouveau sur la nécessité d'une lutte raisonnée et solidaire contre la tuberculose.

Enfin, les propriétaires présents ont pu partager un repas convivial à la Ferme de Rolle et l'après-midi a été consacrée, comme c'est désormais devenu une habitude, à une réunion de vulgarisation assurée par le C.R.P.F. (Centre Régional de la Propriété Forestière) sur le thème « *je suis nouveau propriétaire d'une forêt, que dois-je faire ?* ».

JOSEPH DE BUCY

Syndicat des « Propriétaires Forestiers de Côte d'Or », 42 Rue de Mulhouse, 21000 Dijon
Secrétariat : Mme Pascale Martel, 03 80 36 21 40, HYPERLINK "mailto:spfs21@wanadoo.fr"spfs21@wanadoo.fr

Un nouveau conseiller à la Chambre

Francis Bougarel, nouvelle recrue du service élevage

Il a 26 ans et c'est son premier emploi depuis la fin de ses études. Francis Bougarel remplace Henri Maugars en tant que conseiller élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.



Francis Bougarel est un nouveau conseiller élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Arrivé officiellement le lundi 16 avril, Francis Bougarel découvre ses nouvelles fonctions au sein de l'établissement consulaire. Il occupe désormais le bureau laissé vacant par Henri Maugars au troisième étage du bâtiment neversois, au service élevage, en appui à Agathe Gruet et Jean-Louis Bridier. Rercruté par la Chambre d'agriculture, il va faire ses premières armes professionnelles dans le conseil en rations et alimentation et le suivi des pâturages et gestion des prairies. Originaire de Montmarault, dans l'Allier, Francis Bougarel est titulaire d'un Bac S qui l'a conduit à faire toutes ses études supérieures en Auvergne, d'abord en prépa bio à Clermont-Ferrand, puis en faculté de biologie à Aubère (63) et enfin à Vetagro Sup (ex-ENITA) de Clermont-Ferrand. Très axé sur les sciences du vivant, le jeune conseiller est passé par la physiologie humaine et animale à l'université avant de se spécialiser dans la zootechnie, l'alimentation et la conduite sanitaire avicoles, porcines, ovines et bovines à Vetagro Sup. Durant deux ans, il y a acquis les bases de la gestion de l'exploitation, de la comptabilité et s'est intéressé à la physiologie végétale, avant une dernière année de spécialisation en élevage et systèmes de production.

Stagiaire à Rouy

Francis Bougarel n'est pas complètement inconnu dans la Nièvre puisque, lors des stages obligatoires durant sa formation, il a fait un stage d'exploitation chez Jean-Paul Loisy, à Rouy, en 2008-2009. Voulant élargir ses connaissances de l'allaitant à la production laitière, il y a appris également les étapes de la transformation et de la vente. D'autres stages l'ont conduit près de Vancouver, au Canada, dans une ferme anglophone, puis au service qualité de l'abattoir SOCOPA de Villefranche-sur-Allier et, en fin d'études, à l'Institut de l'élevage à Angers. Francis Bougarel se dit serein par rapport aux missions qui l'attendent dans la Nièvre, dont il souligne qu'elles passeront par *« une certaine aisance en communication »*. Ses grands parents et un oncle ayant été agriculteurs, son père mécanicien agricole, il dit *« avoir baigné dans le métier depuis tout petit »* et s'il avoue *« n'avoir pas été au niveau pour devenir vétérinaire »*, ce qui le faisait rêver, a pu, par son parcours, *« rester en contact avec les animaux »*. Gageons qu'il saura transmettre son expertise aux agriculteurs nivernais, tout comme il le fait chaque week-end dans le club de football de l'Allier, où il joue en position de milieu de terrain « polyvalent ».

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Journée dédiée à l'agriculture

Le député de Dordogne Germinal Peiro en visite à Luzy

Député de Dordogne, Germinal Peiro est aussi secrétaire national du P.S. chargé de l'agriculture et porte-parole du candidat François Hollande sur les questions de ruralité. Il était le 18 avril dernier à Luzy, pour une journée de rencontres dédiées à l'agriculture.



Germinal Peiro (deuxième à gauche) a débuté sa visite agricole par la visite de l'usine d'aliments du bétail de la coopérative TEOL.

La visite a débuté par la découverte de l'usine d'aliments du bétail de la coopérative agricole TEOL. Philippe Saudin, son directeur général, a fait faire le tour de l'infrastructure à la délégation d'élus locaux et de l'invité du jour. Le bâtiment, qui a nécessité un investissement de 2 millions d'euros en 2003, permet de réaliser des mélanges, en fonction de recettes délivrées par un automate à partir de blé, orge, avoine, triticale ainsi que de colza, soja, tournesol et pois féverole dans lesquels sont ajoutés des minéraux. La coopérative produit 10000 tonnes par an et approvisionne majoritairement les éleveurs de la Nièvre et de Saône-et-Loire. Une centaine de producteurs alentours livrent la coopérative, qui fait figure d'outil moderne et performant au service de l'amélioration des conduites techniques des élevages. Avant une rencontre avec des représentants de la section des Anciens exploitants de la FDSEA58, durant laquelle il a présenté les propositions socialistes en matière d'amélioration des retraites agricoles, Germinal Peiro s'est livré à une table ronde organisée à la salle des fêtes de Luzy. Participaient quelques représentants de la profession agricole, au premier rang desquels Fabrice Prévotat, le président de JA58, et Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA. Avant de repartir en campagne, le député de Dordogne a participé, en fin de journée, à une réunion publique à laquelle devaient assister François Patriat et Christian Paul, président et vice-président du Conseil régional de Bourgogne.

EMMANUEL COULOMBEIX



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1163
VENDREDI 27 AVRIL 2012

Agneaux d'herbe

Deux éleveurs ovins modèles initient leurs futurs collègues

Pas moins de huit jeunes se sont inscrits à la formation « Connaître les points-clé pour réussir sa production d'agneaux d'herbe et de bergerie », proposée par la Chambre d'agriculture en mars et avril. Tous sont soit déjà installés soit en phase de recherche de foncier, qu'ils démarrent la production ovine comme activité principale ou comme atelier complémentaire aux bovins ou au grandes cultures. Vendredi dernier, en fin de stage, ils sont allés à la rencontre de deux éleveurs ovins de Crux-la-Ville, dont les critères technico-économiques, différents de l'un à l'autre, sont des exemples pour le métier.



Philippe Skiera (à gauche) a posé avec le groupe, emmené sur le terrain par Christophe Rainon (à droite).

Contrairement à l'agneau de bergerie, l'agneau d'herbe représente plus des trois quarts de la production ovine dans le département de la Nièvre. Aussi n'était-ce pas un hasard si Christophe Rainon, le monsieur ovins de la Chambre d'agriculture, avait prévu de ponctuer le stage de deux jours d'une visite chez deux producteurs d'agneaux d'herbe, vendredi dernier, à Crux-la-Ville. Patrice Guyard et Philippe Skiera ont illustré, chacun à leur façon, ce que la formation théorique avait délivré aux stagiaires, tous les deux présentant leurs singuliers parcours professionnels. Pour le premier, Patrice Guyard, l'élevage de moutons Suffolk est synonyme de trésorerie plus garnie, par rapport à la seule production d'une cinquantaine de veaux annuels. Son objectif est en effet de vendre ses agneaux le plus rapidement possible avant que l'été ne fasse sentir le manque d'herbe, lui qui est installé sur des pâturages granitiques donc très séchants. Rappelons que la période des agneaux d'herbe s'étale de janvier à mai (septembre-décembre pour les agneaux de bergerie) et que les animaux ne sont donc pas engraissés en bergerie. D'où la nécessité d'une quantité suffisante d'herbe de qualité. Patrice Guyard commercialise donc ses agneaux avant la mi-juillet via la coopérative Cialyn (sous label), ce qui lui procure assez rapidement une rentrée d'argent sur l'exploitation. *«Je suis moins regardant sur les cours. Il y a toujours des éleveurs pour préférer aller défendre le bout de gras au marché au cadran»* reconnait-il, mais lui, s'en tient à la sécurisation de ses débouchés précoces *«quand la période est plus creuse en bovins allaitants»*. A ce compte-là, Patrice Guyard s'astreint à quelques impératifs rigoureux: *«Je ne veux pas de rupture de croissance des agneaux, donc je les complémente avec des aliments complets du commerce»* témoigne-t-il. Dès 15 jours en bergerie puis à l'herbe, Patrice Guyard délivre en moyenne 50 kilos de granulés par agneau. Et puis, concernant les mères brebis, il est très rigoureux sur la conduite alimentaire, en les sélectionnant sur leur valeur laitière; *«parce que des agneaux d'herbe sont avant tout des agneaux de lait jusqu'au sevrage»* précise Christophe Rainon. L'exploitant tient également un répertoire de sa troupe, dans lequel il consigne les agnelles de renouvellement *«les plus développées sans que ce soient forcément les mieux conformées»*. Un choix tout orienté par son modèle économique.

300 brebis et double actif

En terme de modèle économique, Philippe Skiera, lui aussi, dispose du sien, singulier, qui le porte en exception dans l'élevage ovin nivernais. Pas de Suffolk chez lui, à deux pas de l'exploitation de Patrice Guyard, mais des moutons charollais. 300 brebis au total à élever et cela alors que Philippe est double actif: dans la journée, il est effectivement salarié à temps plein d'une collectivité publique. Même si son exploitation lui prend un peu de temps, matin et soir, il reconnaît que *«faire des agneaux à l'herbe n'est pas si compliqué»*. Les contraintes technico-économiques lui paraissent moins lourdes que s'il produisait des agneaux de bergerie. C'est son système qui le lui permet, lui qui ne complémente ses agneaux qu'une fois le sevrage terminé avec des granulés du commerce et qui, pour ses débouchés, passe par le marché au cadran. Autre spécificité: Philippe Skiera commercialise près de 10% de ses agneaux comme futurs béliers reproducteurs, ce qui lui apporte une certaine valeur ajoutée. Pour l'éleveur, comme son collègue et voisin, la sélection est donc essentielle. Il limite la consommation de concentrés en sélectionnant lui aussi les mères sur leurs performances et leurs valeurs laitières, avant de choisir les agnelles de renouvellement. Très attentifs l'un comme l'autre à la conduite de leurs troupes, les deux éleveurs remportent de vrais succès: leurs taux de productivité numérique et la maîtrise de la mortalité sont optimaux. Résultats: Patrice Guyard a obtenu un poids moyen (carcasse) par agneau de 19,4 kilos et Philippe Guyard de 39 kilos (vif) pour un prix moyen de 113 euros. Des exemples que Christophe Rainon a valorisés auprès de ses stagiaires, eux qui, par la maîtrise de la reproduction, de l'alimentation et du sanitaire, vont bientôt devoir définir leurs propres systèmes.

EMMANUEL COULOMBEIX



Patrice Guyard a conduit les stagiaires dans ses pâturages pour leur présenter ses agneaux de race Suffolk.



DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77
et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

Élevage en Morvan

Le moral remonte et les perspectives mondiales aiguisent les appétits

Les présidents des syndicats cantonaux de la FDSEA58 ainsi que des JA58 dans le Morvan se sont retrouvés, le 17 avril, pour faire le point sur l'agriculture morvandelle. Objectif: faire un état des lieux de leur métier et de leurs perpsectives...



Les présidents des syndicats cantonaux FDSEA58 et des JA58 dans le Morvan se sont réunis autour d'Alexandre Mocellin (à droite) pour faire le point sur la situation de l'élevage.

Dans le Morvan, le métier de la production agricole ne diffère pas tellement des difficultés rencontrées au plan national. Malgré ou à cause de ses spécificités, l'agriculture y demeure une activité primordiale à la vivacité économique et sociale, la toute première, tant par le nombre de ses professionnels que par l'impact sur son dynamisme territorial. Les Morvandiaux en sont fiers et les difficultés éprouvées depuis plusieurs années par le secteur de l'élevage (crise économique, sécheresse...) n'entame en rien leur enthousiasme. Le 17 avril dernier, les présidents des syndicats cantonaux de la FDSEA58 et des JA58 dans le Morvan se sont donc retrouvés pour faire l'état des lieux de leur métier et de leur territoire. Ils se sont donnés rendez-vous chez Alexandre Mocellin et ses parents, à Saint-Brisson, puis Saint-Agnan, aux confins de l'Yonne.

Hausse des charges non compensée

Si le moral n'est pas au plus haut, la situation s'est tout de même un peu améliorée ces derniers mois, dans la production-phare que constitue l'élevage allaitant. *« La progression des prix des bovins fin 2011 aura été trop tardive et d'une ampleur insuffisante pour restaurer la situation économique des exploitations, mais elle porte un espoir pour l'avenir dans un contexte de doute et de crise majeure du revenu »* résume la FDSEA. En un an, les prix des jeunes bovins ont connu une hausse de près de 75 centimes /kg, l'évolution favorable des cotations des gros bovins entrée abattoirs tirant par le haut le prix des animaux maigres. Ceux-là mêmes qui forment le gros des troupes morvandelles. La hausse est également perceptible sur les vaches avec des cotations s'établissant à 3,77 euros/ kg pour des vaches charolaises R+ (semaine 14). Cette amélioration du revenu a remis du baume au coeur des éleveurs qui avaient traversé une crise sans précédent depuis cinq ans mais -hélas- ne parvient pas à les rassurer totalement: *« dans le même temps, la hausse des charges de toutes natures (gasoil, fourrages, intrants...) a dépassé la hausse du prix de la viande »* souligne Michel Loison, éleveur à Saint-Agnan et vice-président de la FDSEA58 et de la Chambre d'agriculture. Tous les responsables le disent à l'unisson: *«Nous parvenons à peine à l'équilibre »*. Les coûts de production ont en effet explosé de 30% depuis 2005 et de 9,5% rien que depuis 2010 selon l'indice IPAMPA de l'Institut de l'élevage.

La sécheresse 2011 a coûté cher

Les inquiétudes concernant l'avenir de l'élevage dans le Morvan sont accentuées par la facture de la sécheresse de 2011. Celle-ci n'est pas encore épongée dans les exploitations, et ce malgré une mobilisation syndicale qui a permis de rapatrier plus de 14000 tonnes de paille dans le département, dont une bonne proportion dans le Morvan qui en produit peu. Si le prix moyen s'est établi autour de 95 euros par tonne (rendu cour de ferme), un prix jugé *« prohibitif »* par beaucoup, c'est tout de même mieux de 30 euros que le prix moyen pratiqué au niveau national (125 euros) à la même période. Mais c'est une dépense qui a fragilisé les trésoreries, sans oublier que beaucoup d'éleveurs ont aussi dû acheter des aliments pour les animaux. Les syndicalistes, toutefois, se félicitent d'avoir obtenu de l'Etat un peu plus de 12 millions d'euros dans le cadre du dispositif des calamités agricoles et de l'éxonération de la TFNB, sans pour autant compenser totalement les pertes financières. La sécheresse 2011 a coûté cher et a considérablement fragilisé les exploitations.

Revendications et plan stratégique

Pourtant, les syndicalistes le disent: *« L'évolution de la demande de viande à l'horizon 2020 devrait s'établir à +7,6 millions de tonnes dans les pays en voie de développement et de +1,36 millions de tonnes dans les pays développés, selon la FAO et l'OCDE. C'est une opportunité qui se doit d'être saisie par les politiques, en mobilisant les moyens de production »*. Dans le Morvan comme dans toute la France, les éleveurs espèrent ainsi tirer leur épingle du jeu en trouvant encore de nouveaux débouchés à leur production. Grand bien leur fasse! En rappelant que, *« sous l'action de la FNB, la création du Groupement Export France, à la suite du blocage des abattoirs du groupe Bigard, avait contribué à accroître la demande et à tendre les cours »*, Pierre Bobin, le président du syndicat de Montsauche-les-Settons, se fait le relais des revendications des professionnels morvandiaux. Ils exigent désormais, des élus, un véritable plan stratégique de relance, afin de *« favoriser l'amélioration et la compétitivité des structures (accompagnements structurels: PMBE, appui technique..., allègement des contraintes réglementaires: autonomie fourragère, retournement des prairies permanentes, coup de frein sur le dossier environnemental...), d'amplifier l'action engagée pour la revalorisation des prix à la production et de repositionner les enjeux de l'élevage dans la PAC post-2013 »*. Les syndicalistes réaffirment leur volonté de voir un soutien couplé au cheptel allaitant, de même que le maintien des aides aux zones défavorisées simples conditionnant l'indemnité compensatoire de handicaps naturels ainsi que l'obtention des aides aux JA. *« Si le conjoncturel reste un élément déterminant de la vie de nos fermes, il n'en reste pas moins que c'est sur la durée et dans la construction d'une ambition nationale pour l'élevage que les éleveurs retrouveront progressivement confiance et capacité à produire, y compris sur notre territoire nivernais et du Morvan »* conclut Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Zoom sur…

Brûlage des résidus verts: çà chauffe!

La coupe est pleine! «On est au bout du bout» s'énervent les responsables syndicaux du Morvan. Objet de l'ire des professionnels, une circulaire ministérielle de novembre 2011 qui interdit le brûlage des résidus de haies et oblige les agriculteurs soit à les déchiqueter soit à les apporter en déchetterie. Outre que les Morvandiaux ne voient pas l'intérêt écologique de faire mettre des dizaines de tracteurs sur les routes pour acheminer les résidus, les professionnels affichent aussi leur lassitude devant la montagne de démarches administratives que l'État leur impose, *«le plus souvent sous l'influence d'associations qui ne représentent qu'elles»*. Après les amendes liées au curage des fossés classés en cours d'eau par l'ONEMA et les déclarations imposées pour le défrichement, le dossier environnemental commence à agacer passablement dans le Morvan. Les esprits s'échauffent et des actions coup de poing vis-à-vis de l'administration sont évoquées.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

En images

Journée professionnelle à la MFR de Gron

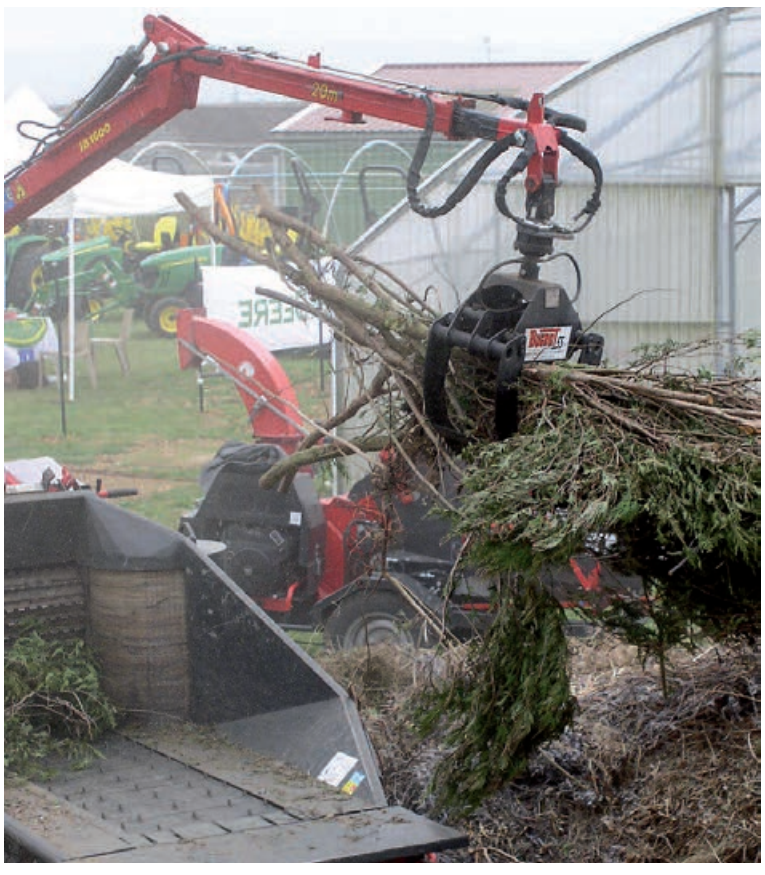


Echanges autour du matériel présenté

Depuis plusieurs années, la Maison Familiale Rurale de Gron organise une journée à l'attention des différents « Maîtres de stage » partenaires de l'établissement. L'occasion pour la centaine de professionnels venue d'horizons divers, métiers de la vente, productions horticoles ou travaux paysagers, de rencontrer les stagiaires pour une journée d'échanges et de convivialité, autour d'un thème spécifique. Comme pour les éditions passées avec le Document Unique de Sécurité ou la mise en place du Droit Individuel à la Formation. Cette année, la rencontre était axée sur les nouveaux matériels, en partenariat avec des sociétés distributrices. Les élèves de 1ère et Terminale de la filière BTS Travaux paysagers, ont ainsi pu se former à de nouvelles techniques et assister à divers séances de démonstration : essais de broyage, utilisation d'une nacelle, débroussaillage, etc. Autant de thèmes renforçant le lien entre la Maison Familiale et le monde professionnel, partenaire à 50 % des formations dispensées dans l'établissement.

A l'automne prochain, devrait être organisée une nouvelle manifestation, autour de l'utilisation des prédateurs dans le cadre du plan EcoPhyto 2018. Une technique déjà largement utilisée chez les producteurs horticoles, mais qui peut s'étendre à d'autres domaines.

DB



Démonstration de broyage

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Ruralité

Des territoires qui s'interrogent

Alors qu'un peu partout en France, le retour vers les campagnes prend le pas sur l'hyperconcentration urbaine, la néoruralité et ses enjeux, étaient au cœur des débats du colloque organisé par le Cercle Condorcet d'Avallon



L'ethnologue et professeur à l'Université Paris VII, Pascal Dibie et Philippe Bertrand, producteur délégué et présentateur de l'émission « Carnets de campagne » sur France Inter (de gauche à droite).

Alors qu'à l'échelle de la planète, un habitant sur deux habite désormais en milieu urbain, une première dans l'histoire de l'humanité, la France connaît depuis ces vingt dernières années une dynamique de retour vers la ruralité. Selon l'INSEE, à quelques exceptions près, tous les départements français à connotation ou essence rurale, ont aujourd'hui un solde migratoire positif. Les disparités sont multiples toutefois et les problèmes différents selon que l'on est un *« rural profond »* ou un *« rurbain »*, installé en périphérie des villes.

Cette nouvelle société rurale, aujourd'hui composée de jeunes familles, retraités, entrepreneurs ruraux… aspire à voir maintenu un socle de services publics de base, indispensable à toute activité sociale ou économique. Quel avenir pour les territoires, face à la mutualisation des services d'intérêt général, voire leur disparition annoncée ? Les habitants des campagnes réclament une meilleure prise en compte de la spécificité de leurs territoires dans les politiques publiques, au titre de l'égalité pour tous. Ce paradoxe : alors que les campagnes s'enrichissent de l'apport de nouvelles populations, la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux prévaut ! Moins d'enseignants, moins de postiers, moins de gendarmes, moins de services médicaux et c'est tout un pan économique d'un canton qui risque de s'écrouler.

Quand activité industrielle rimait avec ruralité

Pour Pierre Bodineau, professeur émérite de l'université de Bourgogne et ancien président du Comité économique, social et environnemental de Bourgogne : *« même si la solution n'est pas que financière, qu'il s'appelle rationalisation des choix budgétaires, comme il y a 25 ans ou révision générale des politiques publiques aujourd'hui, le discours est resté le même, introduisant une notion de rentabilité… C'est à l'Etat de maintenir au nom du principe d'égalité ses services d'intérêt général »*.

Exploitant agricole à Blacy, dans l'Avallonnais, Philippe Collin a souligné pour sa part la fausse similitude existant à ses yeux, entre la ruralité et l'agriculture : *« à une époque, la ruralité impliquait surtout la pluriactivité… L'espace rural était celui dans lequel l'activité industrielle était présente et le fait qu'elle se soit concentrée à la ville relève d'une évolution récente. La raison en est simple : les activités de production étaient là où se concentrait l'énergie, comme le bois et l'eau »*. Un exemple évocateur : le village de Thizy qui, à l'aube de la première guerre mondiale, avait sur son territoire une cimenterie employant plus de 70 salariés. Pour l'ethnologue Pascal Dibie, la vraie révolution dans les campagnes commence par l'apparition d'un bureau dans les fermes : *« un bureau signifie paperasse, une paperasse qu'il faut dompter, imposée par la conditionnalité et surtout conserver. Et là, on est dans un rapport à la traçabilité complètement différent, là où l'on pensait alors que les vraies traces étaient de marcher dans celles de son père !»*

Producteur délégué de l'émission *«Carnets de campagne»*, sur France Inter, le Côte d'Orien Philippe Bertrand a évoqué plusieurs exemples d'initiatives citoyennes, rappelant que l'action publique en milieu rural passait aussi par le travail mené sur le terrain par toute une partie civile de la société qui se prend en charge et qui est à l'origine d'un formidable potentiel de transformation sociale.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Nouveaux récipiendaires du Mérite Agricole

L'arrêté ministériel du 31 janvier dernier a dressé la liste des pesonnes nouvellement promues ou nommées dans l'ordre du Mérite agricole pour le département de l'Yonne.

Ont été promus officiers :
Philippe **Jannot**, Chargé de missions pollutions diffuses, à La Belliole
Jacques **Zozime**, ancien exploitant agricole, à La Celle Saint-Cyr

Ont été nommés chevaliers :
Caroline **Renoux**, exploitante agricole, hameau de Saint-Georges, à Villebougis
Olivier **Refait**, président de syndicat viticole, à Tonnerre

Les organisations agricoles et Terres de Bourgogne adressent toutes leurs félécitations aux nouveaux promus.

Chasseurs de l'Yonne

Toujours les sangliers !

Cultures et sangliers ne font toujours pas bon ménage : 90 % des dégâts occasionnés aux cultures agricoles leurs sont imputables. Des raisons d'espérer toutefois pour la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, qui voit le montant des indemnités compensatrices versées, diminuer.



Les sangliers sont responsables à près de 90% des dommages occasionnés aux cultures dans le département

« *Sanglier un jour, sangliers toujours… !* » Ce pourrait être le dicton de la Fédération des Chasseurs de l'Yonne, tant l'animal est récurrent dans le constat des dégâts aux cultures, dressé chaque année lors de l'assemblée générale. L'édition 2012 n'a pas manque à la règle et le président Lecas a longuement évoqué le sujet, tout comme Henri Dubois, de la Commission *« Grand Gibier »*.

En quatre ans, les pertes cumulées enregistrées par le service *« Dégâts »* de la fédération s'élèvent à 730 000 euros ! Un chiffre consécutif à l'envolée du prix des céréales et à des dégâts en hausse, qui avait conduit le Conseil d'administration à proposer l'an passé une augmentation importante des cotisations. La saison 2011/2012 semble se dérouler sous de meilleurs auspices, avec un montant des dégâts à la baisse : 640 ha détruits à ce jour (hors prairies et ressemis), pour 1275 ha lors de l'exercice précédent.

Les raisons en sont multiples : baisse globale des populations de sangliers (responsables à 90 % des dommages dans le département), des récoltes précoces, une glandée exceptionnelle ainsi qu'une relative stabilité du prix des denrées. Les résultats 2011/2012 devraient permettre de reconstituer une campagne d'indemnisation d'avance et d'envisager une diminution des cotisations *« dégâts »* proposées pour 2012/2013 (concernant aussi bien le timbre départemental grand gibier que le bracel et sanglier).

Une nouvelle procédure d'indemnisation

La validation du Schéma départemental de gestion cynégétique par le préfet de l'Yonne, a établi un plan de chasse sangliers, pour une période de six ans minimum. Lors du précédent exercice, il y a eu 12 788 attributions pour 9555 réalisations (75%). Cette année :11 022 attributions pour 7385 réalisations (67%).

Pour la campagne 2012/2013, 9100 animaux devraient être proposés en première attribution. Si la situation semble moins tendue qu'il y a deux ans et les relations entre agriculteurs et chasseurs apaisées, des points noirs subsistent sur le département. Notamment celui récurrent de la zone 9, en Puisaye, qui représente à lui seul 17% du tableau départemental, avec 1264 sangliers tués.



Environ 300 participants étaient présents à l'assemblée de la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne, présidée par Olivier Lecas

Autres points noirs sous surveillance, sans pour autant être sous contrôle : la zone 6 en Tonnerrois, la zone 13 en Forêt d'Othe Ouest, la zone 19 dans le Sénonais. Le cumul de ces 4 zones représentant 52% du tableau de chasse départemental avec 3825 animaux tués.

Concernant l'agrainage grand gibier, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur depuis le 15 mars dernier : l'agrainage de dissuasion *« sanglier »* est ainsi autorisé du 16 février au 30 novembre, afin de fixer les animaux en forêt et interdit du 1er décembre au 15 février. Un régime dérogatoire l'autorisant toute fois, en cas de faible fructification forestière. L'affouragement des cervidés est quant à lui, autorisé toute l'année.

Du changement dans la procédure d'indemnisation : l'accord passé au national entre le monde agricole et les chasseurs a ramené l'abattement à 2%. Il était initialement de 5%. Il a été décidé également de supprimer les *« petits dossiers »* concernant des dégâts inférieurs à 3% des parcelles indemnisées ou de moins de 250 €. Une mesure qui est loin de faire l'unanimité sur le terrain, du côté des agriculteurs.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En image

Le meilleur du terroir icaunais



Créé en 1870, le concours général agricole a pour objectif de sélectionner et primer les meilleurs produits du terroir français ainsi que les meilleurs animaux reproducteurs. Sur les 16 577 échantillons de vins présentés cette année, deux cents en provenance de l'Yonne. Avec au compteur des viticulteurs icaunais, 77 médailles dont 24 en or. Un palmarès enrichi par d'autres récompenses : médaille d'argent pour le jus de pomme fermier des époux Charlois et le miel d'acacia de Christine Busson, deux médailles de bronze pour la fromagerie Lincet et leur fromage de Chaource. Sans oublier, les prix obtenus par les reproducteurs charolais, avec des valeurs sures comme le Gaec Cadoux ou la SCEA Riotte-Schrapfer. Un duo devenu aujourd'hui trio, avec la première médaille obtenue par Alexandre Bretagne et son taureau Darkvador. Egalement à l'honneur au concours des animaux, Romarick Guiollot, médaille d'or en catégorie Traits Auxois, avec sa jument Pimprenelle.
Une grande partie des médaillés 2012 étaient présents à la cérémonie organisée à leur attention, sous l'égide du Conseil général et de son président, André villiers et du président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1163
VENDREDI 27 AVRIL 2012

Saulieu 2012

Une rencontre au sommet pour le charolais

Quand le Concours national charolais du Herd book rencontre la Fête du charolais et le concours d'animaux de boucherie à Saulieu, cela donne une rencontre d'exception entre deux mondes complémentaires : celui de la sélection et celui de la finition. Et cela produit un événement majeur et permet au grand public de découvrir toutes les composantes de l'élevage, réunies en un même lieu.

C'est un événement unique qui se prépare activement depuis le 1er janvier 2012 et qui trouvera sa concrétisation du 23 au 26 août prochains, quand Saulieu va accueillir le concours national de reproducteurs du Herd book charolais et le grand concours d'animaux de boucherie, rassemblés pour la première fois dans une même unité de lieu et de temps. Ce « *grand show est une grande première* » insiste Jean-Pierre Fleury, président du Comité de pilotage (COPIL) de l'événement. Car ces deux mondes si complémentaires de la sélection et de la finition des animaux « *se parlent, ont besoin les uns des autres, mais ne sont jamais rassemblés sur le même espace* ».

Ce que l'on nomme déjà le Salon du charolais, va leur en donner l'occasion et montrer « *comment l'on peut concilier la rusticité originelle du charolais avec les progrès d'une génétique qui corresponde aux attentes des éleveurs de demain et qui permette d'adapter l'offre aux demandes du grand marché de la viande* », confirme Jean-Pierre Fleury. « *C'est une première en France* » complète Florence Marquis en charge du dossier à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, « *que de rassembler ainsi en un même lieu la haute valeur génétique et la haute valeur bouchère* ».

Le concours national des animaux de boucherie, qui s'ancre à Saulieu depuis des décennies et le concours national des reproducteurs charolais organisé par le Herd book, à l'aura internationale, en s'associant pour ce Salon du charolais, vont mobiliser 800 animaux bovins en concours : 500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie. Un millier de volailles, 120 agneaux de boucherie et 150 reproducteurs ovins charollais et 50 chevaux seront aussi de la fête, comme il est de tradition pour la fête du charolais de Saulieu.

La dimension nationale se confirme avec l'organisation de la finale nationale de manipulation des bovins à cette occasion. Tous les acteurs économiques et techniques de l'élevage participeront à un événement qui, compte tenu de sa date et de son ampleur, devrait attirer un large public. De 10 000 à 15 000 visiteurs sont attendus sur Saulieu, haut lieu emblématique de la gastronomie bourguignonne et française, qui bénéficie d'une grande accessibilité grâce aux diverses voies de communication existantes.

Saulieu présente également l'avantage d'être située aux confins des quatre départements de Bourgogne et dans une région où la race charolaise a trouvé un terrain d'expression privilégié.

Des partenaires et des bénévoles, pivots de la réussite de l'événement

Le Comice agricole de Saulieu, le Herd book charolais, la Chambre d'agriculture et la mairie de Saulieu, ont uni leurs forces et leurs compétences pour porter cette manifestation d'envergure. Le COPIL, qui est aux commandes pour l'organisation et l'ingénierie rassemble plusieurs groupes de travail qui se sont répartis les tâches, pour le concours des animaux de boucherie (Jean-Michel Cap et Fédéric Imbert), le matériel (Thierry Léchenault et Michel Bureau), l'animation (Guy Régnier, Pierre Pasdermadjan et Jean-Luc Baudot) et le concours du Herd book charolais (Jean-Luc Baudot et le directeur du HBC).

A événement d'exception, budget conséquent et partenaires financiers bien présents, au travers notamment du Crédit agricole Champagne-Bourgogne, de Dijon Céréales, de Groupama et d'Interbev Bourgogne.

Tout est en place pour que ce grand rassemblement de la haute valeur génétique et de la haute valeur bouchère charolaises soit une réussite. Une réussite qui mobilise déjà de nombreux bénévoles, chevilles ouvrières de toute manifestation d'ampleur sans lesquels rien n'est possible. Ils sont déjà bien présents et leur nombre va aller croissant d'ici l'été à mesure que la pression montera et que l'événement prendra forme.

ANNE-MARIE KLEIN



Saulieu et le charolais, c'est une longue histoire d'amour : l'art, la bonne chère et une tradition d'élevage ancestrale ont ancré la race charolaise dans ce territoire devenu un haut lieu de la gastronomie et de l'élevage.



L'espace Jean Bertin et ses alentours vont être complètement transformés pour accueillir les animaux en présentation et en concours, les rigns et les chapiteaux. Un grand ring de 38X30, des écrans géants pour suivre les concours, des espaces dédiés aux ateliers, aux animations, un plan de circulation soigné pour faciliter la synergie entre les groupes d'éleveurs et laisser une accessibilité à l'ensemble des espaces au grand public... Rien n'est laissé au hasard.

FDSEA de l'Yonne

Dans une semaine, l'assemblée générale

A quelques jours de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, qui se tiendra vendredi 4 mai, à Monéteau, rencontre avec son président, Francis Letellier.



Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne.

L'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne se déroulera vendredi 4 mai, au foyer communal de Monéteau, en présence notamment, de Luc Smessaert, membre du bureau de la FNSEA. En 2ème partie d'assemblée, une table ronde sur le thème *«quelle vision et quel projet pour l'agriculture»*, réunira les représentants icaunais des deux partis politiques en lice pour le second tour des élections présidentielles.

Petit retour sur le passé, à moins de deux semaines de l'assemblée générale : quels auront été pour vous les temps forts de l'année syndicale écoulée ?
Francis Letellier : *«Principalement bien sûr, des moments forts autour de tout ce qui est climatique, comme l'action « Solidarité paille», même si Mère Nature a quand même relativement bien rattrapé les choses à l'automne dernier. A l'exception du Tonnerrois, qui après le coup de sec de l'an dernier a de nouveau été fortement touché par un coup de gel qui aura occasionné d'importants dégâts. Autre temps fort, avec la discussion qui commence à s'engager sur l'avenir de la PAC et les premières pistes dressées par Ciolos et la Commission Européenne».*

Qu'attendez-vous de la table ronde avec les politiques et pourquoi ce thème ?
«Sans garanties réelles sur le futur budget de la PAC, il nous faut continuer à pousser les politiques à le maintenir à minima de ce qu'il était. Nous attendons de nos politiques locaux qu'ils clarifient leurs visions et projets pour l'agriculture icaunaise. Soumis dans certains endroits de son territoire à des aléas climatiques de plus en plus récurrents, le département a plus que jamais besoin du soutien d'une PAC forte pour maintenir l'agriculture dans ces zones sinistrées. Le rôle des politiques est aussi d'anticiper l'avenir. D'où la nécessité, face à ces aléas climatiques, de créer tout un panel de mesures, comme la constitution de réserves, les technologies, la fiscalité ou encore, la recherche… C'est quand même grâce à elle qu'après guerre on a pu faire ce grand bond qui nous aura fait passer de 15 à 50 q/ha en 30 ans !»

Le pouvoir politique, même au plus haut niveau, a-t-il encore les moyens de ses ambitions aujourd'hui, face à Bruxelles ?
«Non, bien sûr ! La politique agricole dépend à 90% de Bruxelles mais nos instances nationales ont toutefois quelques leviers en leur possession, à travers notamment le 2ème pilier de la PAC, pour orienter à minima une partie du devenir de l'agriculture. Tout en veillant pour autant, à ce que ces orientations ne concernent pas seulement 20% des agriculteurs, au détriment des 80% restants !»

Parmi les propositions entendues avant ce 1er tour des présidentielles, il en est une qui appelait à *«sortir de la PAC»*. Que pensez-vous de cette affirmation ?
«Ce serait bien sûr une énorme bêtise ! C'est loin s'en faut, l'avis de la majorité des paysans aujourd'hui. L'Europe a tout de même apporté beaucoup plus aux agriculteurs français qu'elle ne leur a enlevé. Si aujourd'hui l'Yonne ne disposait pas de cette Europe pour exporter ses céréales et ses bovins, où en serait-on ?»

Pour revenir à l'assemblée générale, qu'en attendez-vous ?
«Une AG sans tabous, vivante, de bons débats avec les agriculteurs présents dans la salle. Qu'ils viennent nombreux et surtout, n'hésitent pas à poser leurs questions. J'attends aussi de voir s'il y a de la part des deux partis en présence, une réelle ambition pour l'avenir de l'agriculture dans le département. Ce sera d'ailleurs une première, car nous n'avions encore jamais laissé des politiques débattre à notre assemblée générale»

Quel sera le combat syndical de la FDSEA 89 vis-à-vis de la future PAC ?
«Le bilan de santé de la PAC aura fait perdre 16 millions d'euros au département. Nous devons veiller à ce que ça ne recommence pas et consolider la «PAC Yonne» en l'état. Veiller à ce qu'à force de mesures de verdissement, on ne revienne pas à la PAC de 1992 et ses gels obligatoires. L'environnement oui, mais pas de manière arbitraire !»

Et à plus court terme, quelles seront vos actions cette année ?
«A très court terme, réussir à faire assouplir les règles de la PAC de sorte qu'elles n'aient pas d'incidence sur les zones les plus touchées par le gel dans le département. Continuer le travail mené, afin d'éviter d'opposer les production entre elles. Il faut absolument qu'on le comprenne une bonne fois pour toutes ! Elles ne sont pas ennemies entre elles mais complémentaires !
Autre priorité : les prochaines élections Chambre d'agriculture, pour lesquelles nous allons émettre un projet de mandature avec en toile de fond les quatre grands thèmes dont on a débattu cet hiver lors de nos assemblées cantonales : la gestion des risques, les multiples gisements de croissance en agriculture, l'entreprise agricole et le rôle des agriculteurs dans les filières».

Quels seraient vos arguments pour convaincre un agriculteur à se syndiquer ?
«La nécessité d'avoir un élément intermédiaire pour, au travers de l'aspect social ou économique, prendre au quotidien la défense de l'homme d'abord et ensuite, celle de son entreprise. Allons de l'avant ! A nous d'expliquer notre métier en permanence ! Convaincre qu'il n'y a pas une mais plusieurs agricultures ! Pas un mais de multiples agriculteurs ! Que personne n'est à jeter aux chiens !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

En bref

Promotion La FDSEA de Côte d'Or sur le salon Apprentissimo



La FDSEA de Côte d'Or et le GEIQ GE Agri 21 (groupement d'employeurs d'insertion et de qualification) ont tenu un stand à Apprentissimo, le salon de l'apprentissage et de l'alternance, organisé la semaine dernière au parc des expositions de Dijon. *«Il était important d'être présent pour faire une double promotion : celle des métiers agricoles en général et celle de notre nouveau groupement d'employeurs»* explique Céline Flückiger, animatrice emploi. Des jeunes des collèges et des personnes en reconversion se sont arrêtées durant les deux jours du salon pour prendre des contacts pour la prochaine rentrée scolaire (le GEIQ s'occupe d'organiser des parcours de formation personnalisés qui alternent périodes de formation en centre et stages pratiques en exploitation. Il a pour but de former des personnes motivées aux métiers agricoles par le biais de formations telles que : BEP, CAP, Bac pro…). **AG**

Retraites Une délégation des anciens de la FDSEA a rencontré Germinal Peiro

Invitée par Christian PAUL, député de la Nièvre, une délégation de la section départementale des anciens exploitants de la FDSEA 58 a rencontré, le 18 avril dernier, Germinal Peiro, secrétaire national du PS en charge de l'agriculture et de la ruralité. Dans une campagne électorale pauvre en tout point, et ayant à l'exception du salon International de l'Agriculture et du congrès de la FNSEA, marginalisé et oublié ses paysans, les anciens de la FDSEA, ont saisi l'occasion d'alerter les responsables politiques de l'état d'abandon dans lequel les retraites agricoles ont été laissées depuis plusieurs années. Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO), revalorisation des plus faibles retraites ainsi que nécessaire évolution du mode de calcul des retraites sur les 25 meilleures années ont ainsi été abordés dans une discussion franche au cours de laquelle, Germinal Peiro s'est enorgueillit de pouvoir effectuer des annonces quant au sort que le Parti Socialiste envisage de réserver aux retraites agricoles en cas de victoire à la présidentielle 2012. Un plaidoyer en faveur des revendications des anciens de la FNSEA ne méritant cependant pas d'être détaillé, trois des six engagements présentés ayant été mis sur la table il y a six mois par l'actuel gouvernement français !!! Cherchez l'erreur …

S.L. - FDSEA 58



Jeunes Agriculteurs Bourgogne

Nicolas Michaud, au revoir les JA !

Un Côte d'orien en remplace un autre à la tête des JA Bourgogne : Nicolas Michaud cède sa place à Fabrice Genin.



Changement à la présidence des JA Bourgogne : Nicolas Michaud, ici à gauche, laisse sa place à Fabrice Génin.

Arrivé en limite d'âge pour les JA (35 ans), Nicolas Michaud ne s'est pas représenté à la présidence des Jeunes agriculteurs de Bourgogne. La page «JA» se tourne pour cet agriculteur de Pagny-le-Château, dans le canton de Seurre. Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or lui rendent un bel hommage : «*Engagé chez JA depuis près de 15 ans, Nicolas Michaud a pu montrer ses qualités d'agriculteur passionné pour le syndicalisme. Il cotise pour la première fois au canton de Seurre et très vite, il prend ses responsabilités et une place d'administrateur au conseil d'administration de JA21. En charge du dossier lait, il mène de front les orientations et décisions concernant cette production. En 2006, il prend la place de président de Jeunes agriculteurs de Côte d'Or et pendant deux ans, il donne la chance aux JA de s'intégrer dans les décisions prises sur leur métier. En 2008, Nicolas prend en charge la place de président de Jeunes agriculteurs de Bourgogne et également, un siège au Conseil d'administration de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Les Jeunes agriculteurs 21 veulent remercier Nicolas pour ses années d'engagement au titre des JA et espèrent le voir continuer dans le milieu syndical et décisionnaire de l'agriculture de notre département*».

Le nouveau président de JA Bourgogne (et non plus JA Bourgogne-Franche-Comté car la région administrative redevient la base) s'appelle Fabrice Genin. Agriculteur à Marsannay-le-Bois, Fabrice était déjà membre du conseil d'administration de la structure régionale. JA Bourgogne est selon lui «*l'opportunité d'être représentatif et légitime sur un bassin de production*» : «*Malgré les divergences entre départements, je trouve que nous avons beaucoup de points communs. Les productions allaitantes sont les mêmes, les céréales se ressemblent très fortement. Pour le lait, même si on appartient à des bassins différents, nous sommes tous dans des zones à faibles densités et le contexte est le même*».
Fabrice Genin souhaite créer «*une dynamique entre les quatre départements et réfléchir ensemble sur l'agriculture de demain en fédérant du mieux possible les énergies*».

AURÉLIEN GENEST

Point de vue

Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA

Participons aux débats !

Le rythme de la campagne électorale s'accélère à quelques jours du scrutin. La dictature de l'audimat des chaînes d'information en continu pousse les candidats à s'ébattre dans des meetings et studios, relevant la petite phrase de la veille et assenant la riposte préparée par les communicants…
Drôle de spectacle pour ceux qui aiment les débats de fond, les confrontations démocratiques sur des programmes de gouvernement.
Heureusement la presse écrite et quelques émissions radios ou télévisées sérieuses donnent des temps de parole longs et décortiquent les mesures sur les vraies préoccupations des électeurs : pouvoir d'achat, emploi, politique sociale, éducation, fiscalité, fonction publique, création d'entreprise, révolutions informatique et biologique, retraites, risques d'exclusion… qui conditionnent la sérénité de la vie en société et la compétitivité de notre économie.
La crise est là, brutale, tenace et ce que vivent les Grecs, Italiens, Espagnols fait mûrir les esprits de beaucoup de Français qui ne sont pas dupes des difficultés profondes et des efforts qui nous attendent tous.
Le monde a changé, la croissance insolente et la dynamique démographique des pays émergents bousculent nos certitudes et appellent des changements d'orientation dans nos économies occidentales. Beaucoup d'entre nous le sentent intuitivement, mais nous voudrions être éclairés sur les transitions économiques et sociales indispensables pour éviter la régression ; sur de nouveaux modèles de répartition plus équitables pour garder la cohésion ou sur des politiques d'investissements d'avenir pour inscrire notre économie dans une croissance durable.
Il est important d'élever le débat, de sortir des polémiques stériles construites sur des peurs ou des rumeurs.
Faisons le choix de la lucidité et du parler vrai.
L'évolution de notre société depuis plus de 30 ans invite à plus d'audace dans les décisions. Plus de responsabilité aussi, car le bien commun dépend de l'implication active et volontaire de chacun de nous, dans sa vie, son domaine d'activité et dans la vie publique.

Assemblée générale de JA58

Une ex-conseillère agricole de François Fillon à Corbigny le 3 mai

2012 est une année élective, aux JA58 aussi. Un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau départemental devraient voir le jour à l'occasion de l'assemblée générale de la structure syndicale.

Fabrice Prévotat devrait passer la main et c'est sans doute un nouveau jeune agriculteur de la Nièvre qui devrait prochainement lui succéder à la tête de JA58. Le 3 mai, en effet, à l'abbaye de Corbigny, les adhérents du syndicat devront désigner un nouveau conseil d'administration, et cela après le renouvellement des équipes cantonales. Tout le matin, à huis-clos, les JA entendront leurs représentants cantonaux fraîchement élus faire le rapport de leurs activités de l'année passée et envisager les orientations pour 2012. Ils passeront en revue, également, les rapports d'activité, moral et financier de leur structure départementale avant de procéder à l'élection de leurs nouveaux représentants.

Engagement des JA au sein de la profession

A 14h, après un déjeuner pris en commun, les JA58 ouvriront leurs travaux au grand public, d'abord pour annoncer le résultat de leurs élections internes, puis en organisant une table ronde sur le thème de «*l'intérêt de l'engagement des JA au sein de la profession*». Fabrice Prévotat, l'actuel président départemental, animera le plateau qui sera composé de plusieurs intervenants. Ainsi, Gaëlle Regnard, ancienne conseillère agricole du Premier ministre François Fillon et actuelle directeur agriculture du groupe Crédit Agricole SA, donnera son sentiment sur l'activisme syndical, au travers de l'expérience qu'elle a eu, à Matignon, des relations intra-professionnelles. Elle sera entourée de Philippe Meurs, ancien président national des JA et actuel administrateur de la FNB qui fera partager son parcours de représentant professionnel, tout comme Emmanuel Bernard, ancien président des JA58 lui-aussi administrateur national de la FNB. Un administrateur national des JA, qui aura participé au huis-clos du matin, apportera également son témoignage.
A partir de 18h, un vin d'honneur et un dîner clôtureront cette assemblée générale.

E.C.

Contact: Aline Rouleau, animatrice JA 58 au 03 86 93 40 91.

Repères

Gaëlle Regnard, précédemment conseillère technique du Premier ministre pour l'Agriculture, la Pêche et la Forêt est aujourd'hui directrice adjointe pour les questions agricoles. Gaëlle Regnard a débuté sa carrière en 1997 à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Nièvre. En 2000, elle intègre l'administration centrale du ministère de l'Agriculture, où elle devient chargée de mission Environnement puis chef du Bureau des Fruits, des Légumes. Elle est ensuite chef du secteur Agriculture, Pêche, Alimentation au Secrétariat général des Affaires européennes (service du Premier ministre).

Assemblée générale du Sedarb

Les bons chiffres de la bio en Bourgogne

Le Service technique de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne (Sedarb) vient de tenir son assemblée générale au CFPPA de Beaune le 22 avril dernier. L'occasion de vérifier que la bio continue de se développer en Bourgogne, portée par une demande soutenue et que le Sedarb est bien installé dans le paysage bio régional

Chaque année l'assemblée générale du Sedarb (Service technique de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne) est l'occasion de présenter les chiffres régionaux de la bio. En 2011 la progression du nombre de fermes bio se poursuit, avec 838 exploitations (4,15%) bio en Bourgogne, réparties surtout en zone de polyculture-élevage, dans les terres viticoles et dans les aires des bassins d'alimentation de captage. Des actions spécifiques sont ainsi conduites sur les zones « *à enjeu eau* » ce qui a amené la création d'un pôle dédié à ces programmes au Sedarb. On observe un léger ralentissement de la progression des conversions (154 en 2010 et 95 en 2012), mais les surfaces augmentent. Les 95 conversions enregistrées en 2011 ont amené 1325 ha supplémentaires conduits en bio. Le Sedarb a accompagné plus de 90% des conversions réalisées ces trois dernières années. Le ralentissement du rythme des conversions concerne essentiellement les grandes cultures (incertitudes sur la future PAC et bonne tenue des prix de marché en conventionnel) et les conversions en élevage augmentent de 5%. En viticulture le rythme des conversions demeure soutenu sous la pression d'une demande de plus en plus forte des consommateurs. 7,5% des surfaces des appellations de Bourgogne sont en conversion ou en AB. La filière des légumes frais reste très représentative aussi de l'évolution de la demande des consommateurs, on compte 13 fermes en AB dans ce secteur, 28 fermes en Côte d'Or, 30 fermes en Saône et Loire et 33 dans l'Yonne. A noter que les légumes cultivés en plein champ sont aussi concernés par cette progression de la bio.

Autant de chiffres qui ont fait remarquer à Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional « *que la bio fonctionne bien, tout comme le Sedarb qui s'est bien installé et est désormais reconnu dans ses missions et pour ses résultats* ». Le vice-président du Conseil régional a toutefois expliqué que « *l'on était arrivé à un palier* », pour passer à une étape supérieure, il faudrait que certains verrous politiques et financiers sautent, sur le plan national et sur le plan européen. Au-delà de la volonté des uns et des autres « *Cela reste un problème de moyens et de compétences élargies* ».

En 2012, le Sedarb va étendre ses actions « *à enjeu eau* » vers de nouveaux territoires, poursuivre le programme « légumes de plein champ », développer des actions techniques sur la Saône-et-Loire, multiplier les actions auprès des collectivités, accentuer le suivi technique auprès des producteurs, et resserrer les liens entre coopérateurs, meuniers et boulangers pour favoriser un débouché local aux céréales bio de Bourgogne.

Anne-Marie Klein

Intervention de Robert Mazoyer, agronome et professeur d'agriculture comparée

Pauvreté et famine ne sont pas une fatalité

Il y avait à apprendre et à réfléchir à la dernière assemblée générale du Sedarb. Fort de quarante années d'observation et d'études au plus près des paysans du monde, Marcel Mazoyer, agronome, professeur d'agriculture comparée, a tordu le cou à quelques idées reçues...

Invité à animer l'assemblée générale du Sedarb en rendant compte de ses travaux, Marcel Mazoyer est intervenu sur le thème « *Nourrir l'humanité : est-ce possible ? Si oui comment ?* ». Pour cet ingénieur agronome, professeur « *d'agriculture comparée* » à l'Institut national d'agronomie, qui a passé sa vie à observer et à analyser les différentes formes d'agriculture sur tous les continents et sous toutes les latitudes, la réponse est sans ambiguïté : « *en théorie, l'agriculture est apte à relever les défis de l'horizon 2080, soit une population de 9 milliards d'individus à nourrir et le remplacement des énergies fossiles par les biocarburants* ». En pratique toutefois, la répartition est beaucoup trop inégale pour subvenir aux besoins de toute l'humanité. Le problème n'est ni dans le manque de terres cultivables de façon durable, ni dans la capacité des grands pays producteurs à répondre à la demande.

Le vrai problème c'est la pauvreté qui est la cause fondamentale de la situation alimentaire qui prévaut actuellement sur la planète, où trois milliards de personnes vivent avec moins de deux euros par jour dont largement plus d'un milliard (1,2 à 1,5) avec moins de 1 euro par jour et connaissent la faim de façon endémique. A cela s'ajoute les 900 000 de personnes qui ont faim. Parmi ces mal nourris et ces affamés, 75% sont des ruraux dont les 9/10ème sont des paysans pauvres, qui viendront à terme grossir les bidonvilles de la périphérie des grandes villes des pays en voie de développement ou « *en transition* ». Une situation générée et aggravée par une révolution agricole qui a propulsé les agricultures européennes et celles de grands pays producteurs (à bas prix et bas coûts de main-d'oeuvre) dans l'agriculture moderne, laissant sur le carreau des millions d'agriculteurs pauvres et sans moyens d'améliorer leur sort.

Une « machine » à fabriquer des pauvres et des affamés

L'agriculture mondialisée et régentée par l'ultra libéralisme s'apparente à « *une machine à fabriquer l'exode rural* » dans les régions les plus pauvres, où les coûts de production locaux ne peuvent pas rivaliser avec les prix mondiaux. Cette situation asphyxie les agricultures familiales et locales, accroît la pauvreté, la malnutrition et pour finir, le nombre de personnes souffrant de la famine, parce qu'elles ne disposent pas de plus de 1euro par jour. « *Nous fabriquons tous les ans* » observe Marcel Mazoyer « *40 à 50 millions de nouveaux pauvres dans les campagnes. La faim n'est pas l'héritage du passé, elle n'est pas le produit de l'insuffisance de l'aide alimentaire, elle est le résultat d'une machine à fabriquer de la pauvreté, principalement chez les paysans* ». Il faut avoir présent à l'esprit qu'un milliard de paysans travaillent uniquement à la main, sans machines, sans intrants, sans semences à haut rendement. Face à un prix international qui ne reflète pas le marché mondial, le produit du travail du paysan pauvre ne peut pas rivaliser avec les prix du marché international. « *Le marché est une machine formidable* » tempère Marcel Mazoyer « *mais il ne régule pas la production en fonction des besoins, mais en fonction de la demande solvable* ».

La conclusion s'impose d'elle-même pour l'agronome « *tant que le marché international gouvernera les prix dans les pays, prix qui sont la première pierre d'une politique agricole et alimentaire, il n'y aura pas de sécurité alimentaire possible à l'échelle mondiale, ni de développement possible. En 1950, le prix du quintal de blé représentait quatre à cinq fois celui d'aujourd'hui, nous nous sommes développés avec des prix agricoles élevés. Et on voudrait que des gens qui travaillent à la main se développent avec les prix bas qu'on leur impose ?* ». Quand les prix agricoles baissent, les revenu des paysans pauvres baisse et l'insécurité alimentaire s'accroît, prévient Marcel Mazoyer, qui rappelle que les seules agricultures qui ont résisté à la concurrence nord-américaine et australienne dans les premières décennies d'après-guerre sont celles qui se sont protégées. Croire que l'aide alimentaire (1% de la production mondiale), l'aide au développement ou les échanges internationaux vont tout régler est une illusion. La solution prônée pour Robert Mazoyer, « *c'est que les pays qui n'ont jamais eu de véritable politique agraire et de sécurité alimentaire, puissent mener à bien leur réforme agraire, ce qui est difficile dans un univers où le capital a pris des positions très fortes* ». Dans les pays riches, l'agriculture qui représente 3% de la population active nourrit la société, mais au niveau mondial il faudrait diligenter « *un new deal, un cordon sanitaire économique et la hausse des prix des produits agricoles pour les pays pauvres* ». Si l'on veut éviter une catastrophe planétaire et son lot de déséquilibres économiques et sociaux majeurs, « *il n'y a pas d'autres solutions que de payer les producteurs, partout, à un niveau qui correspond à leur prix de revient* ».



Pour Marcel Mazoyer la démonstration est faite que la pauvreté est la cause fondamentale de la situation alimentaire désastreuse qui prévaut sur la planète pour un tiers de l'humanité.

AMK



Coopérative Cerepy

Visite printanière à Bussy en Othe (89)

C'est sur la plateforme d'essais de Bussy en Othe que 120 adhérents de la coopérative Cerepy se sont retrouvés le 12 avril dernier, pour une matinée d'échanges et découvertes des premières informations issues de l'observation des 10 ha de micro-parcelles.



Les différents ateliers menés sur la plateforme d'essai de Bussy en Othe, ont regroupé 120 adhérents de la coopérative.

Dans son discours d'accueil, Germain Bour, directeur de la coopérative, a évoqué plusieurs points d'actualité, au premier rang desquels, un état des lieux concernant les cultures, suite à l'épisode hivernal rigoureux de février. La sole CEREPY détruite par le gel représente environ 10% de l'ensemble des surfaces touchées sur le département, soit près de 4700 ha. Les surfaces ressemées l'ont été majoritairement en orge de printemps, en blé alternatif et de printemps, ainsi qu'en pois, tournesol et maïs. La coopérative a eu à gérer ses contrats d'avoine d'hiver, réussissant à négocier avec son acheteur allemand, le remplacement d'avoine nue par de l'avoine blanche vêtue.

Pour Germain Bour, *«le prix est devenu une équation avec de nombreuses inconnues, dont on peut analyser l'évolution une fois l'inconnue connue !»*. L'information ne suffit pas en la matière, il faut également se former : à la compréhension des marchés, au fonctionnement du marché à terme, à la meilleure façon d'optimiser sa commercialisation… Après une première formation de deux jours, organisée autour de ces thèmes, la coopérative de Saint-Julien-du-Sault va démarrer prochainement un Club Marché, toujours dans le but d'aider ses adhérents dans leurs décisions. Un objectif selon son directeur : *«sécuriser un revenu, une marge, une capacité d'investissement»*. Comme l'an passé quatre réunions avant moisson seront organisées les 24 et 25 mai prochains, au cours desquelles seront développées plus en détail les offres commerciales d'achat de céréales et les modalités de la moisson 2012. Concernant les orges d'hiver brassicoles, une réflexion est menée, afin de remplacer la variété *Esterel* par *Etincel,* aux qualités agronomiques jugées supérieures.

Alors que la majorité des engrais est importée, la coopérative souffre d'une logistique de plus en plus désastreuse en matière de fret ferroviaire. D'où l'investissement dans des capacités de stockage vrac et de l'outil de réception péniche à Joigny, pour sécuriser l'approvisionnement. Selon Germain Bour : *«cette fin de campagne devrait rester ferme en engrais azotés, en raison de la forte demande actuelle en urée aux États-Unis, où se déroulent les semis de maïs. Les prix «nouvelle campagne» devraient marquer un retrait en mai-juin. Il faudra de plus en plus lier achat d'engrais et ventes de céréales afin de sécuriser une marge brute»*.

La visite des micro-parcelles qui a suivi, a permis d'aborder de nombreux thèmes. En céréales notamment : l'analyse du comportement des variétés de blé et orges d'hiver face à l'épisode de gel de février dernier, l'observation des essais désherbage blé et orge avec différentes stratégies d'automne ou printemps sur une cible *«vulpin résistant aux FOP's»*, ainsi que des tests de biostimulant et/ou adjuvant couplés ou non avec du sulfate d'ammoniaque et de l'huile végétale. Ont également été analysés, les tests des nouveaux SDHI's en traitement de semences sur blé et orge, avec observation de la biomasse racinaire et efficacité de protection contre les maladies jusqu'à 2 nœuds sortie dernière feuille.

En colza, les différents ateliers ont mis en avant le comportement des différentes variétés, mais aussi le comportement des semis sous couvert associés à des légumineuses, l'intérêt d'une fertilisation localisée au semis, l'intérêt des micro-granulés insecticides au semis et le traitement de semence *Cruiser*. Un point a également été réalisé sur les différentes stratégies de désherbage colza, avec un focus portant sur la technologie *Clearfield* et l'intérêt de l'*Ethametsulfuron*.

Prochaine Journée Technique le 1er juin

Deux thèmes ont particulièrement retenu l'attention des agriculteurs présents : la valorisation de l'intérêt des pollinisateurs vis-à-vis du colza, ainsi que les interactions entre itinéraires culturaux et vers de terre. Ou comment préserver et améliorer les populations de vers de terre et la microflore, par des pratiques agricoles raisonnées. Ces thèmes seront repris lors de la prochaine journée technique qui se tiendra le 1er juin.

DOMINIQUE BERNERD



Jean-Noël Herrgott, responsable technique de la coopérative Cerepy, présentant les essais désherbages blé.



Semaine du développement durable en Bourgogne

Près de 200 agriculteurs et acteurs locaux présents

Les Chambres d'agriculture et les agriculteurs de Bourgogne ont organisé six visites et réunions techniques, lors de la Semaine du développement durable. Zooms sur ces manifestations…

Les six réunions et visites ont rassemblé près de 200 personnes au total… pour aborder des sujets variés, de l'utilisation des phytos, au colza associé, à la conversion bio ou encore à la production de gaz par méthanisation. Innovation technique, systèmes de culture, agriculture biologique, méthanisation étaient à l'ordre du jour !

Quelles sont les performances d'un système économe en produits phytos et en engrais minéral ? 3 avril au lycée de La Brosse (89)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter le système de culture innovant testé au champ, qui repose sur :

- une rotation diversifiée
- l'introduction de légumineuses pour apporter de l'azote dans le système et améliorer le bilan énergétique
- la mise en place de couverts durant les intercultures longues pour diminuer les fuites de nitrates
- des conduites de type blés intégrés
- l'utilisation de la herse étrille sur colza et orge de printemps

Pour plus de détails, voir l'article Terres de Bourgogne du 13 avril.

Visite d'une ferme pédagogique, le 4 avril à Évry (89)

Florence Pouteau a accueilli sur son exploitation près d'une vingtaine de personnes accompagnées de leurs enfants. L'enjeu était d'expliquer l'agriculture et la protection des cultures aux participants, à partir des pratiques mises en œuvre sur l'exploitation. L'agricultrice a fait preuve de pédagogie pour expliquer l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture. De ce qu'est un produit phytosanitaire jusqu'à son utilisation au champ, voilà ce qui a été présenté et fut riche d'échanges et de discussions !

Mon exploitation en bio, pourquoi pas !, le 3 avril à St Valérien (89)

La réunion a porté notamment sur l'agriculture biologique et la présentation d'une simulation économique du passage en AB d'une exploitation située sur un bassin d'alimentation de captage. Ce travail a suscité entre les participants des échanges et discussions intéressantes.

Techniques innovantes de désherbage du colza : retour sur les expérimentations de cet automne, 5 avril à Surgy la Forêt (58)

En écho à la visite de l'automne 2011, 35 agriculteurs étaient présents. Cette journée co-organisée par les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne fut l'occasion d'apprécier les résultats des stratégies de désherbage d'automne, de les discuter en les comparant notamment par rapport à la flore en géranium du site.
En parallèle, les expérimentations colza associé à différentes légumineuses ont présenté les quantités d'azote absorbées fin octobre. Pour des colzas associés à des légumineuses, on constate une meilleure valorisation de l'azote disponible à l'automne et une fixation d'azote de 30 à 40 unités supplémentaires par rapport au colza seul *(Figure 1)*.

Visite d'une ferme DEPHYécophyto, le 6 avril à Bazolles (58)

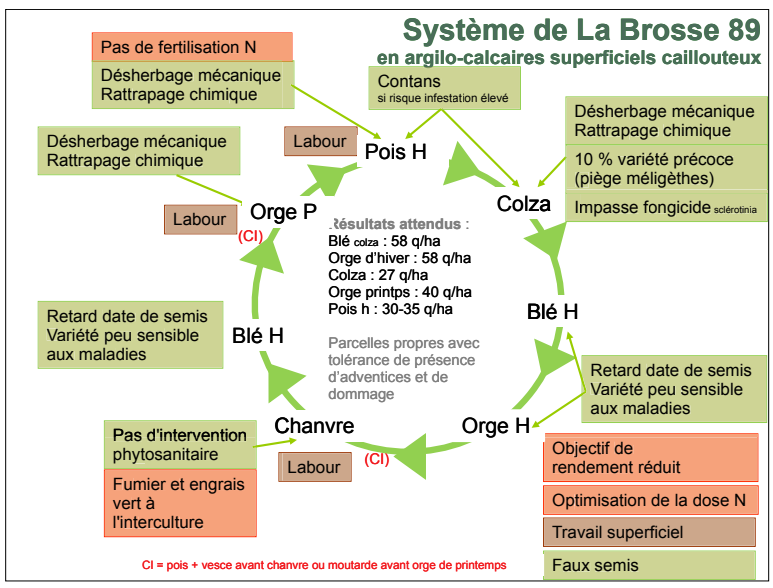
Cette journée a rassemblé plus de 40 personnes et fut l'occasion de découvrir le réseau DEPHY-Ferme Nièvre, dans lequel 10 agriculteurs motivés sont engagés. Dans ces 10 exploitations, différents systèmes de culture sont aujourd'hui étudiés, en grandes cultures, polyculture-élevage et dans différents contextes pédo-climatiques.
Aujourd'hui, Cédric Zambotto, ingénieur réseau à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, réalise des diagnostics des systèmes de culture actuels. Il s'agit à cette étape de comprendre les stratégies et modes de gestion des systèmes de culture, ainsi que les résultats attendus en matière de protection des cultures. Le travail dans les mois à venir consistera à construire des projets pour atteindre les objectifs visés en matière d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) par les agriculteurs. Ces projets pourront combiner différents leviers de contrôle et lutte (génétique, cultural, biologique, physique et chimique).
Lors de cette réunion, Benoît Mathé a fait la démonstration de l'utilisation du GPS pour gérer les coupures de tronçons de pulvérisateur et limiter les doubles passages lors des traitements (économies d'intrants). Enfin, l'expérimentation de l'itinéraire de «blés bas intrants» ou «blés rustiques» a été présentée. A ce stade, aucun problème de maladies n'a pu être constaté ; les différences entre les différentes modalités s'expliquent cette année par la résistance variétale au gel. Rendez-vous à la récolte pour les rendements et les performances en terme de marge !

La méthanisation, produire de l'énergie à la ferme, 4 avril à St Léger Vauban (89)

Cette manifestation a rassemblé plus de 20 personnes à St Léger Vauban. A l'ordre du jour, Vincent Gallois a présenté les différents systèmes de production de biogaz en agriculture, les projets et réalisations dans l'Yonne. La classe du lycée agricole de Château-Chinon qui avait fait le déplacement a montré un vif intérêt pour cette thématique d'avenir !



La Semaine du développement durable a remporté un grand succès en mobilisant au total près de 200 visiteurs sur l'ensemble des manifestations.



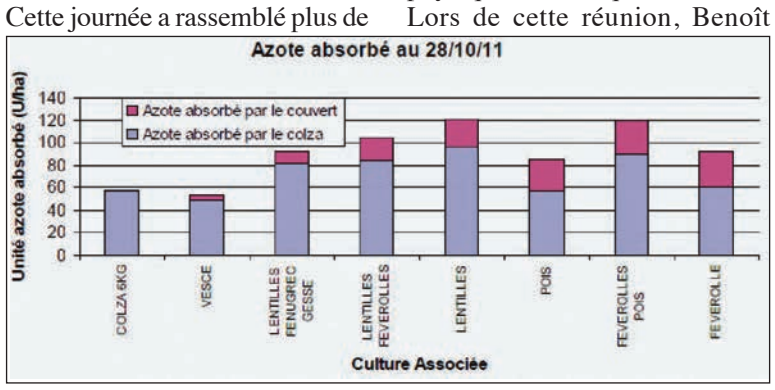
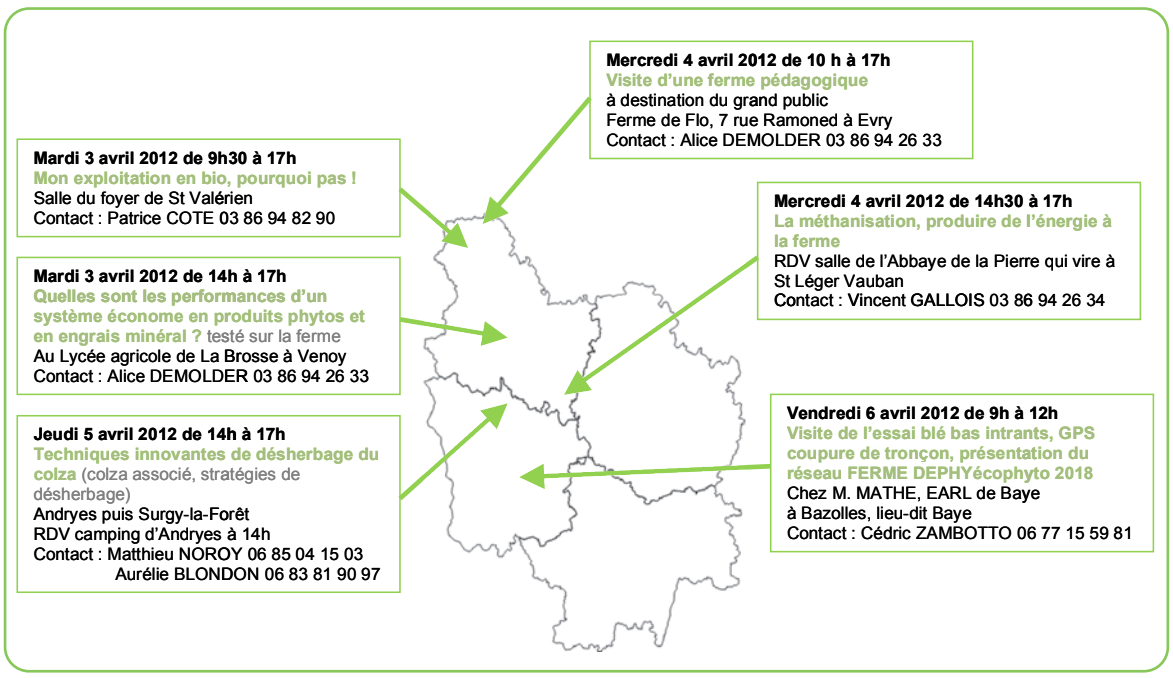


Figure 1: Quantité d'azote absorbé par le colza et les couverts (sans les racines) – Essai de Surgy (réalisé dans le cadre du programme régional Systèmes de culture innovants des Chambres d'agriculture et du programme Picoblé du Cetiom)

▶ En savoir plus…

- Chambre d'agriculture de Côte d'Or: Damien Ronget Tél. 03 80 28 81 20
- Chambre d'agriculture de la Nièvre: Michaël Geloen Tél. 03 86 93 40 71
- Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire: Antoine Villard Tél. 03 85 29 56 22
- Chambre d'agriculture de l'Yonne: Christophe Vivier Tél. 03 86 94 22 26
- Chambre d'agriculture de Bourgogne: Marie-Sophie Petit Tél. 03 80 48 43 23



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ A noter

Aide à l'engraissement des jeunes bovins

Une aide à l'engraissement de jeunes bovins est mise en œuvre en France à partir de la campagne 2012. Cette disposition vise à soutenir un secteur de production économiquement fragile et à favoriser l'organisation et la professionnalisation de la filière. Une enveloppe de 8 millions d'euros est destinée à financer cette mesure.

Conditions d'éligibilité du demandeur :
- Faire parvenir sa demande à la Direction départementale des territoires avant le 15 mai 2012,
- Être adhérent d'une organisation de producteurs au plus tard le 15 mai 2012,
- Avoir signé des contrats avec un ou plusieurs abatteurs au plus tard le 15 mai 2012,
- Produire en 2012 au moins 50 jeunes bovins entre la date d'adhésion et de contractualisation et le 31 décembre 2012.

Définition des jeunes bovins éligibles :
Mâles ou femelles de race à viande ou issus de croisement avec l'une de ces races :
- ayant au moins 11 mois et moins de 24 mois au moment de l'abattage,
- détenus pendant au moins 4 mois et abattus en France et dans les 7 jours qui suivent la sortie de l'exploitation

Documents à joindre :
- preuve de l'adhésion à une organisation de producteurs avant le 15 mai 2012,
- copie des contrats signés par l'éleveur ou par l'organisation de producteurs.

Montant de l'aide :
L'aide sera attribuée sur la base d'un montant unitaire établi par jeune bovin éligible. Ce montant sera déterminé en fin de campagne en fonction du nombre total de jeunes bovins à primer. L'aide sera versée au cours du premier trimestre de l'année 2013.

Pour tout renseignement complémentaire :
Direction départementale des territoires de l'Yonne
Service de l'économie agricole
Tél 03 86 48 42 28
Site Internet : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

DDT 89, Service de l'économie agricole

▶ En bref

Mise en place des commissions inter-régionales d'abattoirs

Une circulaire du ministère de l'Agriculture du 18 avril explicite les missions des commissions interrégionales d'abattoirs. Celles-ci rassembleront les acteurs de la filière (représentants des producteurs, des metteurs en marché, transformateurs et distributeurs, représentants des collectivités territoriales et de l'État, représentants des chambres consulaire), afin d'impulser une réflexion sur la thématique de l'abattage au niveau territorial. Elles devront, entre autres, élaborer une stratégie interrégionale d'abattage (d'ici fin 2012) et formuler des avis concernant les demandes d'aides aux investissements et à la restructuration.

Quatre types d'aides sont prévus : aide aux investissements immatériels, aux investissements matériels de compétitivité, à la restructuration pour aider les rapprochements et fusions d'entreprises et aux investissements matériels dans le cadre d'une restructuration soit une enveloppe de 3 ,85 M€ annoncée par FranceAgrimer (projet à déposer auprès de FranceAgrimer pour le 30 septembre 2012). Ces informations seront ensuite communiquées à l'Observatoire national des abattoirs, également en cours de mise en place.

L'objectif de ces commissions est de limiter les disparités géographiques au niveau de l'abattage et d'améliorer la compétitivité des abattoirs.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▶ Union Charolais Croissance

Une campagne remarquable

La campagne de vente des jeunes reproducteurs au programme Charolais Croissance est désormais terminée et ce sont près de 200 taureaux, livrés dans une vingtaine de départements, qui débutent leur saison de reproduction



Fabien, fils d'Unibloc, né au Gaec Beau (Yonne) : Index de Synthèse IMOCR de 121

Les ventes aux enchères organisées par l'Union Charolais Croissance (stations de Charmoy (89), Créancey (21) et Montrond-les-Bains(42)) et le Centre d'Élevage CIALYN ont attiré de nombreux éleveurs, parfois venus de loin pour trouver le reproducteur le plus adapté à leurs objectifs. Un choix méticuleux, souvent guidé par les techniciens génétique des coopératives adhérentes et qui a porté ses fruits. En effet, cette année 194 jeunes reproducteurs charolais ont trouvé un acquéreur, à un prix moyen de 2800 €. 60% de ces animaux ont rejoint un élevage bourguignon, dont près de la moitié dans la Nièvre.

Mais le rayonnement du programme dépasse nos frontières locales puisque les acheteurs représentent à eux tous, une douzaine de régions : du Nord-Pas-de-Calais à l'Auvergne en passant par la Franche-Comté, la Lorraine et la région Centre, sans oublier les départements de la Loire, la Seine-Maritime et la Creuse. Enfin, avec un prix de vente record à 5900 € et aucun taureau invendu, la station de Charmoy réalise les meilleurs résultats de son histoire.

Mais cet engouement des éleveurs pour le programme UCC ne saurait être aussi fort sans le haut niveau de performances des taureaux proposés. La pression de sélection réalisée grâce aux accouplements raisonnés, puis lors de l'entrée en station et enfin à l'issue de l'évaluation permet de proposer des taureaux qui répondent aux attentes des acheteurs les plus exigeants !

Une réussite qui atteste de la qualité des taureaux présentés

En choisissant chaque année 6 Pères à Taureaux présentant de multiples garanties : facilités de naissance, qualités maternelles (Alait, Avel), potentiel croissance et conformation, l'UCC propose des taureaux aux profils intéressants et variés. Cette 27ème série fût un très bon cru dont nous pourrons retenir quelques performances marquantes : IVMAT (Index Valeur Maternelles) moyen de l'ascendance maternelle de 108, IMOCR (Index Morphologique Croissance) moyen des taureaux de 111 dont la moitié sont utilisables sur génisses et enfin un index DM (Développement musculaire) moyen de 107 pour la quarantaine de fils d'UNIBLOC évalués, signe d'une bonne conformation.

Des taureaux à haut potentiel génétique, des cheptels naisseurs performants, des acheteurs toujours plus nombreux et des techniciens de bon conseil… : la recette d'une campagne réussie !

Audrey Camus
UCC - Cialyn

▶ Zoom sur…

Trois reproducteurs UCC rejoignent le centre de production de semence de Gênes Diffusion

Parmi les meilleurs sujets issus d'accouplements du programme Charolais Croissance, trois jeunes taureaux, présentant des index IMOCR compris entre 120 et 123, ont su retenir l'attention de l'entreprise de sélection Gènes Diffusion. Il s'agit de FABIEN, fils d'UNIBLOC, sur une mère VIGNOL né au GAEC BEAU (89) ; FLAMBY, fils de SYLVANER sur une mère NECESSAIRE, né au GAEC DU GRAND SABLE (89) et de FANTOMAS, autre fils de SYLVANER sur une mère SAVIGNEUX, né à l'EARL HOUDMON (45). Ces trois taureaux se verront alors largement diffusés par insémination dans le cadre du contrôle sur descendance (testage en ferme) ; puis, si leur potentiel génétique se confirme, à l'ensemble des troupeaux charolais.

Eurogénétique

Concours spécial Simmental : un grand cru pour la Côte d'Or

Comme tous les ans, fin mars est une date incontournable pour la race Simmental et cette année plus encore car c'est dans le cadre d'Eurogénétique que le concours national de la race s'est déroulé avec deux invités d'honneur : l'Allemagne et l'Autriche



La Côte d'Or a obtenu le prix du meilleur lot régional, parmi lessept régions en comptition.

Du côté français, trente trois élevages provenant de onze départements avaient répondu présent. Ce sont donc soixante-douze animaux, dont six outre-Rhin, qui se sont vu classés par notre juge René Challan Bellval ancien technicien de la race, ce vendredi 30 mars.
Répartis en dix sections : trois en primipare pour le championnat Espoir, trois en deuxième lactation pour le championnat Jeune et quatre en troisième lactation et plus pour le championnat Adulte.

La Côte d'Or, sous l'égide de Sylvain Aubry président du syndicat de la race, avait fait le voyage avec douze animaux provenant de cinq élevages. Un tri qui ne s'était pas avéré facile, le nombre de places étant limité, il a fallu trancher parmi les vingt animaux présélectionnés. Le choix s'est essentiellement tourné vers des vaches adultes, neuf sur les douze, afin de montrer aux personnes qui en doutaient encore que la race Simmental savait produire du lait en quantité et qualité, savait vieillir tout en étant capable de conserver sa mixité.

Pari réussi car nos représentantes reviennent avec : quatre 1er prix de section, un 2ème prix de section, un 3ème prix de section et quatre meilleures mamelles de section
A tout ceci viendra s'ajouter : le Championnat Mamelle Jeune et la réserve de Championnat Jeune à Capucine de l'EARL Gardey à Beaumont-sur-Vingeanne. Cette superbe fille de Dionis /Waterberg en cours de deuxième lactation a su attirer l'œil du juge par ses qualités morphologiques et sa mamelle quasi irréprochable. La voie était ouverte et Belle Isle de l'EARL du Meix de chêne à Argilly s'est vu octroyer le Championnat Adulte et le prix de Grande Championne du concours spécial. Cette fille de Hofherr /Zeit est une véritable ambassadrice de la race ; elle dégage une harmonie parfaite tant dans ses dimensions squelettiques, ses qualités d'aplombs que par la couverture musculaire, le tout associé à une très bonne mamelle. Cette superbe vache est mère à taureau dans le schéma de sélection.

Le samedi 31 était consacré aux prix spéciaux de la race et là encore nos animaux ont su répondre présent. Diana Manitoba/Rumba du Gaec Aubry à Jours-les-Baigneux à été récompensée du titre de meilleure fromagère avec une lactation de référence à plus 8900 kg à 36 de taux azoté. Squaw Malhax/Zeukar du Gaec du Creux bleu à Villecomte et Unetelle Lys/Malf de l'EARL du Meix de Chêne à Argilly se sont classées respectivement deuxième et troisième dans le prix des meilleures laitières.

Et la cerise sur le gâteau a été la désignation par les juges (Français et étrangers) du lot de la Côte d'Or comme meilleur lot régional parmi les sept régions en compétition. Ce lot était constitué de quatre superbes vaches qui s'étaient déjà illustrées la veille en individuel. On retrouvait : Verveine du Gaec Aubry à Jours les Baigneux, Ardente du Gaec Magnière à Chazeuil, Belle Isle de l'EARL du Meix de chêne à Argilly et Unetelle de l'EARL du Meix de chêne à Argilly.

Un grand merci aux organisateurs pour ce superbe rendez-vous de la race ainsi qu'à Robert, Jean Paul, Didier, Alexis ,Vincent, Romain, Maurice, Gérard, Christophe, Fabien…sans qui rien n'aurait été possible et bien sûr à Sylvain, à qui nous souhaitons, encore un joyeux anniversaire.

Cette belle manifestation s'est terminée bien sûr par le pot de l'amitié accompagné de toasts de notre incontournable Epoisses et de tome de Laguiole.

Patrick Garnier, COOP'EVOLIA



Belle Isle, championneadulte 2012 du concours Eurogénétique.

MITSUBISHI
L'excellence version originale



"Un diamant taillé pour la route."
L 200 CLUB CAB
TVA récupérable** - pas de TVS - pas de Malus
à partir de
17 900 € HT
SOIT 21 408,4 € TTC(1)
sous conditions de reprise*
www.mitsubishi-motors.fr



Modèle présenté : L200 Club Cab 2.5 DI-D 178 ch Intense à 27 658 € TTC (peinture métallisée incluse 550 €) déduction faite de l'offre de reprise Argus + 3 692 €* sur votre ancien véhicule. (1) Prix du L200 Club Cab 2.5 DI-D 136 ch Inform à 21 408,4 € TTC reprise Argus + 3 692 €* déduite. *Reprise de votre ancien véhicule de cylindrée et puissance administrative inférieure ou équivalente, aux conditions Argus (valeur Argus au cours du jour, sous déduction de 15 % pour frais et charges professionnels, des frais de remise à l'état standard et du kilométrage excédentaire - au-delà de 15 000 km/an) plus 3 692 € TTC.** TVA récupérable pour les véhicules assujettis. Offre valable jusqu'au 31/03/2012 chez les concessionnaires participants. Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 06/01/2012 chez les distributeurs participants. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10.000.000 € RCS PONTOISE n°428 635 056 – 1 avenue du Fief – 95067 Cergy Pontoise Cedex. Consommations mixtes gamme (normes CEE) : de 8.0 à 8.1 l/100 km. Émissions CO_2 (normes Euro 5) : de 212 à 215 g/km.
Garantie 3ans ou 100.000 km
MITSUBISHI MOTORS
Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) 03 80 52 99 50

Conduite de véhicules de plus de 3,5 tonnes

La FIMO obligatoire à compter du 10 septembre 2012

A partir du 10 septembre 2012, les permis C ou E(C) ne suffiront plus pour la conduite de poids lourd en agriculture.

Le décret du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Totale Autorisée en Charge (PTAC), dont la vitesse maximale est supérieure à 45 km/h (les attelages tracteur et benne ne sont pas concernés), entre en vigueur le 10 septembre 2012. Par conséquence, la distinction qui prévalait entre les chauffeurs qui conduisaient plus de 300 heures par an et ceux qui conduisaient moins de 300 heures par an est supprimée. Auparavant, seuls les premiers étaient soumis aux obligations de formation initiale minimum obligatoire (FIMO) et de formation continue obligatoire (FCO).

Deux formations obligatoires

Désormais, la conduite d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes dont la vitesse maximale est supérieure à 45 km/h nécessite la réalisation de ces deux formations.

La FIMO est complémentaire au permis C ou E (C). D'une durée de 140 heures, elle est dispensée sur quatre semaines consécutives. Elle permet d'obtenir une carte de qualification de conducteur, renouvelable tous les cinq ans lors de la session de formation continue obligatoire (FCO). Cette seconde formation, d'une durée de 35 heures, se déroulent sur 5 jours consécutifs ou, pour tenir compte des contraintes d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise, en deux sessions de formation dispensées au cours d'une période minimale de trois mois et comportant trois jours puis deux jours consécutifs.

Ainsi, à compter du 10 septembre 2012, tout chauffeur, qu'il soit salarié ou non, qu'il exerce cette activité à titre principal ou occasionnel devra être en règle. Néanmoins, il existe une exception pour les conducteurs titulaires d'un permis C ou E(c), en cours de validité et délivré avant le 10 septembre 2009. Ces derniers peuvent être dispensés de la FIMO, s'ils ont exercé une activité de transport de marchandises à titre professionnel et s'ils n'ont pas interrompu cette activité pendant plus de 10 ans.

FDSEA 58



Photo: Réussir

Au 10 septembre prochain, tous conducteus de véhicule routier dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes devra petre titulaire de la FIMO validéa pas la FCO.

En savoir plus…

La FIMO et la FCO

La formation initiale minimale obligatoire (**FIMO**) est une attestation obligatoire pour les personnes exerçant dans le transport de marchandises ou de voyageurs avec des véhicules nécessitant des permis de conduire du groupe lourd.

Pour l'obtenir, le candidat doit suivre une formation en auto-école ou en centre spécialisé d'une durée généralement de 4 semaines (soit 140 heures) et comporte une partie théorique et une partie pratique sur véhicule (9 heures de conduite et 1 heure de manœuvres en marchandises). Son obtention dépend de la réussite à l'évaluation finale qui se présente sous la forme d'un QCM (questionnaire à choix multiples) de 60 questions (il faut avoir minimum 36 bonnes réponses) et d'une épreuve pratique. Être titulaire d'au moins un permis du groupe lourd : C, E(C), D, E(D). La FIMO est valable à vie mais doit être validée tous les 5 ans par une FCO (formation continue obligatoire).

La **FCO** (formation continue obligatoire) est une attestation obligatoire à tout conducteur routier et toute personne affectée à la conduite d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes de PTAC que ce soit pour le transport de voyageurs ou de marchandises.

Le stage FCO se déroule dans une auto-école ou un centre de formation spécialisé. Sa durée est de cinq jours fractionnables. Contrairement à la FIMO, il n'y a pas de test éliminatoire en fin de stage mais uniquement une synthèse. La première FCO doit avoir lieu au plus tard 5 ans après l'obtention de la FIMO, d'un TP, CAP, CFP où BEP de conduite routier. La durée de validé d'une attestation FCO est de cinq ans.

Formation

S'installer en vaches allaitantes en Bourgogne

Bourgogne formation puissance 4 organise une formation destinée à tous les jeunes qui portent un projet d'installation en élevage allaitant. De nombreux éleveurs partiront à la retraite dans les années qui viennent, il y a urgence à maintenir une production allaitante dynamique en Bourgogne.

Le renouvellement des générations en système allaitant a fait l'objet de plusieurs interventions lors du dernier congrès de la Fédération national bovine qui s'est tenu en Alsace. Jean-Michel Schaeffer, président des Jeunes agriculteurs a insisté sur l'urgence d'une situation qui montre que *«dans les huit prochaines années 70% des éleveurs partiront en retraite»*. Le vieillissement des chefs d'exploitation représente l'autre face d'une réalité qui appelle des mesures concrètes pour éviter la déprise ou l'agrandissement préoccupant des structures. Le maintien de la dynamique de l'installation, en élevage allaitant en particulier, apparaît donc comme essentiel aux Jeunes agriculteurs qui considèrent que l'encouragement et le soutien de l'installation des jeunes doit être un axe fort de de toute politique agricole.

Dans cette logique, les Jeunes agriculteurs organisent une formation destinée à tous les jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'élevage : *«Se créer des opportunités d'installation en vaches allaitantes en Bourgogne»*, les 11 et 12 mai à Gueugnon, en Saône et Loire. Cette formation, particulièrement ciblée, va permettre aux jeunes en recherche d'installation de connaître les offres de reprise et d'association en Bourgogne, de s'informer des dernières analyses concernant la rentabilité des systèmes de production en vaches allaitantes, de nouer des contacts avec des agriculteurs en recherche de repreneur ou d'associé, de mieux connaître le territoire et les filières vaches allaitantes grâce à la rencontre des professionnels qui travaillent dans ce secteur (agriculteurs en vente directe, coopératives, jeunes installés...). Ce partage d'expériences sera complété par l'organisation à la demande d'une visite des exploitations à reprendre le samedi après-midi.



Infos pratiques

Formation réalisée à Gueugnon (71130) à la Maison de quartier, 1 rue de Lisbonne, du vendredi 11 mai à 10h au samedi 12mai à 17h30.

Hébergement et repas organisés du vendredi midi au samedi midi (Hôtel restaurant Saint-Benoît).

Participation (hébergement et restauration compris) 120 euros pour les deux jours.

Organisation Bourgogne formation puissance 4 (3, rue du Golf, 21800 Quétigny. Contact : Marie-Laure Gauvin, 03 80 68 67 75 . Mail : Jeunes-agriculteurs-bourgogne@wanadoo.fr

Vos rendez-vous Formation

21 Augmentez vos chances de trouver un repreneur !

- Rendre votre offre attractive et susciter de l'intérêt
- Identifier les ingrédients de la réussite d'une transmission.

Lieu et date : Créancey Pôle Agricole, 10 mai
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or- 03 80 68 67 84.

21 Construire une aire de lavage de pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires) en prenant en compte :
– La réglementation relative aux aires de lavage
– La conception d'une aire de remplissage et de lavage de pulvérisateurs et de matériel agricole
– La conception des différents produits sur l'exploitation.
Formation illustrée par une visite d'une exploitation aménagée.
Lieu et date : En fonction des inscriptions, 10 mai ou 12 juin (9h00 - 17h30).
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A. Hermant - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 28 81 29.

21 Ovins: alimentation, parasitisme, sanitaire

Faire le lien entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation en prenant en compte :
– Approche de l'alimentation des ovins
– Connaissance et reconnaissance des troubles liés à l'alimentation
– Gestion de ces troubles
Lieu et date : Vitteaux, 10 mai (9h00 - 17h30)
Formation proposée par le GDS de Côte d'Or.
Contact : V. Pabiou - GDS 21 - 03 80 68 67 35

21 Créer ou entrer dans une société

– Devenir acteur dans la création de sa société (démarches, capital social, statut fiscal, social et juridique des associés).
– Se sensibiliser aux relations humaines et aux changements éventuels pour un bon fonctionnement de la société
Lieu et date : Dijon, 16 mai et 21 mai 2012
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou fdsea21@wanadoo.fr

EN SAVOIR +
CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

58 Certiphyto au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise deux stages visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto):
- un stage de 14 heures pour les responsables d'exploitation agricole et producteurs de sapins de Noël qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytopharmaceutiques. La formation aura lieu sur deux jours les 2 et 3 mai au CFPPA.
- un stage de 21 heures pour les responsables de travaux agricoles ou de travaux paysagers qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur 3 jours les 10, 11 et 15 mai au CFPPA.

Programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, techniques limitant l'usage des produits phytopharmaceutiques.
Renseignements et inscriptions: Claude Girerd au CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France 58120 Château-Chinon, ou par téléphone au 03 86 79 49 30, ou par mail à: claude.girerd01@educagri.fr.

58 Dressage de chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de perfectionnement au dressage de chien de troupeau les 7 mai et 13 juin. Cette formation s'adresse aux éleveurs accompagnés de leurs chiens qui ont déjà suivi une initiation ou dont les chiens sont déjà dressés et qui ont quelques mois ou années de pratique et qui souhaitent perfectionner le dressage. La session est animée par S. de Montmollin, formateur à l'Institut de l'Élevage. Elle s'adresse indifféremment aux éleveurs de bovins ou d'ovins, le travail pratique se faisant sur les deux types d'animaux en fonction de la demande des participants. Des places sont encore disponibles.
Renseignements et inscriptions: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

89 Prendre sa retraite : un projet à construire

Dans quelques années ou bien quelques mois, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Vous commencez à y réfléchir, pourquoi ne pas commencer par cette journée de formation ?
Durée : 1 jour
Dates : 3 mai
Lieu : En fonction des inscriptions
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 60 €
Public : Agriculteurs se préparant à la retraite.
Contact : Marc Abonnet, conseiller d'entreprise, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 21 95

89 Protection intégrée des cultures

Les agriculteurs ayant souscrits des MAET sur des territoires à enjeu «EAU» doivent suivre une formation sur la protection intégrée. L'objectif de cette formation est de vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de gestion globale et de réduction des intrants sur votre exploitation.
Durée : 3 jours
Dates : 11 et 25 mai et 14 sept.
Lieu : Saints
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : Gratuit (prise en charge par le Syndicat Intercommunal en Alimentation des Eaux Potables)
Public : Agriculteurs du BAC de Saints.
Contact : Tiphaine Trousson, conseillère environnement, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 22 21

89 Se former au rôle de tuteur

Accompagner un apprenti, un scolaire ou un candidat PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) dans votre exploitation requiert des compétences pédagogiques et professionnelles indispensables.
3 jours pour appréhender dans sa globalité le système de l'alternance dans le cadre du contrat d'apprentissage et répondre aux questions que soulève l'accueil d'un jeune en entreprise (sa formation, son suivi, sa sécurité…).
2 modules
- M1 : 2 jours accueil et accompagnement
- M2 : 1 jour évaluation-sécurité

Durée : 3 jours
Dates : M1 : 14 mai et 4 novembre
Lieu : M1 - Chambre des Métiers de l'Yonne à Auxerre, M2 - CFA Champignelles
Horaires : 9h00 - 17h30
Participation financière : Gratuit (prise en charge par le Conseil Régional).
Public : Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitants ou toutes autres personnes accueillant un jeune.
Contact : Xavier Chevau, conseiller en formation, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 82 93

89 Améliorer ses pratiques phyto

Pour répondre aux objectifs du plan EcoPhyto et diminuer les charges en phytosanitaires, l'amélioration des techniques de pulvérisation apparaît comme un moyen. La réduction des doses utilisées n'est pas incompatible avec une bonne efficacité.
Durée : 2 jours
Dates : 30 et 31 mai
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : Gratuit (sous réserve d'une prise en charge FEADER)
Public : Céréaliers.
Contact: Jean-François Dobrecourt, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Tél . 03 86 34 23 48.

89 Certiphyto viticulture

Devenez incollable sur la réglementation sur la protection de l'utilisateur de produits phytosanitaires, de l'environnement et du consommateur ! Révisez les aspects pratiques de la protection intégrée ! La FDSEA de l'Yonne organise une formation gratuite «Certiphyto viticulture» sur 2 journées, jeudi 10 et mardi 15 mai, de 9h à 17h30, au siège de la FDSEA, 37 B rue de la Maladière à Auxerre.
Au programme : Identifier les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires ; Revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole ; Principes et intérêt de la protection intégrée appliquée à l'exploitation agricole et viticole
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 499 48 10 - fax 01 56 72 57 31 - Mail fdsea.yonne@fdsea89.fr

89 Certiphyto

Le certificat Certiphyto est un document national délivré à des personnes physiques et qui permettra aux détenteurs : d'être en règle pour tout usage professionnel, dans les conditions qui seront définies par la loi dite Grenelle II notamment : le conseil, la distribution et l'utilisation des produits pharmaceutiques à usage professionnel ; de pouvoir effectuer légalement l'achat de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel à partir de 2014/2015.
Durée : 2 jours
Dates : Demandez les dates, sessions régulières
Lieux : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9h00 - 17h00
Participation financière : Gratuit (sous réserve d'une prise en charge Feader)
Public : Agriculteurs, chefs de cultures, responsables de domaine.
Contact : Julian Martin, Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél. 03 86 94 26 38

▶ Des professionnels à votre service


GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Patrick CESCHIN
patrick.ceschin@ceschin.fr
03.86.42.38.61
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
HANGARS, SILOS COULOIRS, CELLULES, MURS, GARAGES, CAVES...
www.patrickceschin-btp.fr
BLOCS 2S BETON®
Ecologique – Economique – Durable

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

AGRI VIDEO SYSTEM
Conditions de morte saison
Installation
Dépannage de proximité
SURVEILLEZ VOTRE STABULATION QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS VOUS TROUVEZ !
VISIONAUTE Advance
La seule caméra zoom 100% numérique à rotation continue (sans butée) qui soit aussi programmable !
www.agri-video-system.com
Installateur agréé Côte d'Or
Ets GAGNEPAIN 21230 - Magnien
Tel. 03 80 90 13 56 - 06 82 03 19 47

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Machinisme

Portes ouvertes au CRA d'Autun

La gamme Claas au grand complet



Les journées commerciales du CRA Bourgogne à Autun se sont déroulées les 19 et 20 avril dernier, un rendez-vous annuel où l'équipe de l'antenne autunoise s'affaire pendant plusieurs jours pour préparer une exposition de matériels plaisante et des animations sur le libre-service. Cette année, une quinzaine de tracteurs alignés au cordeau par puissance a particulièrement frappé les visiteurs, sensibles aux efforts déployés pour les accueillir. Outre les tracteurs, un pôle fenaison et récolte était présenté avec faucheuses, faneuses, andaineurs et presses balles rondes et cubiques, sans oublier les chargeurs télescopiques Scorpion. La surprise par rapport aux années antérieures venait sans doute du nombre de moissonneuses-batteuses exposées. L'équipe d'Autun a, en effet, vendu 5 machines lors de la dernière campagne, un record en secteur élevage, qui pour Philippe Lerat, directeur du CRA, «*traduit une reconnaissance de la qualité du service développé par l'équipe*».

Bovins

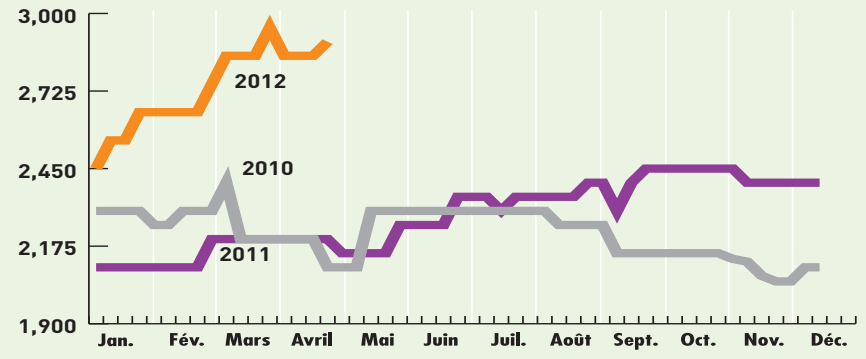
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/04/12	Bourg-en-Bresse 24/04/2012	St Christophe-en B. 18/04/2012	National : 18/04 au2404
Vaches viande (V)	U		3,80 €	3,89 €	3,80 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,70 €	3,61 €
	O	-	3,45 €	-	3,29 €
Vaches mixte (M)	R		3,30 €	-	3,33 €
	O	-	3,10 €	-	3,20 €
Vaches lait (L)	O		3,10 €	-	3,07 €
	P	2,97 €	2,90 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,30 €	4,27 €	4,07 €
	R	-	3,85 €	3,96 €	3,68 €
	O	-	3,35 €	-	3,25 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	3,10 €	3,13 €	2,98 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Tendances locales

Sicafome (prix au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 24/04/2012

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,18	-
250-300 kg	-	3,13	2,87
300-350 kg	-	2,96	2,81
350-400 kg	3,00	2,86	2,70
400-450 kg	2,92	2,80	2,70
450-500 kg	-	2,63	2,49
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg		2,48	2,39
300-350 kg	2,95	2,45	-
350-400 kg	2,65	2,37	2,28
Taurillons 12-18 mois			
500 kg et +	-	2,52	
Génisses 12-18 mois			
350-400 kg	-		2,24
400-450 kg	-	2,28	2,12
Taureaux			
350-400 kg	-	1,89	-
Vaches			
- 5 ans	2,35	2,05	1,89
5-10 ans	2,21	2,00	1,83
+10 ans	2,29	1,89	1,77
Génisses			
24-36 mois	2,65	2,10	1,92

Tendance :
97% vendus
L'offre se replie au fur et à mesure que la saison s'avance, et les besoins restent très importants dans toutes les catégories.
Broutards-Taurillons: le déséquilibre offre/demande s'accentue et les tarifs continuent de progresser.
Laitonnes-génisses: Transactions fluides et cours fermes.
Vaches-Génisses 3ans: L'activité commerciale est toujours aussi soutenue. Les cours sont reconduits.
A noter: En raison du 1er, Le marché de la semaine prochaine se tiendra mercredi 2 mai aux horaires habituels.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/04/2012

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 375 kg	800-1100 €	2,47-3,25 €
455 à 580 kg	1200-1350 €	2,27-2,65 €
445 à 610 kg	1110-1360 €	2,24-2,63 €
Laitonnes		
175 à 300 kg	480-730 €	2,17-2,73 €
325 à 435 kg	770-950 €	2,17-2,46 €
Génisses		
340 à 405 kg (16-24mois)	610-950 €	1,63 - 2,42 €
470 à 585 kg (24-36 mois)	920-1180 €	1,83 - 2,09 €
Vaches		
légères	980-1070 €	
entre-deux	1120-1350 €	
lourdes	1360-1650 €	
Taureaux		
720 à 880 kg	1490-1550 €	1,72-2,15 €

Tendance : Apports restreints en mâles face à une forte demande. Les cours augmentent fortement sur les moins de 400kg. Tarifs également plus fermes en lourds. Vente totale.
Commerce plus actif en laitonnes et génisses d'export à des tarifs plus fermes avec peu d'invendus. Vente rapide en taureaux, cours facilement reconduits.
Malgré un nombre important de vaches non annoncées, la quasi totalité des animaux trouve rapidement preneurs, à des cours qui restent fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 25/04/2012

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,00
250 à 300 kg	3,05	2,85
300 à 350 kg	2,95	2,80
350 à 400 kg	2,86	2,66
400 à 450 kg	2,70	2,48
450 à 500 kg	-	-
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,59	2,46
200 à 250 kg	2,54	2,35
250 à 300 kg	2,49	2,27
300 à 350 kg	2,47	2,25
350 à 400 kg	2,33	2,23
Génisses		
(24-36 mois)	2,17€	2,00
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,90
5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,75

Tendance :
Commerce fluide toutes catégories

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/04/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,85 €	nc

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/04/12 au 22/04/2012*

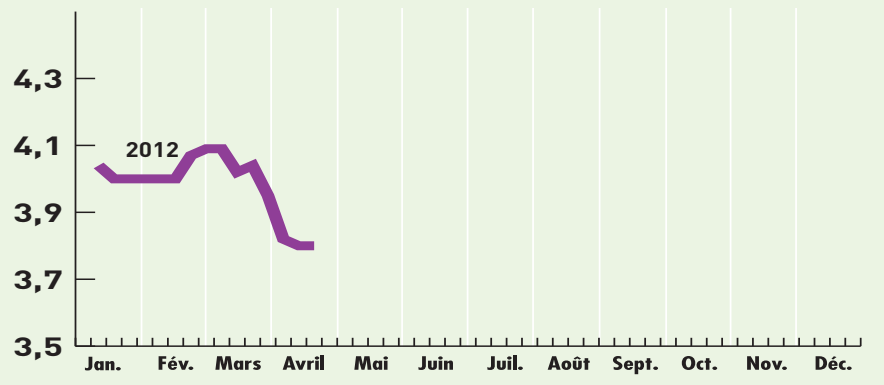
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,78 €	2,70 €
350 kg	-	2,69 €	2,62 €
400 kg	-	2,61 €	2,55 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	2,42 €
500 kg	-	2,38 €	2,35 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,33 €	2,27 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,15 €	2,10 €

Tendance :
Les sujets moins lourds sont plus recherchés et soutiennent les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/04/12 au 22/04/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,80 €	3,62 €	3,53 €			
Races mixte		-	3,52 €	3,48 €	3,48 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-				
Races mixte				-	3,47 €	3,41 €	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	3,92 €	3,85 €	3,80 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,88 €	3,85 €	3,79 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,85 €				
Races mixte				3,43 €	3,40 €		
Races lait					3,13 €	3,12 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,20 €	4,05 €	3,93 €	3,83 €	3,39 €	-	
Viande +350 kg	4,22 €	4,05 €	3,97 €	3,86 €			

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 16 AVRIL AU 20 AVRIL 2012

Bovins de boucherie

Les échanges sont plus réguliers, faute d'offre suffisante, dans les bonnes femelles label. Les tarifs sont stables pour les bonnes femelles charolaises de qualité bouchère. La demande reste suivie dans toute la gamme de marchandise destinée à la coupe des GMS et les acheteurs peinent à maintenir les prix au niveau actuel. En réformes laitières, l'orientation commerciale est positive sur un marché sans disponibilité. Les tarifs sont en progression pour l'ensemble des vaches frisonnes et montbéliardes avec des perspectives assez fermes pour les semaines à venir. La demande est régulière dans les taureaux de réformes. Dans les jeunes bovins, la demande reste lourde avec des marchés Italiens et Grecs sans besoin, mais face à la réouverture des exportations vers la Turquie et le Liban, les volumes disponibles à la vente sont en retrait ce qui permet une stabilisation des cours. ■

Broutards

Depuis le redémarrage des exportations vers la Turquie, l'activité commerciale est plus ferme pour les bons broutards ou taurillons charolais lourds. La demande est régulière dans les légers recherchés pour la repousse ou la mise en production sur le marché intérieur. Dans les femelles, les bonnes laitonnes vaccinées se stabilisent sur l'Italie. Le commerce est également moins difficile dans les plus petites destinées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les difficultés d'écoulement dans le domaine de la viande de veau entraînent une réduction de la demande. Les intégrateurs impriment une légère pression sur le marché en réduisant leurs tarifs dans les veaux frisons ou montbéliards. En élevage, les transactions sont également plus sélectives avec une accentuation du différentiel de prix entre les bons veaux frais et viandés et les veaux de pré. ■

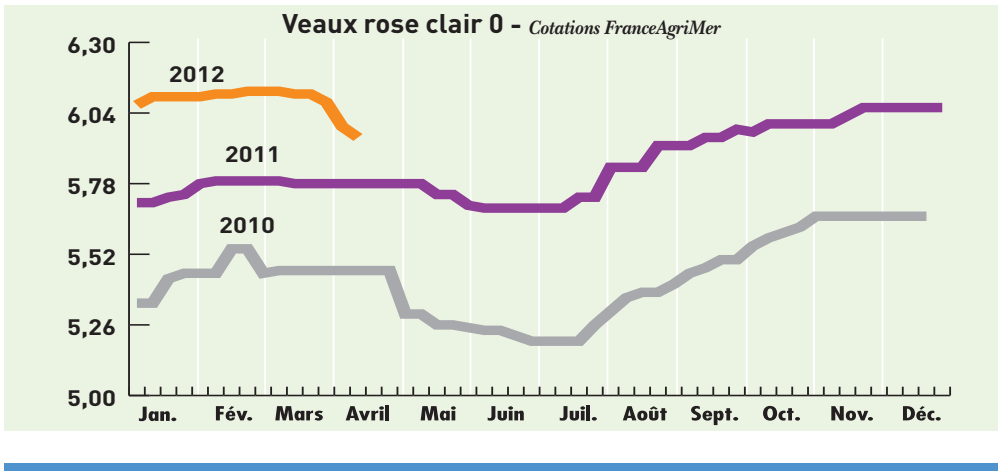
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/04 au 24/04/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,66 €**	-	-	-
U	**7,91 €**	**7,28 €**	**5,88 €**	-
O	**6,14 €**	**5,95 €**	**4,93 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/03 au 24/04/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**69**	**400-520 €**	**430-490 €**	**250-320 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**200**	**220-550 €**	**200-460 €**	**170-300 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**115**	-	-	**120-170 €**	**80-195 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**609**	-	-	**140-205 €**	**145-175 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du16/04 au 22/04/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,45 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 23/04/12*

Agneaux (332)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,05-3,31**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,05-3,44**	**2,75-2,96**
Gras (44-50 kg)	-	**2,76-3,19**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Brebis (23)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,86-1,38 €**	**0,48-0,87 €**

Divers

Agneaux maigres	-
Béliers	**85 à 110 €/animal**
Chèvres	**11 à 37 €/animal**

Tendance
Vente 99%.
Agneaux La météo est peu propice à activer la consommation, et les besoins sont donc plus réservés. Malgré tout, la totalité des lots a trouvé preneur à des cours qui sont en léger recul.
Brebis La demande est suivie et les cours sont en légère baisse.
Béliers-caprins Cours sans changement.
Prochain marché lundi 7 mai (pesée 7h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/04/12*

Amenés:70	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**80-125 €**	**1,67-3,38 €**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**26-83 €**	**0,49-1,05 €**
Béliers	-	-

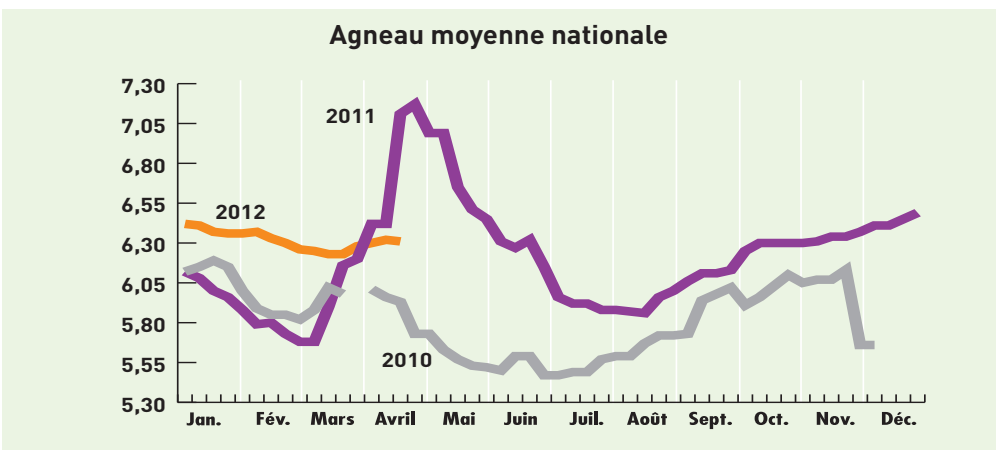
Présentation de qualité hétérogène, stabilité des tarifs.
Prochain marché le lundi 30 avril aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,51 €**	**6,24 €**	**5,65 €**
Couvert	16-19 kg	**6,33 €**	**6,10 €**	**5,48 €**
Gras	13-16 kg	**4,58 €**	**4,46 €**	**4,08 €**
Gras	16-19 kg	**4,41 €**	**4,14 €**	**3,86 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,92 €**	**6,31 €**



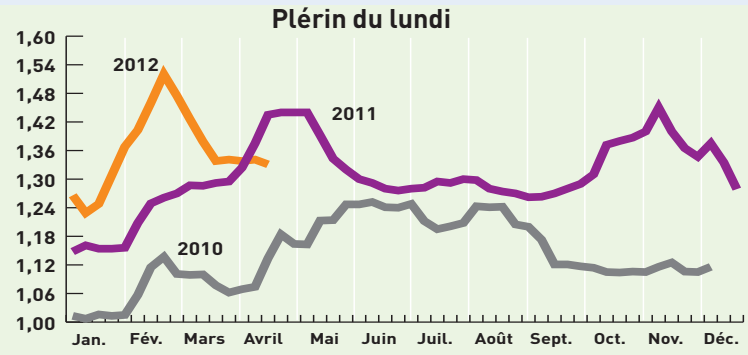
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 467 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/04/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,331 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/04/2012 au 19/04/2012*

1,55 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 16 à 18
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
16/2012	**1**	**54 100**	**contrat**	/	/	**2**
17/2012	**1**	**15 000**	**contrat**	/	/	**2**
18/2012	**0**	**0**	-	/	/	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 16/04/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,60 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 5,60 à 5,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,60 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

<N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 du 1er au 15 avril et du 16 au 30 avril pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	198 à 199	T C
	76/220/11%	avril-juin	198 à 199	T C
Sud Est	BPMF	avril-juin	210	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	avril-juin	206	V C
Nord Côte d'Or	BPMF	avril-juin	200	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	avril-mai	280	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	66/67 kg/hl	avril-juin	210	T C
Nord Côte d'Or	-	-	inc	C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	avril-juin	194 à 195	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 24/04/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Asperge violette-verte France cat I 16-22 mm plateau	**4,80 €**	-	-
Bette France plateau	**1,15 €**	**1,50 €**	**1,40 €**
Céleri-rave France	**0,80 €**	**1,05 €**	**0,70 €**
Chicorée frisée France cat I colis de 10 (la pièce)	**1,40 €**	-	-
Chou frisé France cat.I	**0,65 €**	-	-
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,35 €**	-	-
Echalote France cat.I	**1,60 €**		**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,20 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**1,60 €**	-	**1,60 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (30 fruits)	**1,20 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,47 €**	**0,48 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,47 €**	**0,48 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,65 €**	-	-
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,55 €**	**1,20 €**
Oignon blanc frais France cat I la botte (la botte)	**0,55 €**	-	**0,60 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,00 €**	**1,05 €**	**1,10 €**
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,85 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 170-215 g caisse litée	**1,00 €**	-	**1,35 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**1,00 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 170-215 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,10 €**	**0,75 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,26 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	**0,90 €**	**0,55 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,45 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,50 €**	**1,70 €**	**1,40 €**

Matériel

Tracteur

03 - Vends tracteur MF 145 parfait état.
✆ **04 70 45 52 57**

10 - VENDS tracteur John-Deere 7710, 1997, 7 700 h., rel. avant, bon état (réf. 1702)
✆ **06 82 92 81 17**

21 - VENDS tracteur Renault Temis 650 Z, - presse BR JD 590, - andaineur Kuhn GA 3501, - faneuse Kuhn 4 T., - déchaumeur Razol, - distributeur Kuhn, - brabant Naud 5 corps, TBE. (1607)
✆ **06 14 64 04 45 - 06 14 29 36 66**

21 - VENDS tracteur NH T 6090, déc. 2010, 480 H, état neuf, BV, range commande (réf. 160D)
✆ **06 16 66 38 16**

26 - Cse retr. vds tract. Renault Ceres 75 4RM 5670 H 1997 + charg. Mailleux + fourche + Godet TBE
✆ **04 75 21 20 19 hr**

39 - Vds Renault Arès 620 RZ 97 110 cv, 4 715 h, clim. 3DE TC10 pneus AR 520 neufs 22 000 HT
✆ **06 86 92 54 21**

39 - Vds Deutz M 610 an. 09 clim. PDF rel. av. pont sup. 1 020 h, 50 000 euros HT
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds Renault 75 34 MS de 89, surélévateur Agram à pince, semoir Nodet 3 m, 21 rgs, bon état
✆ **06 79 06 71 71**

69 - Vds maraîcher tracteur Case 2130 4 RM arceau 2400 H. desherbeuse à gaz 2 rampes de brûleurs commande électrique TBE.
✆ **04 78 90 58 71 après 20 H.**

71 - Part. recherche tracteurs MF 1080 et Soméca 1300 super.
✆ **06 27 39 32 05**

71 - Vds tract. Renault 103 54, année 97, 5.985 H, 93 CV, pneus 50 %, très bon état.
✆ **06 81 87 02 84**

71 - Vds tracteurs MF 3060, 4 RM, 7.000 H, Electronic, très bon état - MF 4325 Power Shuttle 24/24, 4 RM, 1.500 H avec chargeur.
✆ **03 85 54 58 23**

71 - Elev. charolais HBC, vd 1 taureau 6 ans et 1 taureau 2 ans, vaches suitées. EARL Pacaut J-M.
✆ **06 84 10 17 27**

84 - Vends tracteur Renault R50S an. 82, 2450 H, TBE. Prix : 4 500 euros.
✆ **06 07 94 21 40**

84 - Vends Tournesol TS 2250 AR autonome, commande électrique + 1 jeu couteaux neuf, année 2004, bon état.
✆ **06 82 16 10 31 HR**

84 - Recherche tracteur Centaur ou Allis Chalmers G porte outils dans l'état ou pour pièces.
✆ **06 01 14 39 54**

Travail sol

26 - VDS SEMOIR MAIS EQUIPE PNEUMATIQUE 4 RANGS TBE PRIX A DEBATTRE
✆ **0475684022 HR**

26 - Vds herse alternative Amazone + port à court 2000€, semoir à maïs Carraro 1500€, Round Baller JD550 2000€ - Le tout TBE
✆ **06 84 69 04 25**

38 - Vends charrue 2 socs HBO + HB1 2 socs.
✆ **04 76 32 19 84 06 31 90 52 47**

71 - Cherche treuil 3 pts type Menant, seul ou monté sur petit tracteur.
✆ **06 25 33 04 39**
06 84 18 45 51

84 - Vends Intercep hydraulique + cultivateur Clemens, année 2010.
✆ **04 90 61 82 82**
ou 06 59 74 10 28

Récolte

01 - Vds RB John Deere 545 tbé révisé + jumelage 16-9-34
✆ **06.85.59.85.50**

01 - Vds charrue Bonnel 6 corps Monoroue tbé possibilité échange
✆ **06.75.44.36.73**
ou 06.14.53.90.69

01 - Vds faneur Kuhn GF 5001 MH année 2000 tbé sans TVA
✆ **06.87.39.09.34**

07 - A vendre enrubanneuse état neuf et tank à lait (900L) cause retraite
✆ **04 75 34 99 81**
ou 06 81 85 57 02

21 - VENDS girofaneur Kuhn 5001 MH, - andaineur Kuhn GM 4001, - décompacteur 3.50 m., 6 dents Michel + Paker (réf. 1501)
✆ **03 80 97 03 03**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 86, 88, 96, 98 - John Deere, 952, 955, 965, 970, 975, 985, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, 1177, 1188, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060 et Presses MD et RB (réf. 160E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ramasseuse à noix R2000 année 1989 4 pneus neufs bon état prix 12000 euros
✆ **06 80 81 78 61**

38 - Vds presse moyenne densité JD 330 TB état peu servi largeur 2 m, prix : 1600 euros.
✆ **06 43 40 73 13**

38 - Recherche andaineur Kuhn modèle GA300, matériel en bon état, offre :
✆ **04 74 59 25 34 HR**

39 - Vds pirouette Krone 6 toupies 7m70 bon état, 2004, 3 000 euros, Jura Sud
✆ **06 33 10 82 65**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS 2002, TBE, entretien JD coupe 5.5 m. suivie au sol, 960 h. batteur, chariot (réf. 150A)
✆ **06 75 86 52 20**

84 - Vds MAV Alma Selecta 2007, 30 hl, kit graissage 4 extracteurs, 1ère main, TBE, batteurs neufs, peu servi : 22 500 euros.
✆ **06 25 61 27 38**

84 - Vds calibreuse cerise Calibrex 6 bandes + 1 tapis 2 tables de tri : 6 500 euros.
✆ **06 10 16 45 89 ou 04 90 61 94 76 HR**

89 - VENDS MB Claas Mercator 60, coupe 3.60 m., année 76, 1 800 h., bon état, prix à débattre (réf. 1701)
✆ **03 86 65 10 22**

Traitement

26 - Vds atomiseur Berthoud 1500 litre manche air noyer faucheuse rotative Kuhn 5 assiette
✆ **04 92 66 01 22**

71 - Vends pulvérisation cellule Sprint voute Sitex, traitement face par face, T. B. état.
✆ **03 85 35 81 60**
06 98 16 31 06

Arbo-viti

26 - Vds calibreuse abricot à rouleaux+élévateur et tapis de tri
✆ **06 70 65 84 56**

71 - Vds semoir herbe/céréale 80 cm, état neuf, 3.200 E HT - conteneur métal 220 blles pliable, 45 E HT.
✆ **06 71 60 25 67**

Épandage

26 - Vds épandeur à fumier Rivière Casalis 4,5 tonnes BE
✆ **0475482723**

38 - Vds semoir engrais Vicon 1500 l avec bâche épandage poudre + lève sac.
✆ **06 08 32 95 59**

Irrigation

38 - Vds pompe immergée S4E 27 T 4 kw avec coffret DSE 18 tri servie 10h.
✆ **06 27 42 15 94**

38 - Vend couverture intégrale pour 1 ha tuyaux pompe cannes compteur.
✆ **04 74 83 63 22**

84 - Vends 100 tuyaux alu. 6 m diam. 50 av. semelle canne arroseur, 100 tuyaux alu 6 m diam 50 avec crochets avec remorque : 1 800 euros, tondeuse autoportée 16 CV coupe 102 cm : 700 euros.
✆ **06 12 53 46 41**

Cave

69 - Vend cuve inox 27 hl. stockage.
✆ **04 74 71 35 15**

84 - Vends 5 barriques 225 L, François Fres. 1 vin rouge. Valeur neuve : 720 euros l'une, cédée à 230 TTC. St Estève 84-Uchaux.
✆ **04 90 40 65 65**

Manutention

58 - VENDS remorque benne CU 8 T., flèche à ressort, portes automatiques, 2 600 € (réf. 1709)
✆ **03 86 26 25 36**

Trav. publics

69 - Compresseur Mobilair 24 cv. avec divers accessoires. Bon état.
✆ **06 84 04 90 97 après 18 H.**

Agri. divers

01 - Vds cse changement production cornadis autobloquants antipendaison, salle de traite 2x6 Manus avec décroch. - 70 logettes
✆ **04.74.30.58.22.**
ou 06.10.79.57.77

01 - Autochargeuse jeulin année 2004 bon état coupe 1 m 85, 27 m3 commande hydroélectrique
✆ **06.28.35.81.95**

07 - Cherche charrue trisocle non stop ou hydraulique + endaineur
✆ **06 77 01 42 90**

07 - Vds faucheuse rotative Kuhn 4 assiettes relevage hydraulique très bon état
✆ **06 85 14 46 51**

07 - Vds van marque noel 2 places bon état
✆ **06 18 64 09 25**
ou 04 75 04 09 41

07 - Vds tuyaux PE diam75 10 bar 800m + round baller Supertino SP 1200 liage ficelle pick up large matériel en bon état rénové + tunnel d'élevage démonté avec bache neuve
✆ **06 77 61 08 88**

26 - vds bétaillère 7-8 bêtes long caisse 4m50 barriere contention 2000 euros à débattre Bon etat
✆ **0615198166**

38 - Part. recherche plateau fourrager 6mx2,40, Dépt 38.
✆ **06 30 52 99 57**

38 - Vds remorque auto chargeuse de balles 1006 monte bottes 7 m.
✆ **04 76 36 20 94**

38 - Vends 1 remorque 2 roues en bois 2T5 avec fourragères 3 volets métalliques 1m46x0,92 9de 1m46x1m47 2 roues cages 14x28.
✆ **06 72 51 71 81**

• Régénérateur de prairies AGRIMAT 6,80 m état neuf
• Ébouseuse BOTTIN 7,80 m état neuf
Ets BONORON
58 - Moulin-Engilbert
03 86 84 20 22

38 - Vends cultivateur 3 poutres 13 dents 4 pneus 2155R 2 cuves mazout 5300 l 3300 l.
✆ **06 15 35 36 58**

38 - Vds herse rotative Lely 3 m rouleau barre port-à-court hydraulique 800 E BE, semoir à blé Sulky 2,30 m TBE : 250 E, herse plate lourde 4,50 m repliage manuel 500 E, bétaillère 3 places BE : 800 E, C15 diesel pour pièces : 500 E, 2 cuves à gasoil 1000 litres chacune 1 en fer et 1 en plastique.
✆ **06 60 77 58 11**

38 - Semoir engrais Kuhn 600 l 2 disques charrue vigneronne 3 socs scie circulaire 380 volts le tout sans TVA.
✆ **04 76 32 17 56**

38 - A v. bineuse 6 r herse plate hyd 5 m vibro hyd 4,5 Renault 113 - 14ts - 4 r iverseur et embrayage refait.
✆ **06 80 43 18 51**

38 - Vds salle de traite 2x4 décro charrue 4 socs cuve fuel 1000 l climatiseur bureau.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Particulier achète pierres molasse de grande taille type encadrement de porte.
✆ **06 72 93 04 48**

42 - Vds tank à lait Japy 2800 l 1997 jge auto très bon état, libre de suite
✆ **04 77 94 48 59**

42 - Vds rampe arrosage complète + canne 1 m et 2 m pour maïs
✆ **06 88 38 03 06**

69 - Vds épandeur Gilibert 5 T. faucheuse cond. NH 447 semoir maïs 4 rangs méca. le tout TBE bas prix.
✆ **04 78 48 65 55 HR**

84 - Vends remorque L : 4,50 m x l : 2 m, moteur pompe, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Vends pulvé. porté Gaysa 600 L, rampe hydr. 12 M, élévation de la rampe hydr., rince pompe et mains TBE - filtre tamis TBE, col de cygne diam.100, div. racc. pour arrosage – multi fraise Badalini TBE (2 fraises) - vibroculteur Vicom 3 M + roues de jauge - pompe râteau diam. 100.
✆ **06 10 02 12 75**

84 - Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, cover-crops 24 -28 dis., semoirs 2,5 -3 et 4m, vibroculteurs 5,10 - 6 -6,50 m, bennes 8 -10 -12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends porte-outil Aguilar + interceps pelle rétro Chabas, cyclomoteur Yamaha 49, cuve béton 100 hl.
✆ **04 90 70 96 80**

Élevage

01 - Cse cess lait vds salle de traite TPA 2X6 Delaval avec décro - surpresseur plancher mobile chien électrique
✆ **06.83.46.27.94**

01 - Cse cess lait vds salle de traite TPA 2X6 Delaval avec décro - surpresseur plancher mobile chien électrique
✆ **06.83.46.27.94**

01 - Vds MàT Manus 2x4 possible 2x5, progra lavage - transfert lait 0,20 diam avec lavage intérieur, décro automatique
✆ **04.74.42.50.59. HR**

03 - Vends Tank à lait Delaval 2 600 L cause cessation. Urgent.
✆ **04 70 42 77 29 heures repas**

21 - VENDS benne Duchesne semi-élévatrice 9.5 T., bon état, bâche, pneus neufs, flèche ressort, béq. hydraulique (réf. 1711)
✆ **06 87 21 21 00**

26 - chaine d'alimentation Pal Mini Drink 2euros bac à eau 1000 L Laine de verre 7 cm environ 1,40 euro le m²
✆ **0475271833**

38 - Vends tank à lait marque Japy 1150 litres dépt. 38.
✆ **04 76 32 38 51 HR**

38 - Vends tank à lait 350 litres, Stratinox.
✆ **04 76 38 96 18**

58 - VENDS bétaillère 6 m. X 2.40 m. (réf. 16VB3)
✆ **03 86 76 17 95**

58 - VENDS 2 nourrisseurs bovins avec parc sélectif, 600 € les deux (réf. 1617)
✆ **03 86 50 60 70**

70 - Cause cessation laitière, vends Tanks à lait JAPY 1060L 700 euros, JAPY 1200L 850 euros, Proche de Vesoul.
✆ **06 79 68 45 25**

71 - Vds lactoduc inox Wesphalia, RPS 700, 5 griffes, 45 m, complet.
✆ **03 85 50 54 14**

89 - VENDS pailleuse distributrice portée Belair Brick 2036, 6 000 euros HT (réf. 1705)
✆ **06 82 27 78 25**

89 - VENDS remorque Ferguson de collection 3 T. Benne, à débattre (réf. 1710)
✆ **03 86 66 33 72**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds C15 d First 2005, 67000 kms, v. élec f centra, galerie, crochet at pneus neufs, gris métal bon état.
✆ **06 10 41 70 30**

58 - VENDS 4 X 4 Daihatsu Rocky SX, 253 000 kms, TBE, prix à débattre (réf. 1708)
✆ **06 87 31 57 31**

58 - VENDS Clio société, 180 000 kms, rouge, année 2001, entretien régulier (17VB2)
✆ **03 86 69 04 39 HR**

69 - EX HDI 2004 181000 km. distri Nv. CT OK 3 ou 6 pl. Banq. amovible 5300 euros.
✆ **04 74 01 15 48**
ou 06 84 55 08 79 HR

84 - Vends camion plateau Nissan 3,5 T an. 2001, TBE, 84 000 km, CT OK : 9 000 euros.
✆ **06 76 74 30 86**

88 - Vends camion Mercedes bétaillère 3,5 T bon état prix à débattre.
✆ **03 84 68 11 06**
heures repas

Tourisme

38 - Vds Xsara Picasso 2.0 HDI, 90 pack 2004, 114000 kms très bon état, CT ok : 5100 euros.
✆ **04 74 33 76 66 HR**

54 - Vends pick up Mitsubishi L200 110.000 km TBE et Toran VW 142.000 km TBE, CT OK, courroie OK.
✆ **06 86 70 55 92**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ **06.34.99.41.78**

21 - ACHAT foin sur pied et paille en andain, tarif garanti, selon surface (réf. 1706)
✆ **06 15 31 52 62**

38 - Vds foin et paille.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds paille haute densité blé orge millet sous abri.
✆ **06 25 31 32 26**

39 - Vds séchoir balles rondes clim. air an. 2007 16 botte
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable p. large, moiss.-batt. Claas NH
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Vds 100 T. ensilage de maïs 2011 bonne qualité 50 euros/ T. Possibilité de livraison.
✆ **06 70 16 92 96**

69 - Vds pic arrière pour transport 2 balles AGE de 2010 cause double emploi : 350 euros.
✆ **06 87 68 85 62**

71 - Vds piquets acacia, 2 m, épointes.
✆ **03 85 92 67 69**

89 - Foin botte ronde, 300 kg, 45 € (réf. 1712)
✆ **06 83 28 02 81**

Fourrage

21 - ACHETE foin/herbe sur pied, Val de Saône - Plaine, Dôle, Tavaux (réf. 1306)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - ACHETE paille en andins ou pressée (réf. 1614)
✆ **06 24 83 40 73**

38 - jcl agri achète paille en andain, 30 E la tonne et foin luzerne, 50 E la tonne aux alentours de Beaurepaire 38270.
✆ **06 62 53 80 54**

38 - Vends enrubannage 2011, botte ronde 30 euros et botte carrée 40 euros.
✆ **06 70 27 80 21**

69 - Vends four. paille botte moyenne densitée.
✆ **06 07 33 56 91**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends foin et regain balles rondes, paille bonne qualité.
✆ **06 33 33 31 81**

Propriété

03 - Vds corps de ferme Aurouer ac 10 ha maxi. Notaire à Lurcy-Lévis
✆ **04 70 42 63 99 ou 04 70 67 80 08**

89 - Agriculteur CHERCHE terres vente ou location dans 89 ou 58, étudie toutes propositions (réf. 1612)
✆ **06 22 97 92 88**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois Charolais issu IA au choix, RB Krone pack 1250 balls 120x120 - pir. Pottinger ZK 209 6 T - élagueuse Rousseau type P48M rotor 120 - sem. maïs Carraro 5 rgs - charrue tris. poss. 4 C. - ens. herbe 150m3 - semoir engrais Amazone 1200 kg 2 pl. - 2 buvettes de prairie - ratelier foin + foin - 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**



21 - VENDS 15 DPU (réf. 1502)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - VENDS piquets de grosses sections en acacias en 2 m. à 2.20 euros. et 1,50 m. à 1.65 euros non appointés, très facile à prendre (réf. 1704)
✆ **06 21 22 45 45**

25 - VDS griffe à fourrage Brunnhuber LKG ST 750 K à démonter à cable, 1 évacuateur à fumier Dimag chaine Marine 40 m, 1 cuve à eau 1200 l sur roues avec flotteur.
✆ **03 81 68 81 31**

26 - Vds 411 Fenot Vario 5700 heures année 2002 Laveuse à noix 4mètres RLTI9D 5 P
✆ **06 26 90 59 08**

26 - Cherche plateau pour 6x4 Polybenne de 6.50m x 2.50m en BE. Vd decavailloneuse HY
✆ **04 75 53 60 86 HR**

38 - Vds vaches génisses Montb. Abondance, épandeur fumier presse MD Claas Markan 40 remorque Fou.
✆ **06 70 13 58 57**

58 - VENDS bac à cire «BAYLE» monté sur roulettes, recyclage + filtre circuit électrique neuf + thermostat indépendant très bon état, 1 500 euros (réf. 170B)
✆ **03 86 26 16 47**

69 - Vds hangard charpente bois 28*1,5 H 6 m. - Tunnel charpente Lame et collé couverture tolle acier ondulé 40*15.
✆ **06 60 97 83 90**

70 - Vds cellule à grains 400 qx. Prix à débattre.
✆ **03 84 74 30 19**
ou 06 80 67 80 21

84 - Achète plancher en chêne ancien (larg. entre 15 et 45 cm x L 2 à 4 m), et tous matériaux anciens. Me déplace (dépt 44). lechene
✆ **06 03 62 05 89**

88 - Recherche enrubanneuse bon état, benne Brimont 12 tonnes.
✆ **06 12 85 67 49**

Location

Agricole

26 - Cherche à louer bas prix à jeune agriculteur de pref ferme + 20 ha terres condition cohabitation avec propriétaire 70 ans pour compagnie + garde 10 vaches
✆ **0475070853**

Autre

21 - CHERCHE à louer pour un mois gros tractopelle ou pelle 10 T. godet 800, secteur Nord Is sur Tille (réf. 1703)
✆ **06 08 76 37 06**

Offre

Emploi

ELEVAGE SERVICE
NEW HOLLAND AGRICULTURE
Dans le cadre de son développement
Recrute
1 mécanicien Matériel agricole
Envoyez CV + lettre
ZAE Prés Magnins
39600 LES ARSURES

01 - Exploitation polyculture élevage porcs recherche salarié pour CDD 35H/semaine
✆ **06.88.55.38.02**

01 - Couple ferait travaux auprès d'animaux de la ferme contre logement
✆ **06.48.32.33.66**

01 - Expl. laitière recherche salarié polyvalent à partir du 20-05 au 20-07
✆ **04.50.56.32.85**

21 - Ferme polyculture élevage secteur Mirebeau (21) CHERCHE apprentis, logement possible (réf. 1213)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - Ferme polyculture et élevage CHERCHE apprentis (réf. 1507)
✆ **03 80 31 93 06**

21 - CHERCHE salarié agricole motivé, sérieux, autonome, permis B pour ETA et céréales, poste dispo. toute suite (réf. 1605)
✆ **06 11 19 23 58**

54 - Céréalier rech. chauf. trac. pr préparation sol et MB, mi 07 à fin 08 voir plus.
✆ **06 86 68 14 29**

55 - Gpt d'employeurs secteur Etain, Fresnes, Vigneulles recherche salarié(e) en CDI. Rémunération selon exp.
✆ **03 29 88 81 51**
ou 06 84 35 39 57

70 - Cherche apprenti agricole pour ferme polyculture élevage pour septembre 2012.
✆ **06 11 92 24 26**

71 - Exploitation en polyculture élevage laitier secteur Montpont-en-Bresse, recherche salarié polyvalent: traite, alimentation, soins aux animaux, travaux de grandes cultures. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : 1er mai 2012. Salaire selon compétences. Expérience et autonomie impératives. Contact : FDSEA 71 service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploitation viticole, secteur Chevagny-les-Chevrières, recherche un salarié viticole pour travaux sur vignes et cassissiers. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : le plus rapidement possible. Salaire à négocier selon compétences. Expérience viticole souhaitée. Contact : FDSEA 71 service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel: service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Service de remplacement secteur Chaufailles recherche un salarié agricole polyvalent et autonome dans l'élevage bovins lait et caprins (sachant traire). Conduite de matériels indispensable. CDD temps plein. Dés que possible. FDSEA - Service emploi, maison de l'agriculture, 71010 Mâcon cedex. service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant (réf. 1609)
✆ **03 86 47 89 19**

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

21 - CHERCHE emploi chauffeur tracteur ferme céréalière, juillet, août, septembre, logé. (réf. 17VB3)
✆ **06 81 15 68 42**

38 - Rech emploi formation an caprinovin ou équin avec possibilité reprise de l'activité si entente - Région Rhone-Alpes ou PACA.
✆ **06 75 05 78 99 HR**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 20/8/53 célibataire dispo. aider agricultrice, travail et vie chez elle, sit. indifférente (réf. 1504)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Bovin

01 - Prends bêtes en pension (Treffort 01) - vds DAL veaux 2002 - 66 logettes - 2 niches à veaux
✆ **06.10.79.57.77. ou 04.74.30.58.22. hr**

01 - Cause cess lait vds 14 génisses MO à saillir tb origines vaccinées IBR
✆ **06.68.67.43.91**

10 - Vds taureaux à saillir prim'holstein, montbéliard, tbo, poss. réservation à l'avance, livr. poss. henripascal
✆ **06 89 30 04 69**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 16 mois, - génisses 1 an et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1602)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois, IBR A. Colliette Christian 21210 Villargoix (réf. 1618)
✆ **03 80 64 12 78 - 06 70 74 97 70**

42 - Vds taureaux à saillir Prim'holstein, Montbéliard, TBO, poss réservation à l'avance, livr poss henripascal
✆ **06.89.30.04.69**

42 - A vendre 30 génisses charolaises, 2 ans
✆ **06 80 87 42 59**

42 - Vds taureau limousin, 23 mois, issu transplantation
✆ **04 77 50 09 16**

42 - Vds taureaux charolais 15 mois origine viande, prix raisonnable, possibilité de livraison
✆ **06 73 15 07 28**

42 - Vends 8 très bonnes génisses charolaises, 26 mois à saillir
✆ **06 08 99 46 88**

42 - Vds taureau charolais, 16 mois, père Vivier. Earl Plasse, Régny
✆ **06 13 23 71 03**

43 - Vds GENISSES Salers 1 et 2 ans HBS, Ibr A
✆ **04 71 00 03 53**

Les offres d'emploi de l'APECITA

E002479 - VOSGES
ANIMATEUR BAP BAPAAT OU CQPASA H/F
Nous recherchons des animateurs ayant un bon contact avec les enfants et adolescents pour encadrer des groupes d'une quinzaine d'enfants en stage d'équitation. L'ambiance est familiale, nous souhaitons des personnes dynamiques et polyvalentes désireuses de partager notre activité sur au moins 3 semaines durant les vacances d'été. Une période d'essai (rémunérée) réalisée durant les congés de printemps est souhaitée. Poste disponible pour le mois de juillet et/ou août.

AM003896 - NIEVRE
CHARGE DE COMMUNICATION H/F
Association chargée de promotion et de sélection en race bovine. Rédacteur en chef d'une revue (6 numéros/an) (Définition du sommaire en accord avec le comité relecture, organisation des différentes interviews à réaliser, Rédaction des articles d'actualités, gestion des insertions publicitaires, Interface avec le graphiste et l'imprimeur). Gestion des relations presse. Communication sur le web. Communication sur les concours et / ou grands évènements. Rédaction, mise en page et diffusion de la Newsletter. Niveau BTS / DUT Communication et Médias a minima. Une première expérience professionnelle réussie dans l'événementiel, la communication et/ou le marketing. Connaissances dans le domaine agricole et l'élevage. Maîtrise d'office, excellente maîtrise des outils web (HTML, Javascript, Dreamweaver, Flash...). Curiosité. Bon relationnel. Pro-activité. Sens de l'écoute. Capacité d'anticipation, sens de l'organisation. Compréhension des besoins et des enjeux. Capacités d'analyse et de synthèse. Rigueur et fiabilité. Capacité à travailler en équipe. Maîtrise de l'anglais. CDI.

AM003911 - ZONE EST
RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
Spécialiste de la fabrication et la distribution d'adjuvants et oligo-éléments. Accroître le CA existant sur toute la gamme. Apporter votre regard d'expert en matières technique, économique, auprès de coopératives et négoces. Formation supérieure avec une expérience commerciale idéalement dans le domaine agricole. CDI. Salaire fixe motivant+prime sur objectifs +véhicule de fonction+PC et téléphone.

AM003883 - DOUBS
TECHNICIEN D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU H/F
Entreprise spécialisée dans la collecte et le tri des déchets, la fourniture d'énergie, l'entretien des espaces verts, la maintenance des infrastructures et la fourniture et le traitement de l'eau. Être le garant des performances de l'ensemble des installations de traitement des eaux propres d'un grand site industriel en assurant les charges suivantes : Contrôler et valider les données remontées par le personnel exploitant pour déterminer les préconisations adaptées. Définir les gammes d'exploitation et de maintenance des moyens. Bac + 2/3 avec spécialisation dans les Métier de l'eau ou assimilé. Expérience dans le domaine de minimum 5 ans. Connaissances de base liées aux procédés de traitement des eaux propres (filtration, désinfection, adoucissement, dé carbonisation, déminéralisation), connaissance des traitements applicables sur ces eaux (antitartre, anticorrosion, biocide). Savoir interpréter les analyses représentatives des différentes qualités d'eaux dont la balance ionique. Permis B exigé. Habilitations souhaitées : Travail en hauteur, CACES 3, Nacelle, ADR, sensibilisation ATEX, électricité : BR. CDI. Horaire de journée. Après une période d'intégration assurer des astreintes. Poste à pourvoir rapidement, salaire en fonction des compétences. Poste basé à Sochaux. Avantages : CE, Complémentaire santé, restaurant d'entreprise.

AM003878 - HAUT-RHIN
CHARGÉ D'ÉTUDES URBANISTE ET CARTOGRAPHE H/F
Bureau études en environnement, aménagement territoire, situé en zone rurale. Sous autorité du Directeur, sera chargé de élaboration de documents d'urbanisme et de réalisation diagnostics fonciers et socio-économiques. BAC+5 avec connais. en droit de l'urbanisme (plan local). Bonne maîtrise outil SIG. Esprit de synthèse, capacités rédactionnelles. Entrée immédiate souhaitée. CDI. Rémunération annuelle brute : 24/35 K€ selon expérience.

AM003827 - SAONE ET LOIRE
ANIMATEUR RESEAU H/F
Association de promotion et de suivi de la filière viande certifiée. Sous la resp. de la direction, vous animez le réseau des opérateurs de la filière. Sur des missions de veille, de communication, d'animation, et d'appui technique, vous êtes le relais de l'association auprès des distributeurs et occasionnellement de la fédération nationale. Sur le terrain, à l'écoute des besoins et retours de nos partenaires, vous êtes force de proposition pour concevoir, mettre en oeuvre, suivre et déployer toute la politique et les outils de communication et d'animation de l'association, tout en analysant les résultats et en vérifiant le respect des contrats par les distributeurs. Autonome (organisation, gestion du budget communication), vous savez travailler à la fois en équipe (reporting, appui) et en réseau, avec de fortes qualités relationnelles. Dynamique, à l'écoute de la profession, vous avez un esprit analytique et de synth. vous permettant d'être force de proposition. Connaissance de la filière viande appréciée. CDI. Entrée dès que pos. Salaire svt exp. Dplts France entière.

AM003833 - HAUT RHIN
TECHNICIEN CONSEIL/ APPLICATEUR HYGIENISTE H/F
Leader & spécialiste mondial dans le domaine de l'hygiène de l'environnement (dératisation, désinsectisation, désinfection, traitement des bois et termites, éloignement des pigeons, curage, pompage). Chargé de prestation de service. Autonome, bricoleur, bonne communication, expérimente en planification et gestion de clientèle, mobile, rigoureux,vous justifiez d'une expérience réussie. CDI.

AM003905 - JURA
FUTURS TECHNICIENS D'INSEMINATION H/F
Entreprise de sélection race Montbéliarde. Futur technicien d'insémination. Personne motivée, passionnée d'élevage, animalier, capable d'autonomie, sens du contact. Diplôme : BAC PRO / BTS. CDI. Formation assurée.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques - 43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44 - Fax : 04 71 03 15 85
TRACTEURS 4 RM

MF		FENDT	
MF 7485 DT VT T 3	2008	FENDT 712	2004
MF 6290	2001	FENDT 412	2004
MF 6460 DYNA 6	2005	FENDT 411	2006
MF 6455	2004	FENDT 309 C	2000
MF 5445 DYNA 4	2007	FENDT 308 C	1996
MF 5435	2006	FENDT 208 S	2004
MF 6265	2003		
MF 6255	1999		
MF 6245	2000		
MF 6235	1999		
MF 6150	1997		
MF 6140	1998		
MF 4345	2003		
MF 4235	2000		

DIVERS
JOHN-DEERE 7530 P 2009
CASE MAXUM 100 X 2009
FNH 8160 1999
FNH TS 100 2000
FNH L 95 CHARGEUR 1995

Lifht hydraulique
ZI Belle Place
85000 La Roche Sur Yon
Tél : 02 51 24 14 23 Expédition sur toute la France
www.lifht.sitew.com Email: lifht@wanadoo.fr
Agricole, T.P, Industrie, Marine Professionnels, particuliers
Flexibles, coupleurs, raccords, pompes, moteurs, vérins interchangeables tous types toutes marques

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt **Tél. 0 322 325 325** Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la
miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

CERTIS
Notre Groupe, acteur reconnu sur le marché des produits de protection des plantes,
RECHERCHE
un Chargé(e) de Clientèle Régional (H/F)
Au sein d'une équipe commerciale régionale située dans le SUD-OUEST, et sur le portefeuille clients (Charente, Gironde) qui vous sera confié, vos principales missions seront :
- Développer le chiffre d'affaires des ventes auprès des clients ;
- Définir avec le Directeur Régional des Ventes et en collaboration avec les Ingénieurs Marketing Régionaux le Plan d'Action Clients, et en assurer sa mise en place ;
- Contribuer à la mise en place de la politique commerciale régionale ;
- Assurer un support aux vendeurs de sa clientèle ;
- Organiser le référencement des produits et s'assurer de sa mise en place ;
- Animer et assurer la promotion sur les points de vente ;
- Assurer une veille permanente des tendances du Marché et de la Concurrence.

De formation Agricole (BTS, Ingénieur Agri/Agro), vous avez un goût prononcé pour le terrain et le travail en équipe.
Vous avez déjà impérativement une première expérience professionnelle de la vente et de très bonnes connaissances des produits de protection des plantes.
Rémunération fixe + variable + véhicule de fonction.
Poste à pourvoir rapidement en CDI.
Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + prétentions) à : rh@certiseurope.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.

157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA 10 - Photos non contractuelles

VENDREDI 4 MAI 2012

St Christophe en Brionnais

Le Cadran Brionnais vous propose sa

Foire aux culards et épais

Entrée : 5h et vente au cadran 7h

Renseignements au : 06 83 95 97 13

55 - Vds taureaux Holstein à saillir excellentes origines transport assuré Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ 03 86 84 21 53
06 58 95 93 59

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC et femelles, tous âges. EARL Touillon-Moiron (réf. 160C)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS 10 vaches charolaises HBC pleines ou suitées, TGS. Elevage R. Batho (réf. 140D)
✆ 06 74 69 21 83

58 - VENDS reproducteurs 15 mois viande et élevage VF, prix raisonnable . GAEC Pautet (réf. 16VB1)
✆ 06 13 33 44 38
03 86 30 85 24

58 - VENDS bon taureau 7 ans HBC VF nais : Baudot 21, - bon taureau 5 ans HBC, viande nais : Deschamps 71 (réf. 1610)
✆ 03 86 27 33 23

58 - VENDS taureaux 2 ans charolais HBC. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 1619)
✆ 03 86 50 37 07
06 36 76 43 44

58 - VENDS veaux reproducteurs. Decize (réf. 170A)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS deux bons veaux reproducteurs Limousins 15 mois, IBR, négatif FCO 1 et 8 (réf. 1707)
✆ 06 87 31 57 31

58 - Elevage blanc, bleu VENDS taureaux 13 - 14 mois, inscrits origine taille, IBR A, FCO OK (réf. 17VB1)
✆ 06 47 57 25 38

58 - VENDS reproducteurs HBC 12 - 15 mois dont vêlage facile. Perrin - 58120 St Léger de Fougeret (réf. 17VB4)
✆ 03 86 85 06 37

58 - VENDS taureau 2 ans, type élevage HBC, TGS, parents bien qualifiés. Elevage Colmont G. (réf. 170C)
✆ 06 83 06 61 92

69 - Vds très bon taureau limousin IA onditx génial vêlages faciles TGS.
✆ 06 86 30 96 24

70 - Vds vaches parthenaise suitée + broutardes.
✆ 06 80 73 11 79

70 - Vends 15 jeunes vaches limousines à termes entre le 15/08 et le 15/10/12, suitées de veaux femelles. Bonnes origines, 2è année conversion bio.
✆ 06 07 17 06 76

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 03 85 54 58 97
06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 140E)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Vds repro. 18 mois, IBR A, hivernés au pré. Dumont B., Lugny-les-Charolles.
✆ 03 85 88 31 05
06 48 20 82 79

71 - VEND taureaux charolais 16 mois et 17 mois, or. IA ou non, TGS, IBR A, FCO OK. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1603)
✆ 03 86 30 15 45
06 17 35 43 02

71 - Elevage charolais vend veaux 12-15 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. M. Gauthey A., La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Vds reproducteurs 15 mois, HBC, issus I.A. Russ, Repair, IBR A. EARL Bernigaud Jacky.
✆ 06 82 37 57 79

71 - Vds taureaux HBC adultes, 2 ans, 18 mois, TGS, région Charolles. Debarnot François.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vends bons veaux repro. 15 mois, HBC. EARL Bernigaud, Vaudebarrier.
✆ 03 85 88 36 81
ou 06 80 84 34 19

71 - Vds trx 2 ans, HBC, veaux 12-15 mois, hiver au pré, vêl. fac., IBR A, TGS. Gaec Baugy.
✆ 06 77 09 68 07
06 83 36 42 40

71 - Vds taureaux repro. 16 mois, HBC. Gaec d'Azu Griveaux-Lhoste, 71230 St-Romain/Gourdon.
✆ 06 47 94 61 07

71 - Vds vaches charolaises avec leurs veaux, TGS, IBR A, livraison assurée.
✆ 03 85 50 22 41

71 - Elevage charolais HBC, vend reproducteurs 1 an et 2 ans. Ducert Cl., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61
03 85 24 02 61

71 - Elevage charolais HBC, vd 30 génisses 2011, TB origines, TGS, FCO, livraison. Cause cessation prochaine.
✆ 06 89 29 57 21

88 - Vends jeune reproducteur Blond d'Aquitaine type élevage pour femelle de reproduction très très calme.
✆ 06 12 85 67 49

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1409)
✆ 03 86 75 15 33
06 19 96 60 17

Caprin

12 - Vds 15 chevrettes en lactation, 19 en gestation + 7 chèvres en lactation, 3 en gestation + chevrette 2 mois
✆ 06 80 28 35 06

Ovin

21 - VENDS 30 agnelles grivettes X rava, à mettre en lutte, 100 € pièce + 1 bélier Suffolk, double ARR, livraison possible (réf. 17VB5)
✆ 06 22 18 10 57

58 - VENDS 7 brebis charmoises de 50 kg, dont 1 avec agneau, 80 € l'une (réf. 1616)
✆ 03 86 50 60 70

88 - Elevage Suffolk vends 60 brebis 20 béliers généotypés, agnelles.
✆ 06 33 39 72 39

Equin

70 - Vds HAFLINGER PAPIERS TB ORIGINES HONGRES POULICHES 1, 3, 4 ANS.
✆ 06 83 52 89 73

88 - Vends poulain 1 an et demi sang arabe plein papier.
✆ 03 29 65 46 20 HR
06 81 39 53 14

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air 250 euros pièce 11ème gratuite
✆ 06 76 68 89 70

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air d'un an de ponte à Gevrey-Chambertin du 5 au 12 mai 2012 : prix de 1 à 25 poules 3.70 € vivantes, de 26 à 50, 3.20€, de 51 à 100, 2.60€, de 101 à 200 1.80€, de 201 à 300 1.70€, + de 300 poules 1.60€ vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambnertin (160B)
✆ 03 80 34 31 19
ou 06 80 41 58 75

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne **95 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **30 €**
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **60 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Chien

07 - Vds chiots Border Collie 2 mois pure race, prix 150 euros, n° mère : 250269801616078
✆ 06 74 02 34 31
ou 04 75 94 24 35 HR

25 - A réserver plusieurs chiens Border Collie Lof mère n°250269600256487 dressés pour travail au troupeau bovins ou ovins. P Jacquier à Fuans au
✆ 03 81 43 61 30 hr

38 - Donne contre bons soins chiots Border Collie-Beagle nés le 20 mars, TAT Mere : 250269500318265.
✆ 04 74 16 88 18
06 63 24 72 69

54 - Vends chiots Beauceron, parents gentils (250269602846610) visibles, bons gardiens, non Lof, 200 euros.
✆ 06 86 70 55 92

58 - VENDS chiots Border Collie nés 14/02, mère 2GNA373, pure race, parents visibles, prix : 150 euros (réf. 16VB2)
✆ 03 86 22 63 25

71 - Vds chiots beaucerons souche travail gros gabarits, m. 250.3490, nés le 06/01/2012.
✆ 06 28 02 40 31

71 - Vds chiots Border Collie, à 2 mois, pucés, vaccinés, M et F, mère 250269801371201.
✆ 06 47 26 35 25

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne En raison du 1er et 8 mai LES PETITES ANNONCES doivent nous parvenir impérativement les vendredi 27 avril et 4 mai avant 12h00.
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02 - pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SARL 2J

Au capital de 30 500 euros
porté à 36 350 euros
Siège : 12 Impasse du Cottage
21121 Fontaine les Dijon
RCS : 520028473

Par assemblée générale extraordinaire en date du 17 avril 2012, les associés de la SARL 2J, ont décidé :
- Ratifier le transfert du siège social de 20 Rue de la liberté 21000 DIJON au 12 Impasse du Cottage 21121 Fontaine les Dijon
- D'augmenter le capital de la société à concurrence d'une somme de 5 850 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 36 350 euros par la création de 117 parts nouvelles de 50 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées par compensation
Pour avis
Le gérant *AL21178689*

LE COPENHAGUE

SARL au capital de 7.700 Euros
Siège : Dijon (21000)
22 Bis Rue de Longvic
441 288 594 RCS Dijon

1/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 18 avril 2012 Monsieur Michaël Lefebvre demeurant à Dijon (21000) 27/A3 Boulevard de l'Université a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Marie-Eric Giraudon, démissionnaire.
2/ Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2012, la dénomination sociale « LE COPENHAGUE » a été remplacée par la dénomination « TANTRA ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
La Gérance, ÄÉ *AL21178702*

GAEC DES FORGES

Société civile
21580 Cussey les Forges
314 750 472 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21/03/2012, la collectivité des associés a :
- Autorisé Monsieur Minot Marc à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/03/2012,
- Décidé de transférer le siège social au 4 Rue de Foncegrive, 21580 Cussey Les Forges à compter du 01/04/2012.
Pour avis, la gérance *AL21178619*

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement
Saône - Ognon ,Äì Vingeanne (SISOV)
1. Dénomination et adresse de la collectivité :
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement Saône - Ognon ,Äì Vingeanne - 11, Rue de la Gare, - 21270 Pontailler sur Saône
Tél : 03 80 47 48 29 Fax : 03 80 47 49 84
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 Service Eau Potable
Durée du contrat : 10 ou 15 ans selon l'intérêt des propositions, à compter du 01/01/2013.
Données du service :
• Nombre d'abonnés : 2320
• Volume de facturation : 225 000 m³
Ouvrages à exploiter :
• Station de production : 2 forages, traitement physico-chimique et désinfection,
• Station de reprise : 1 accélérateur de 18/m³/H et un surpresseur.
• Réservoirs : 6 unités, d'une capacité de stockage de 2 250 m³.
• Linéaire du réseau : 54,6 km.
3.2 Service assainissemnt
Durée du contrat : 10 ou 15 ans selon l'intérêt des propositions, à compter du 01/01/2013.
Données du service :
• Nombre d'usagers : 2100
• Volume de l'assiette de facturation : 172 000 m³
Ouvrages à exploiter :
• Stations d'épuration :
- 4 unités de type boues activées de 2500 Eq/H ; 1000 Eq/H ; 800 Eq/H et 500 Eq/H.
- 2 unités de type lits plantés de roseaux de 500 Eq/H et 1500 Eq/H
• Linéaire du réseau : 40,3 km, dont 8 km de refoulement.
• Postes de refoulement ou relèvement : 24 postes.
• Boues : valorisation agricole.
4. Contenu des dossiers de candidature ; 1 dossier par service :
• Lettre de candidature
• Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
• Références d'exploitations de même nature.
• Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
• Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 31 mai 2012 avant 12 heures, 11,Rue de la Gare, - 21270 Pontailler sur Saône.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Président 11,Rue de la Gare - 21270 Pontailler sur Saône, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la délégation du service public (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Président - Tél : 03 80 47 48 29
Cabinet GUÊSAC'EAU , Michel GUILLAUME,
Port : 06 07 46 92 47 *AL21178711*

CHANGEMENT DE NOM

Mme Saad-Bouzid ex épouse Mertz (Françoise) née le 19 juillet 1962 à Paris (12ème), demeurant 1 rue de l'Eglise à Orain (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Poussin.
AL21178697

AVIS DE CONSTITUTION

HERCEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 28 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 18 avril 2012, il a été constitué pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon une société présentant les caractéristiques ci-dessus ainsi que les suivantes :
Objet social : Travaux de rénovation, réhabilitation, construction de maisons individuelles et de tout autre bâtiment, directement ou en sous-traitance dans le domaine du bâtiment,
Gérance : Mr Nicolas Crépin demeurant 1 Chemin de Bonvaux 21120 Lux

AL21178704

IFAC

Société d'Avocats
28 Bld du 14 Juillet
10000 Troyes

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : PBG JUILLY
Siège social: 1 rue de Semur 21140 Juilly
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire: 1 000 euros
Gérance : M. Mickaël Le Gallic, demeurant à Dijon (21000), 14 boulevard de la Marne.
Cession des parts :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,
Me Brouillard de Vreese *AL21178708*

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GUNER AGENCEMENT
Capital : 1 euro
Siège: 8 rue Raymond Bougeot 21300 Chenôve
Objet : Bâtiment, rénovation tout corps d'état
Durée : 99 ans
Gérant : M. Guner Saracetten 8 rue raymond Bougeot 21300 Chenôve
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21178709

Dénomination sociale : EARL DOMAINE CHRISTIAN MAGNIEN
Siège : 6 route de Flagey 21 700 Vosne Romanée
Forme : EARL
Capital : 109 220 €
Objet : Gestion et exploitation de biens viticoles
Durée : 99 ans
Apports de biens mobiliers
Gérant : Monsieur Magnien Christian, demeurant 6 route de Flagey 21 700 Vosne Romanée pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales.
Pour avis, La gérance *AL21178649*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique concernant l'aménagement foncier agricole et forestier de Mirebeau-sur-Bèze

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de Mirebeau-sur-Bèze se déroulera du 23 avril au 25 mai 2012 (soit 33 jours) à la mairie de Mirebeau-sur - Bèze.
Cette opération d'aménagement foncier concerne la commune de Mirebeau-sur-Bèze et par extension le territoire des communes de Tanay et de Cuiserey.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, Tanay et Cuiserey. Il pourra présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ou pendant les permanences du commissaire-enquêteur.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
- 1. La proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions qui devront respecter le plan et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation,
- 2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le monde d'aménagement envisagé,
- 3. L'étude préalable d'aménagement et d'environnement et l'avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- 4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Pierre Barbière, Directeur des travaux du génie en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le lundi 23 avril de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi 4 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 12 mai de 9 h 00 à 12 h 00, et le vendredi 25 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Mirebeau-sur-Bèze.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, à la Préfecture de la Côte-d'Or et au Conseil Général de la Côte-d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Communale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général , dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, le 20 mars 2012
Le Président *AL21178628*

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION

42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mardi 15 mai 2012 à 10 H 00, au LEGTA SEMUR CHATILLON à Chatillon sur Seine(21)**
Ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports technique et financier de l'exercice 2011 et mise aux voix de ces rapports
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Vote des résolutions
- Questions diverses
Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.
Le Président *AL21178698*

Société Coopérative Agricole
Les Coteaux Bourguignons
15 rue des Blés - 21700 Nuits St Georges
agréée sous le n°N 1967

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 14 Mai 2012 à 9 h 30 à la salle de réception du RELAIS DE LA SANS FOND 33, Route de Dijon Hameau de Chevigny 21600 Fenay pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'AG Mixte du 10 Mai 2011
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010/2011
- Rapport financier de l'exercice 2010/2011
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21178710

TERRE D'OVIN

Recuange
71320 La Boulaye

1 - Les associés coopérateurs de SCA TERRE D'OVIN sont convoqués aux différentes assemblées de section avec l'ordre du jour suivant :
- Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire
Ces assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :
le mardi 15 mai 2012 à 10H30
à la Salle « Recuange» 71320 La Boulaye

le vendredi 18 mai 2012 à 10H00
à la Salle des fêtes 58500 Rix
le vendredi 25 mai 2012 à 10H30
à la Salle de réunion de Dijon Céréales
Le Bassin, 12 rue de la coopérative, 21320 Pouilly en Auxois.
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant cette assemblée, des rapports du conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, des comptes annuels de l'exercice 2011 et des résolutions proposées.
2 - Les associés élus de SCA TERRE D'OVIN sont convoqués en assemblée générale ordinaire :
le mercredi 6 juin 2012 à 9H30
à la Salle de l'hexagone, 1 boulevard Frédéric Latouche, 71400 Autun
pour y délibérer de l'ordre du jour suivant :
- approbation du procès-verbal de l'AGO du 19 mai 2011
- rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2011
- rapport financier de l'exercice 2011
rapports des commissaires aux comptes
- mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- affectation du résultat
- constatation de la variation du capital social
- renouvellement des administrateurs
- fixation de l'allocation globale au conseil (article 30)
- questions diverses
Le conseil d'administration

AL21178714

MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET DENTAIRE SAINT SAUVEUR

Société civile de moyens
au capital de 500 euros
Siège social : 1, rue de Vougeot -
« Lotissement Les Grands Crus de Bourgogne »
21 800 Chevigny Saint Sauveur
441 096 849 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 31 mars 2012, il résulte que : 1) Le capital a été réduit de 100 euros pour être ramené à 400 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. 2) Monsieur Thomas Chauvin demeurant 6, rue Courtepée - 21 000 Dijon, a été nommé Gérant à compter du 1er avril 2012 en remplacement de Monsieur Michel Dezaly demeurant 21, rue Dom Edmond Martene ,Äì 21 000 Dijon, démissionnaire. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS Dijon. *AL21178540*

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de GEVREY-CHAMBERTIN :
98 a 20 ca -
Clos du chapitre : AC n° 230 :
Parcelle en nature de vigne AOC "Gevrey-Chambertin" 1er cru
Maintien de l'occupant

Cmne de MONTHELIE:
49 a 35 ca - Les plantes: A-555
Vigne - priorité sera donnée au maintien du fermier en place.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/05/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL21178712

NON DISSOLUTION

TABOURET-DHORNE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 6 000 €
Siège social
8 Rue Bernard Laureau
21110 Genlis
RCS Dijon 503 592 784

Aux termes d'une décision en date du 12/04/2012 la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La gérance *AL21178681*

TRANSFERT DE SIÈGE

BOUTIQUE BARGES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 rue du Gué
89270 Arcy sur Cure
R.C.S. Dijon 522 805 175

Aux termes d'une délibération en date du 2 avril 2012, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, des statuts.
A compter du 2 avril 2012, le siège social :
- qui était à : 145 rue de Saint-Thaux 21410 Gissey-sur-Ouche
- est désormais à : 50 rue du Gué 89270 Arcy sur Cure
La Gérance *AL21178667*

EURL A2JT

Au capital de 2 250 euros

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 avril 2012, les associés ont décidé:
Transférer le siège social de 20 Rue de la liberté 21000 Dijon
à 12 Impasse du Cottage 21121 Fontaine les Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon
AL21178694

SARL LM2J

Au capital de 10 500 euros

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 avril 2012, les associés ont décidé:
Transférer le siège social de 20 Rue de la liberté 21000 Dijon
à 12 Impasse du Cottage 21121 Fontaine les Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon
AL21178695

SARL P2J

Au capital de 20 500 euros

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 avril 2012, les associés ont décidé:
Transférer le siège social de 20 Rue de la liberté 21000 Dijon à 12 Impasse du Cottage 21121 Fontaine les Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon
AL21178699

BANIA MACONNERIE RENOVATION, EURL au capital de 1500 euros, 166 route de Dijon 21200 Beaune. RCS dijon 507745248. A compter A.G.E du 19/04/2012: Transfert du siège social à: 73 rue du Prille Challanges, 21200 Beaune. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon. *AL21178700*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ADSTRAT

SAS au capital de 484.000 €
Siège social :
10 rond point de la Nation
21000 Dijon
RCS de Dijon 513.144.105

Au terme d'une assemblée générale des associés de catégorie A, en date du 16 avril 2012, qui s'est tenue au siège social de la société, les associés ont décidé de nommer :
Monsieur Raymond Torrecilla, demeurant au 5B rue de la Chapelle 25420 Courcelles les Montbéliard, en qualité de Président, pour une durée de cinq ans, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Baylacq décédé.
Madame Pascale Coin, demeurant au 2B rue Villa Poirier 75015 Paris, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Raymond Torrecilla. Monsieur Lionel Blein, demeurant au 10 Boulevard de la Germaine 13011 Marseille, en qualité de Directeur Général Adjoint.
Modification au RCS de Dijon

AL21178701

La société HEYTENS France, SAS au capital de 192 290 euros, dont le siège social est situé à Rillieux La Pape (69140), 290 avenue du 8 mai 1945 et immatriculée au RCS de Lyon sous le n°421 302 118 met fin au contrat de gérance mandat d'un fonds de commerce de biens et d'équipement de la maison consenti à Monsieur William Brujère immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro 421909243 pour le magasin HEYTENS sis 18 rue du Commerce 21800 Quétigny à compter du 29/02/2012.

AL21178703

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

PLEUCHOT T. P.

SARL transformée en SAS
Au capital de 550 000 €
16 bis, Rue des Chaumottes
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers 443 136 577

Délibération du 20/04/2012 : L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 550 000 €.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
M. Michel Pleuchot, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un Président, à savoir M. Michel Pleuchot, dt 16 bis, Rue des Chaumottes 58660 Coulanges les Nevers.
La gérance

AL58179024

LE DOMAINE DU MOULIN DES GOTHS

SCI au capital de 354166 €
Siège social: Domaine des GOTHS,
58140 Chalaux
523 995 462 RCS Nevers

L'assemblée générale du 06/04/2012 a décidé de modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : L'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux même.
Modification au RCS de Nevers

AL58179025

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16/04/2012 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :Le Grand Carrousel
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Siège social :10 grande Rue 58400 La Charité sur Loire
Objet : commerce de détail de jeux, jouets, accessoires mobilier pour enfants et décoration, en magasin spécialisé, marchés, foires et par internet ainsi que la vente aux entreprises, associations et collectivités
Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire : 10 000 euros
Durée de la société :99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Girard Christian Jean, 12 rue de Nièvre 58000 Nevers
Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sociales propriété de l'associé unique sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
La gérance

AL58179020

CONVOCATION

TERRE D'OVIN

Recuange
71320 La Boulaye

1 - Les associés coopérateurs de SCA TERRE D'OVIN sont convoqués aux différentes assemblées de section avec l'ordre du jour suivant :
- Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire

Ces assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :
le mardi 15 mai 2012 à 10H30
à la Salle « Recuange» 71320 La Boulaye
le vendredi 18 mai 2012 à 10H00
à la Salle des fêtes 58500 Rix
le vendredi 25 mai 2012 à 10H30
à la Salle de réunion de Dijon Céréales Le Bassin, 12 rue de la coopérative, 21320 Pouilly en Auxois.
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant cette assemblée, des rapports du conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, des comptes annuels de l'exercice 2011 et des résolutions proposées.
2 - Les associés élus de SCA TERRE D'OVIN sont convoqués en assemblée générale ordinaire :
le mercredi 6 juin 2012 à 9H30
à la Salle de l'hexagone, 1 boulevard Frédéric Latouche, 71400 Autun
pour y délibérer de l'ordre du jour suivant :
- approbation du procès-verbal de l'AGO du 19 mai 2011
- rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2011
- rapport financier de l'exercice 2011
rapports des commissaires aux comptes
- mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- affectation du résultat
- constatation de la variation du capital social
- renouvellement des administrateurs
- fixation de l'allocation globale au conseil (article 30)
- questions diverses

Le conseil d'administration

AL58179059

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE SUD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €uros
Siège social : 31 Rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
499 836 401 RCS Nevers
Liquidateur : Monsieur Bruno Drahonnet

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58178989

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

SCI «2.F.R.»

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social: Marzy 58180 2 rue du Crapaud
421 735 648 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard Ratier, demeurant 35 Route de Busserolles 58180 Marzy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 35 Route de Busserolles 58180 Marzy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58179018

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

SARL CHARCUTERI GUILLIEN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation amiable
au capital de 2 000 euros
Siège social
30, rue Marié Davy 58500 Clamecy
RCS Nevers 477 498 307

Selon A.G.M du 1er/3/2012 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur M. Pascal Guillien, dmt à Asnois(58190), 30 Grande Rue PJ Rigollot, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Asnois (58190), 30 Grande Rue PJ Rigollot.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL58179019

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers à prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
S.A.R.L. C.B. CONSTRUCTION (SARL)
52B, avenue Colbert , 58000 Nevers
RCS : 492 191 127
Le Greffier

AL58179031

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SKITHERM (SARLU)
6 et 8 Place Saint-Sébastien, 58000 Nevers
RCS : 434 913 257
Le Greffier

AL58179032

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
KERYHUEL Erwan Jacques
Le Bourg, 58300 Neuville les Decize
RCS : 483 879 466
Le Greffier

AL58179033

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VAGNER Patrick
19, Rue de la Guette, 58340 Cercy La Tour
RM 58 : 419 823 109
Le Greffier

AL58179034

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisante d'actif de :
LABENS Bernard
Le Petit Chaligny , 58120 St Hilaire en Morvan
RM 58 : 387 612 914
Le Greffier

AL58179035

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisante d'actif de :
GAUTIER Philippe Jules
Zone Industrielle du Riot, 58640 Varennnes Vauzelles
RCS : 310 979 059
Le Greffier

AL58179036

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE DES TRAVAUX DU CENTRE (SAS)
Rue des Fiottes, 58120 Château Chinon Campagne
RCS : 337 776 058
Le Greffier

AL58179037

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AMELAINE Régis
28, rue Gabriel Valette, 58000 Nevers
RCS : 481 635 472
Le Greffier

AL58179038

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EUROPEENNE 58 (SARL)
La Pouge, 58210 Varzy
RCS : 498 634 260
Le Greffier

AL58179039

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SANCERRE CUIRS (SARL)
172, AV du Stand, 58000 Challuy
RCS : 413 921 826
Le Greffier

AL58179040

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
JAB RACING (SARL)
5, rue du Champ de Magny, Technopole de Magny cours, 58470 Magny Cours
RCS : 452 476 237
Le Greffier

AL58179041

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
KIMMOUN Patrick
Route de Chamoux, 58190 La Maison Dieu
RM 58 : 423 515 832
Le Greffier

AL58179042

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RALLYE SPORT AUTOMOBILES (SARL)
Village d'Entreprise Bat. 2 Technopole , 58470 Magny Cours
RCS : 501 102 099
Le Greffier

AL58179043

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LA KRICCA (SARL)
Le Bourg, 58290 Limanton
RCS : 484 405 899
Le Greffier

AL58179044

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MATONNAT Philippe René
32, route de la Macine, 58300 St. Léger des Vignes
RCS : 399 798 024
Le Greffier

AL58179045

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TRANSAC-CARS (SARL)
17/19, Faubourg du Grand Mouesse , 58000 Nevers
RCS : 484 060 512
Le Greffier

AL58179046

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MEC-INDUSTRIE SARL - SCI ZOUMA (SARL)
Les Ecuneaux, 58180 Marzy
RCS : 394 227 144
Le Greffier

AL58179047

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL du 85ème (SARL)
44. avenue du 85eme de Ligne, 58200 Cosne sur Loire
RCS : 490 705 563
Le Greffier

AL58179048

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELCORDE Didier
Place Saint-Pierre - 58150 Pouilly sur Loire
RCS : 391 200 441
Le Greffier

AL58179049

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Monsieur LEHOUX Henri
14. rue Pasteur, Couverture zinguerie, 58130 Guerigny
RM 58 : 479 023 616
Le Greffier

AL58179050

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MATTLIN Yannick
19. rue Jean Moulin, 58260 La Machine
RM 58 : 490 079 654
Le Greffier

AL58179051

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CARNOT IMMOBILIER (SARL)
3, rue du 14 Juillet, 58000 Nevers
RCS : 484 552 229
Le Greffier

AL58179052

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisante d'actif de :
TABAZ (SARL)
14, rue Romain Baron, 58000 Nevers
RCS : 512 577 834
Le Greffier

AL58179053

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ALDRIN Alain Maurice
Mouas, 58800 La Collancelle
RCS : 398 233 106
Le Greffier

AL58179054

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M. VACQUEZ Jean-Luc
A Paray, 58220 Cessy les Bois
RM 58 : 351 178 538
Le Greffier

AL58179055

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELAIR Louis
5, rue de Loire, 58150 Pouilly sur Loire
RM 58 : Non inscrit
Le Greffier

AL58179056

Par jugement en date du 18/04/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PAUPER Martina
1B, Place de la République, 58000 Nevers
RCS : 441 129 657
Le Greffier

AL58179057

SCEA DU DOMAINE D'ARCILLY

Régie de Vandenesse
58290 Vandenesse
Au capital de 762,25 €
RCS Nevers n° 410 658 561

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 2012, les associés de la SCEA DU DOMAINE D'ARCILLY ont décidé la dissolution anticipée de la société au 1er avril 2012, après fusion-absorption par la SCEA DU DOMAINE DE GIVRY, RCS Nevers n° 419 485 503.
M. François de La Roche Aymon demeurant 23, avenue Léopold II, 75016 Paris est nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58179028

MICHELE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 5, rue François Mitterrand
58000 Nevers
RCS Nevers 413 980 624

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, 31 mars 2012, et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Madame Leclerc Michèle épouse Valnon demeurant 12 rue Condorsay à Coulanges les Nevers (58660) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Condorsay à Coulange les Nevers (58660).
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce Nevers et mentions sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58179029

MODIFICATION DE CAPITAL

PONT MIDOU PNEUS

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
au capital de 151 000 €uros
Siège social : Centre Commercial du Pont Midou
L'Ile de Cosne
58200 Cosne Cours sur loire
502 390 941 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 31 mars 2012, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 150 000 € pour le porter à 151 000 €, par incorporation du compte courant d'associé et par la création de 15 000 parts nouvelles.
En conséquence, le capital social s'élève à la somme de 151 000 €, divisé en 15 100 parts de 10 € chacune, entièrement libérées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mentions seront portées au RCS de Nevers.
Le gérant et associé unique

AL58178990

SCEA DU DOMAINE DE GIVRY

Société civile au capital
de 381 123,00 euros
Siège social : Régie de Vandenesse
58290 Vandenesse
419 485 503 RCS Nevers

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 2012, il a été décidé de procéder à une modification du capital de la société :
Ancienne mention : 381 123,00 €
Nouvelle mention : 672 583,00 €
Au cours de la même assemblée M. Olivier de La Roche Aymon, demeurant 23, avenue Léopold II, 75016 Paris a été nommé co-gérant à compter du 1er avril 2012
Pour avis,
Le Gérant

AL58179026

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BIO ISOLATION

SARL au capital de 3000 Euros
3 Le Longriot,
58300 St Germain Chassenay
520529710 R.C.S. Nevers

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2012 il a été pris acte de la nomination de monsieur Ludovic Mialon, demeurant 3 le longriot 58300 St Germain Chassenay en qualité de nouveau gérant, à compter du 2 avril 2012 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Christian Vallet, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58179001

S A R L APPETIT CROK'

SARL au capital de 5 000,00 €
Siège social : 13 rue Grande Marché
58500 Clamecy
RCS Nevers 533 798 088

Aux termes de l'AGE du 30 mars 2012, Mlle Adeline Deljehier, anciennement cogérante, a été nommée gérante suite à la démission, à compter du 30 mars 2012, de Mlle Elodie Raymond.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58179023

CHAMANE

SARL au capital de 20 050 euros
Siège social : ZAC des Grands Champs
20 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

L'AGM du 17/03/12 nomme en qualité de cogérant pour une durée illimitée Emmanuel Emeriau demeurant,
118, rue du 8 mai 1945, 71510 St Léger sur Dheune et prend acte de la démission de Sonia Abrin de ses
fonctions de cogérante.
Pour avis
La Gérance

AL58179030

CESSION

SCI DES PLANTES

Société Civile Immobilière
au capital de 17 520 euros
Siège social
Avenue de la Fringale
à Tannay (58190)
RCS Nevers 432 252 484

Suivant acte sous seing privé du 2 décembre 2011, régulièrement déposé au siège social de la société, Monsieur Bruno Droguet, demeurant à Dornecy(58530) 23 rue Thirault, a cédé à la société SYSTEME U Centrale Régionale Est sise 43 rue Eugène Ducretet à 68200 Mulhouse, les droits qu'il possédait dans ladite société, le tout conformément à la loi et aux articles 10 et 11 des statuts. La société SYSTEME U Centrale Régionale Est est, à la suite de la cession, titulaire des droits attachés à la part sociale cédée. Il a été fait dépôt de deux originaux de l'acte de cession, enregistrés à la Recette des Impôts de Mulhouse le 18/04/2012 Bordereau n°2012/512 Case n° 27 Ext 6382.
Le Gérant

AL58179017

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AB2O AMÉNAGEMENTS

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 3, Impasse du Pas d'Ane, Ogny
89500 Egriselles-le-Bocage
520 956 327 RCS Sens

L'AGE du 2 avril 2012 a décidé : -d'étendre l'objet social aux activités de « maçonnerie générale et de gros œuvre » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, -de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Fabien Alliot, demeurant à Véron (89510), 33 Le Puits Bottin, en qualité de co-gérant.

AL89178949

SCI PONTUS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 avril 2012 il a été constaté la modification des articles 2, 4 et 7 des statuts de la société
Article 2 dénomination sociale : la dénomination sociale est SCI 1,2,3 SOLEIL
Article 4 siège social : le siège social de la société est fixé au 7 chemin du Ravillon à Auvergne 89110 Poilly sur Tholon
Article 7 capital parts sociales : le capital social est fixé à la somme de 1500 euros.il est divisé en 15 parts de 100€ chacune, libérées en totalité et numérotées 1 à 15.Ces parts sont réparties entre les associés dans les proportions suivantes :
• à monsieur Conrad Penot demeurant 7 chemin du Ravillon à Auvergne 89110 Poilly sur Tholon pour huit (8) parts sociales portant les numéros 1 à 8 suite à acquisition de monsieur Richard Jacob, par acte sous seing privé en date du 28 février 2012.
• à madame Karine François demeurant 7 chemin du Ravillon à Auvergne 89110 Poilly sur Tholon pour sept (7) parts sociales portant les numéros 9 à 15 suite à acquisition de madame Sandrine Jacob née Billard, par acte sous seing privé en date du 28 février 2012.
Monsieur Conrad Penot né le 13 octobre 1972 à Montereau Fault Yonne (77) demeurant 7 chemin du Ravillon 89110 Poilly sur Tholon a été nommé gérant pour une durée indéterminée en remplacement de monsieur Richard Jacob. démissionnaire.
Pour insertion,
Le gérant

AL89178981

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : RENOV 89 ; **Forme sociale :** SARL ; **Siège social :**10, rue de l'Eglise 89450 Fontenay Près Vézélay ; **Objet social :** travaux de maçonnerie et de couverture - la pose de plaques de plâtre ; **Durée de la société :** 99 ans ; **Capital social :** 2 000 € ; **Gérance :** Mme Sandrine Lenoir dt à Montigny aux Amognes (58) Noilles ; Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL89178993

SARL SAMSOL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social
10, grande Rue
Hameau de Chaumasson
89140 Villethierry
509 309 837 RCS Sens

Par délibération du 16/04/2012, l'associé unique a décidé :
- d'augmenter le capital social de 8 000 € pour le porter de 2 000 € à 10 000 € par incorporation de pareille somme prélevée sur les bénéfices de l'exercice clos le 31/12/2011 et création de 400 parts nouvelles de 20 € chacune, entièrement libérées et attribuées gratuitement à l'associé unique.
- de modifier les articles 7 et 8 des statuts en conséquence.
Dépôt légal : RCS Sens

AL89178996

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2012, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole.
Dénomination sociale : SCEA LES SEVES.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
Capital social : 315 000 euros.
Siège social : Chez M. et Mme Thiault JM et E - Ferme des Sèves - 89330 Saint Julien du Sault.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire :15 000 euros.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 300 000 euros.
Gérant : M. Jean-Michel Thiault, demeurant à Saint Julien du Sault (Yonne), ferme des Sèves.
Cessions de parts :
Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention,
Un des fondateurs.

AL89178975

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

LES DELICES DE L'AVALLONNAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue de Paris
89200 Avallon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon du 16 avril 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES DELICES DE L'AVALLONNAIS
Siège social : 12 rue de Paris, 89200 Avallon
Objet social : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Raphaël Salomon et Madame Nadia Salomon demeurant ensemble à Vernon 21530 La Roche en Brenil
Immatriculation dela Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, La Gérance

AL89178987

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Toucy(89) du 25/04/12, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Polyphot'
Siège : Burovert, Les hâtes du Vernoy, 89130 Toucy
Objet : Agence photo, prises de vue, tirages, vente de photo, animations, mariages, pacs, femmes enceintes et naissances, entreprises, book, galerie et banque d'images, cours d'initiation au numérique, activités saisonnières, photos scolaire, photos extrascolaires, portraits, exposition, vente de cartes postales et livres.
Durée : 99 ans
Capital : 2000€
Gérance : Mlle Déon Laura, demeurant 4 avenue Félix François 89130 Toucy et Mlle Bailleul Marie, demeurant 28, route impériale 89240 Pourrain.
Immatriculation de la société au R.C.S d'Auxerre.
Les gérantes.

AL89178999

Etude de Maitre Sylvie Fagnier,
notaire à Donnemarie
Dontilly (Seine et Marne)
4, rue Marie Chaubart

Suivant acte reçu par Maître Sylvie Fagnier, titulaire d'un office Notarial à Donnemarie-Dontilly, 4, rue Marie Chaubart, le 14 avril 2012, en cours d'enregistrement au SIE de Melun-Extérieur a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question :
La dénomination sociale est : SCI LA CHAPELLE DU PRIEURE
Le siège social est fixé à : Brannay (89150) 5 B, Impasse de la Chapelle
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de mille euros (1 000,00 euros)
Divisé en cent (100) parts sociales de dix euros chacune, numérotées de 1 à 100.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les premiers gérants de la société sont Monsieur Didier Quellier et Madame Patricia Blouet demeurant à Villiers-Le-Morhier (28130) 14 B rue des Monts Rouges, en Qualité de cogérants avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL89179000

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Le Marco-Polo
Capital: 2500 euros
Siège: 52 bis rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre
Objet: Resto, pizzeria, bar a cocktails et animations service a emporter et repas livrés
Durée: 99 ans
Gérants: Mme Duplessy Marie Laure Germaine 8 ter rue de la gare 89160 Lézinnes et M. Schilder Marc 20 rue basse 89430 Commissey
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89179001

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHENE-ARNOULT

Avis au public
Enquête publique

Déclassement et Aliénation de sections de chemins ruraux CE N°11 ,Ài CR N° 10 - CR N° 14
Par arrêté municipal en date du 07/04/12, le Maire de Chêne-Arnoulta ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement et l'aliénation des chemins ruraux :
- CE N° 11 longeant les parcelles du Champ de Berry sur une longueur de 149,60 M
- CR N° 10 partant du CR N° 9 à la limite du Loiret longeant la Pièce de la Chaîneraie
- CR N° 14 partant du lieu-dit «le Colombier» au «Buisson» longeant la Pièce des Quarts-Marions.

Monsieur Philippe Bustin a été désigné commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Chêne-Arnoult du 21 MAI au 21 Juin 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Chêne-Arnoult les 21 Mai et 21 Juin 2012 de 17 à 19 heures.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le Commissaire, à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL89178956

CONVOCATION

CUMA YONNE ŒNOLOGIE

37 rue de la Maladière
89015 Auxerre Cédex

Les adhérents de la Cuma Yonne œnologie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le 3 mai 2012 à 18 h 00, salle des Fêtes de Chitry, allée du Parc.**
Ordre du jour :
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2011,
- Compte rendu d'activités et rapport moral,
- Examen et approbation des comptes, affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration,
- Fixation de l'allocation de gestion du conseil d'administration,
- Renouvellement de matériel,
- Questions diverses.

Le Président

AL89178979

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 02/04/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: AGENCE CENTRE EST IMMOBILIER
Siège: 13 bis rue d'Egleny, 89000 Auxerre
Objet : Transactions immobilières
Durée: 99 ans
Capital: 4 000 €
Gérance: Mme Jeantet Anne-Marie,4 rue du four, 89470 Moneteau, à compter du 1er mai 2012.
Immatriculation de la société en cours au R.C.S. de d'Auxerre
Pour avis, la gérante

AL89179002

MODIFICATION DE CAPITAL

L'AMITIE DU GROUPE INTERNATIONAL

SCI au capital de 2 601 euros
La Montagne des Alouettes
89520 Lainsecq
442729042 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte en date du 18 février 2012 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 2 601 Euros à 2 625 Euros.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelles mentions :
Le capital social s'élève désormais à 2 625 Euros
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89178709

NON DISSOLUTION

SAS ANNABELLE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Avenue de Worms
Zone des Clairions - 89000 Auxerre
RCS Auxerre 519 352 801

Aux termes d'une décision en date du 23 mars 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société
Pour avis,
Le président

AL89178991

TRANSFERT DE SIÈGE

TERRENOMAD

SARL au capital de 98 190 euros
Siège social : 4 rue Parmentier
89100 Sens
519 260 269 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2011, il résulte que : le siège social a été transféré à Paris (75008), 59 avenue Franklin Roosevelt, à compter du 17 novembre 2011. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Immatriculation au RCS de Paris désormais compétent.

AL89178953

BOUTIQUE BARGES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 rue du Gué
89270 Arcy sur Cure
R.C.S. Dijon 522 805 175

Personne habilité à engager la société :
Monsieur James Waggott, gérant, demeurant 28 St Andrewgate York Y01 7BZ, UK
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 avril 2012, il résulte que:
Le siège social a été transféré à 50 rue du Gué 89270 Arcy sur Cure, à compter du 2 avril 2012.
L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Auxerre.

AL89178959

G.B.R. MOTORS

SAS au capital de 224 064 euros
Siège social
8 route de Vallan
89000 Auxerre
335 323 911 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2011, il résulte que :
- le siège social a été transféré à Monéteau (89470), ZA de la Chapelle, à compter du 7 novembre 2011. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Auxerre

AL89178983

HOLDING JABEL

SARL au capital de 47 612.21 euros
8 route de Vallan
89000 Auxerre
411 923 410 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2011, il résulte que :
- le siège social a été transféré à Monéteau (89470), ZA de la Chapelle, à compter du 7 novembre 2011. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Auxerre

AL89178984

CABINET DELINGETTE ET PALLOT

SELARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 15 Avenue Foch
89000 Auxerre
479 396 335 RCS Auxerre

Suivant décision du 1er Mars 2012, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 15 Avenue Foch, 89000 Auxerre au Rond point Foch, 1 Avenue Saint Georges, 89000 Auxerre à compter du 1er Mars 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. *AL89178986*

G.S.A

Société à responsabilité limitée
Au capital de 38 112.25 euros
Siège social
188 avenue de Sénigallia
89100 Sens
340 731 181 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2011, il résulte que :
Le siège social a été transféré à Monéteau (89470), ZA de la Chapelle, à compter du 7 novembre 2011. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence :
Gérant : M. Ralph Belval demeurant 10 rue du 8 mai 1945 (89000) Auxerre
Mention sera faite au RCS : Auxerre

AL89178988

HJ TRANSPORTS EXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social
30 avenue de Vauban
89100 Sens
RCS Sens 503 561 656

Par décision du 26 mars 2012, l'associé unique a transféré le siège social au 17 rue Joseph et Etienne Montgolfier 93110 Rosny sous Bois à compter du 26 mars 2012, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 503561656 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bobigny.
Pour avis,
La gérance *AL89178994*

JIN NETTOYAGE SERVICES

SARL au capital de 8000 Euros
15, Allée Galilée,
89300 Joigny
533590569 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 février 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16, Rue des Noyers, 93170 Bagnolet à compter du 1 février 2012.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89178997

➜ NOMINATION

FONDERIE MASUE

Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 €
Siège social : Route de Chamvres
89300 Joigny
506 650 142 RCS Sens

Le 17 avril 2012, l'associé unique a nommé :
-la société « ETC AUDIT », domiciliée à Saint-Georges-Sur-Baulche (89000), Place de l'Europe, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société «ETC», la société « ETC », domiciliée à Saint-Georges-Sur-Baulche (89000), Place de l'Europe, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Bernard Thiesson.

AL89178972

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI PONT SAINT NICOLAS

RCS Joigny D421 675 091

Madame Karine Urban née Perreve, associée informe tous tiers qu'elle a démissionné de ses fonctions de co-gérante de la SCI Pont Saint Nicolas par lettre recommandée en date du 10 septembre 2010. Publicité faite en l'absence de réalisation des formalités suite à cette démission.
Pour insertion, l'associée

AL89178980

WILA

SCI au capital de 152.45 €
Siège social : La Petite Brosse
89150 Montacher
407 779 230 RCS Sens

Aux termes de l'AGE en date du 27/11/2006, les associés ont nommé gérant Mme CONEUF Roberte, épouse LACHEVRE, demeurant La Petite Brosse 89150 Montacher, en remplacement de Mme LEMIRE Hélène épouse WILM, démissionnaire, à compter du même jour.
Dépôt au RCS de Sens.

AL89178992

L'AMITIÉ DU GROUPE INTERNATIONAL

SCI au capital de 2601 Euros
La Montagne des Alouettes
89520 Lainsecq
442729042 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'AG Mixte du 18/09/11:
Gérants: Non renouvellement de 3 mandats: Anne-Marie Gilloire, Raoul Kaluszynski et Marie Paule Cointepas. Nomination: Mélanie Foissac (demeurant 11 rue des graviers 93400 Saint-Ouen) , Colas Ricard (demeurant Benihel 35290 Gael) , Baptiste Foissac(demeurant 15 rue des Prairies 75020 Paris), Alain Foucault(demeurant 28 Bd du général de Gaulle 44600 Saint Nazaire).
Modification au RCS d'Auxerre

AL89178995

➜ CESSION

Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud, Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens(89100) 28 avenue Georges Pompidou, le 2 avril 2012, enregistré à Sens le 12 avril 2012 Bordereau n°2012/305 Case n°2 Ext. 1044, a été cédé par :
La Société dénommée SOCIETE MIXTE DES VIANDES, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à Sens (89100) 10 avenue Lucien Cornet, identifiée au Siren sous le numéro 307020446 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
A :
La Société dénommée Gauthier, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 4.000,00 Euros €, dont le siège est à Sens (89100), 7 rue Denis Papin, identifiée au Siren sous le numéro 749907556 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Un fonds de commerce de BOUCHERIE MIXTE, CHARCUTERIE et VOLAILLES sis à Sens(89100) 10 avenue Lucien Cornet, lui appartenant, connu sous le nom commercial «SMV», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 307.020.446.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante mille euros(60.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour cinquante sept mille deux cent cinquante euros (57.250,00 EUR),
- au matériel pour deux mille sept cent cinquante euros 2.750,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Clotilde Tatat, notaire associé à Sens (89100) BP 426 - 28 avenue Georges Pompìdou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89178985

Me Emmanuel Arnaud
Notaire associé à Sens (Yonne)

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel Arnaud, Notaire à Sens, le 6 avril 2012, enregistré au SIE de Sens le 12 avril 2012, bordereau n° 2012/305, case n° 4, a été constatée la cession par :
La Société dénommée « KDB », société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 EUR, dont le siège est à Sens (Yonne), 17 rue du Général Allix, identifiée au Siren sous le numéro 484.605.563 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Au profit de la société dénommée «CHAPERCLA», société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 8.000,00 EUR, dont le siège est situé à Sens (89100), 17 rue du Général Allix, identifiée au Siren sous le numéro 749.810.420 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
D'un fonds de commerce de soins esthétiques, épilation, manucures, maquillages, pose d'ongles, soins du visage, massages, séances de bronzage ; vente de produits et articles de beauté, de parfumerie, de bijouterie et d'accessoires.
Exploité à Sens (89100), 17 rue Général Allix et connu sous l'enseigne et le nom commercial «BODY MINUTE», et pour lequel la société «KDB» est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 484.605.563.
Moyennant le prix de cent mille euros (100.000,00 EUR).
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Emmanuel Arnaud, notaire associé à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89178989

Sur notre site

AgriBourgogne.fr

Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Renseignez-vous au 03 80 78 90 42

Vie quotidienne

Logiciels libres, une alternative ?

Le monde aujourd'hui peut difficilement se passer de l'informatique.
Les ordinateurs sont partout, même dans les téléphones.

Bien sûr, il est confortable d'aller dans une grande surface et d'en ressortir avec une machine prête à l'emploi. Mais, comme tous les outils formatés, l'ordinateur acheté verra ses logiciels d'origine devenir vite obsolètes ou compliqués à adapter à ses besoins réels. Il y a, pourtant, des solutions offertes par une nouvelle philosophie qui a grandit dans les années 1990. Il s'agit de l'informatique «*libre*».
Une belle idée de mordus de l'informatique qui prônent la liberté et l'ouverture face à un monde uniquement marchand. Ce qui ne veut pas dire que tout est gratuit (il existe, par exemple, des logiciels libres qui sont gratuits sur Internet, mais pour lesquels on peut effectuer un don ou dont le service d'aide personnalisé peut être payant). L'APRIL, l'association française de défense du logiciel libre, qui existe depuis 1996, insiste beaucoup sur les enjeux de société liés aux logiciels libres. «*Les logiciels libres permettant à chacun de les copier librement, ils sont donc disponibles gratuitement au téléchargement sur Internet. Cette gratuité permet notamment aux populations les plus défavorisées de ne pas être forcées d'avoir recours à la copie illégale pour bénéficier des technologies de l'information et de la communication. Les logiciels libres sont donc par nature des outils de lutte contre la fracture numérique*».
Concrètement, on trouve donc de nombreux logiciels gratuitement sur Internet pour concurrencer les solutions payantes des grands éditeurs. Les deux plus célèbres étant «*open office*» et «*firefox*», un ensemble de bureautique et un navigateur web. L'intérêt pour le consommateur : la gratuité, en premier lieu. Et la possibilité de lire un grand nombre de fichiers, y compris ceux des logiciels payants. Pour n'en citer qu'un, les documents word sont lisibles par open office, quelle que soit leur version… Ce qui n'est pas possible avec le logiciel payant d'origine si sa version d'origine est trop ancienne. Un comble, lorsqu'on y réfléchit.
Mais où est le « *piège* » ou, pour parler finance, comment ce travail énorme est-il rémunéré ? « *Le logiciel libre a permis le développement d'une économie dynamique dite de «coopétition» où les opérateurs mutualisent certains coûts de recherche et développement et se concurrencent sur les services autour de briques génériques. Aux États-Unis, en Europe, en Asie, une véritable économie de services s'est ainsi créée autour des logiciels libres. Les entreprises du secteur se rémunèrent sur le support, la formation, l'intégration, le conseil et la spécialisation de briques génériques. Les organisations utilisatrices adhèrent elles au modèle pour la qualité de l'offre, mais aussi car le logiciel libre leur permet d'être plus indépendants et de mieux maîtriser leurs coûts de maintenance ou de développement interne.*»

Bref, un modèle économique différent, par si éloigné que ça des coopératives. Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises utilisent les outils «*libres*». Ce qui permet une réelle économie et la possibilité, pour les services informatiques, de développer des outils plus adaptés à chaque problématique. Pour les particuliers, il existe des solutions basiques intéressantes et faciles à mettre en œuvre. De quoi réfléchir à deux fois avant d'acheter le dernier logiciel et se permettre d'aller flâner sur le net pour découvrir la solution qui correspond le plus à ses attentes.

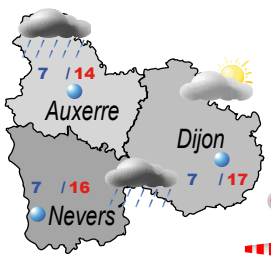
MYRIAM TRICOCI

▶ Zoom sur…

Open data
L'open date (données ouvertes en français) est un terme que l'on commence à entendre de plus en plus. LiberTIC, une association nantaise qui promeut l'open data explique : « Les acteurs publics produisent et détiennent des masses de données numériques de plus en plus riches pour gérer leurs territoires. Ces données constituent un gisement d'innovations sociales et économiques dont le potentiel ne peut être pleinement exploité qu'à la condition que ces données soient ouvertes et accessibles à tous, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. » Cela passe par de nombreuses données, comme les cartographies communales, par exemple. L'exemple le plus simple se situe dans les transports en commun : on peut situer, sur son téléphone portable, les arrêts de bus et y voir les horaires. Mais cela va bien plus loin avec des données statistiques aux différents niveaux, de la collectivité territoriale aux services de l'État. Des informations précieuses, mais à l'état brut, que chaque citoyen pourra, s'il le souhaite, compulser et interpréter.

▶Prévisions **météo** du 20 avril au 06 mai

Vendredi 27 Avril



Perturbé

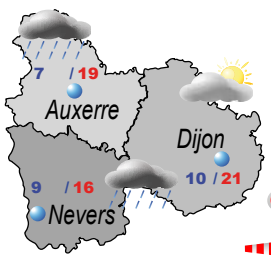
Cette journée se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Zita
Soleil : 07:00 - 21:04
Lune : 11:19 - 01:48

Samedi 28 Avril



Instable

Nous garderons des conditions instables sur le département avec de fréquentes averses.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Valérie
Soleil : 06:58 - 21:06
Lune : 12:21 - 02:25

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 29 Avril



Pluvieux

Un temps pluvieux nous attend pour ce dimanche, les températures seront en légère hausse le matin

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Cath. de S
Soleil : 06:57 - 21:07
Lune : 13:26 - 02:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 au Mercredi 02 Mai :

bruine / nuageux / averses orageuses

Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 03 au Dimanche 06 Mai :

averses / averses / rares averses / eclaircies

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 14 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

▶Sudoku

		8	1		6			
		3		7				
1	7			3		8		
	5	4	9					7
			2		7			
8					4	5	2	
		2		6			5	8
				9		6		
			3		8	2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	7	2	9	8	3	6	4	5
3	9	4	6	5	1	7	2	8
6	8	5	7	4	2	1	3	9
9	1	6	8	3	4	2	5	7
8	4	3	2	7	5	9	6	1
2	5	7	1	9	6	4	8	3
5	3	1	4	6	7	8	9	2
7	6	9	3	2	8	5	1	4
4	2	8	5	1	9	3	7	6

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶**Télévision** Sélection du 28 avril au 4 mai

Samedi 28

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.25 The voice, au cœur des coulisses.
23.55 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.40 Football «Coupe de France : Quevilly/Lyon (finale)».
23.15 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 La femme cachée ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Chloé Stefani. *Bien mené, mais languissant.*
22.10 Louis la brocante «Louis et la belle brocante». Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle.
00.25 Appassionata «Karl Lagerfeld à contretemps».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Leptis Magna : Un rêve de Rome en Afrique» ★★. *Assez intéressant.*
21.35 L'aventure humaine «Seuthès l'immortel : Les secrets d'un roi thrace» ★★. *Passionnant.*
22.30 La revanche des geeks.

M6
20.50 Hawaii 5-0 : «Ossements sacrés», «Guérison», «Ma Ke Hahakai», «Ho'opa'i». Série ⓾.

CANAL +
20.55 Stone ★★. Drame (2011) de J. Curran, avec R. De Niro, Edward Norton (1h41) ⓾. *Pas mal, mais inégal.*

Dimanche 29

TF1
20.50 Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec ★★. Aventures (2010) de Luc Besson, d'après Tardi, avec Louise Bourgoin, Gilles Lellouche, Mathieu Amalric (1h43). (voir Sélection)
22.50 Les experts, Manhattan ⓬.
02.55 La personne aux deux personnes ★★. Comédie (2007) de N. Charlet et B. Lavaine, avec Daniel Auteuil, A. Chabat (1h25). *Pas mal.*

FRANCE 2
20.45 Lucky Luke ★. Comédie (2009) de J. Huth, avec Jean Dujardin (1h39). *Une comédie ratée.*
22.25 Faites entrer l'accusé «Antonio Ferrara, la grande évasion» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Lewis : «Questions pour un assassin», «L'oiseau de feu». Série avec Kevin Whately ⓾.
00.20 La proie du mort. Policier en NB (1941) de W. S. Van Dyke (1h30).

ARTE
20.40 Mogambo ★★. Aventures (1953) de J. Ford, avec Clark Gable, Ava Gardner (1h56). *Superbe.*
22.35 Le long voyage de Jane Goodall. Documentaire.

M6
20.50 Capital Terre «Se loger mieux et plus écolo...». Magazine.
22.55 Enquête exclusive «Buenos Aires : Le miracle argentin...».

CANAL +
21.00 Football «Lille/PSG».

Lundi 30

TF1
20.50 Vive la colo ! (5 et 6/6) ★. Série. *Interminable.*
22.40 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec D. Ducret, S. Polack, S. Hochet, F. Weyergans, Arnaud Tsamère, etc.

FRANCE 2
20.40 Cold case, affaires classées. Série avec Katryn Morris ⓾.
23.00 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Spécial al-Qaida : La mystérieuse traque de ben Laden» ★★★. (voir Sélection)
22.10 Histoire immédiate «11 Septembre, au sommet de l'État américain» ★★★ ⓾. (voir Sélection)

ARTE
20.40 Maigret et l'affaire Saint-Fiacre ★★. Policier en NB (1959) de Jean Delannoy, avec Jean Gabin (1h36). *Excellent.*
22.20 Tout (ou presque) sur Maigret ★★. *Cocasse.*
23.15 Lust, caution ★★★, de Ang Lee (2h32) ⓬. *Superbe, mais dur.*

M6
20.45 Le gendarme de Saint-Tropez ★★. Comédie (1964) avec Louis de Funès (1h35). *Amusant.*
22.25 Le gendarme à New York ★. Comédie (1965) avec Louis de Funès (1h37). *Pas mal.*

CANAL +
20.55 Luther (3 et 4/6) ★★ avec Idris Elba ⓾. *Excellent, mais affreux.*

Mardi 1er

TF1
20.50 Dr. House : «Comme dans un mauvais film», «Permis de tromper»,«Le copain d'avant», «Peine de vie» ★★. Série avec Hugh Laurie, Lisa Edelstein ⓾. *Très amusant.*

FRANCE 2
20.40 Histoires en série «Pour une nouvelle vie, ils ont forcé le destin». Magazine de Béatrice Schönberg.
22.55 Infrarouge : «Aux premières loges», «Profession femme de ménage». Documentaires.
01.35 Le Schpountz ★★. Comédie en NB (1937) de Marcel Pagnol, avec Fernandel (2h03). *Charmant.*

FRANCE 3
20.35 Un village français (11 et 12/12) ★★★. Série avec Robin Renucci. *Remarquable.*
22.25 Un village français… Ils y étaient «La terreur policière».
23.10 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
La traque mortelle de ben Laden
20.40 La traque mortelle de ben Laden. Documentaire.
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 Les trois vies d'Axel Springer. Documentaire.

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère. Divertissement.
22.50 Le chef en France.

CANAL +
20.55 Football «Ligue 1».

Mercredi 2

TF1
20.50 Les experts : «Un baiser avant de mourir», «Juste et équitable», «Sur la terre comme au ciel». Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.20 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.40 La maison Tellier ★★. Téléfilm avec Catherine Jacob, Bruno Lochet (1h25). (voir Sélection)
22.15 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Le tireur invisible», «Dossiers confidentiels», «Petites annonces» ★★. Série avec K. Sedgwick ⓾. *Excellent, mais pénible.*

FRANCE 3
20.35 Un été en France : «Des Landes au Pays basque», «L'Ardèche», «Les Alpes». Documentaire.

ARTE
20.40 13 semestres ★. Comédie dramatique (2009) de F. Wittich, avec Max Riemelt (1h37). *Décevant.*
22.15 Un virtuose sans égal «Le violoniste Jascha Heifetz».
23.45 This is love. Drame en VO (2008) de Matthias Glasner, avec Corinna Harfouch (1h43).

M6
20.50 Maison à vendre. Divertissement de Stéphane Plaza.

CANAL +
20.55 Philibert ★★. Aventures (2010) de S. Fusée, avec Jérémie Renier, Alexandre Astier, Élodie Navarre (1h38). (voir Sélection)

Jeudi 3

TF1
20.50 Section de recherche : «Rien ne va plus», «L'homme aux deux visages», «Gendarmes ⓾». Série avec Xavier Deluc.
23.55 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.40 Envoyé spécial : «Au cœur de la présidentielle», «Le miracle allemand, à quel prix ?». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Schengen : La grande passoire ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.25 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Sœur Sourire ★★. Drame (2008) de S. Coninx, avec Cécile de France (2h). *Intéressant, mais cruel.*
23.30 Préparez vos mouchoirs ★★. Comédie (1977) de B. Blier, avec Gérard Depardieu (1h50) ⓾. *Bien fait, mais outrancier et scabreux.*

ARTE
20.35 East West 101 (5 et 6/6) : «Les fantômes du passé», «Au bord de l'abîme». Série avec Don Hany.
22.25 La maladie de Lyme «Danger réel ou imaginaire ?».
23.20 La vie en vrac.

M6
20.50 La meilleure danse.
23.35 La belle et ses princes presque charmants.

CANAL +
20.55 Desperate housewives (8 et 9/23) ★★. Série. *Excellent.*

Vendredi 4

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Magazine avec Vanessa Demouy, Philippe Lellouche, Titoff, François-Xavier Demaison, etc.

FRANCE 2
20.40 Boulevard du Palais «Ravages» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, J.-F. Balmer (1h35) ⓾. *Poignant.*
22.25 Cash investigation «Le grand cirque du marketing vert». Magazine présenté par Élise Lucet.
00.00 Taratata, avec The Stranglers.

FRANCE 3
20.35 Dalida, 25 ans déjà. Divertissement de D. Lumbroso, avec Francis Huster, M Pokora, Annie Cordy, Dany Brillant, Anggun, Enrico Macias, Stone et Charden, Élisa Tovati, Faudel, Natasha St-Pier, etc.
23.40 Flash-back : «Le drame de Furiani, une tribune à tout prix» ★★.

ARTE
20.35 Bankable ★★. Téléfilm avec Pascale Arbillot, Lolita Chammah, B. Todeschini (1h26). (voir Sélection)
22.05 L'accordéon du Diable. Comédie dramatique en VO (2009) de Ciro Guerra (1h50).

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Thor ★★. Fantastique (2011) de K. Branagh, avec Chris Hemsworth (1h51) ⓾. *Spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

Philibert - Philibert doit bientôt succéder à son père, un paysan. Mais, en cette année 1550, ce dernier lui révèle, avant de mourir, qu'il est le fils du comte Fulgence Bérendourt de Saint-Avoise, lâchement assassiné. Les films de cape et d'épée étant tombés en désuétude, Jean-François Halin et Karine Angeli (respectivement scénaristes des «Oss 117» et de «Brice de Nice») ont écrit le scénario d'une parodie de ce genre de film. Avec le réalisateur, ils ont concocté cette histoire réjouissante qui respecte tous les codes du genre : il y a un héros sans peur et sans reproche, une innocente jeune fille, des bagarres, des chevauchées et de beaux duels à l'épée. C'est amusant, et l'accumulation de péripéties fait que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer. Mais le film manque de rythme, et l'aspect parodique n'est pas assez développé. Il reste que l'interprétation est de grande qualité. ***Mercredi 2, sur Canal +, à 20h55.***

Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec - Envoyéee au Pérou, Adèle Blanc-Sec a préféré partir pour l'Égypte. Cette adaptation des BD de Tardi est un mélange d'Indiana Jones et de Tintin en jupons. Malheureusement, malgré une superbe reconstitution de Paris au XXe siècle et des effets spéciaux spectaculaires, le spectateur s'ennuie un peu et n'est jamais ému. Louise Bourgoin n'est jamais attachante ni sympathique. ***Dimanche 29, sur TF1, à 20h50.***

Histoire immédiate : «Spécial Al-Qaida» - Un an après l'assassinat de ben Laden, France 3 reconstitue l'opération qui a mis fin à une traque de dix ans. C'est passionnant, les reconstitutions sont très bien faites et montrent qu'il n'était pas question de capturer le chef d'Al-Qaida. Le second documentaire montre l'incroyable apathie des hautes autorités américaines lors de l'attaque du 11 Septembre. ***Lundi 30, sur France 3, à partir de 20h35.***

La maison Tellier - Madame Odile dirige une maison close. Brouillée avec son frère depuis des années, elle reçoit de lui une invitation à la première communion de sa fille. Elle y va avec ses «filles». Dans cette brillante adaptation de Maupassant, les dialogues sont pétillants et la mise en scène légère. C'est souvent très amusant, malgré des scènes un peu outrancières (celle de l'église), un langage cru et une interprétation inégale. ***Mercredi 2, sur France 2, à 20h40.***

Bankable - Philippe Deville fait vivre grassement sa famille en procédant à des licenciements sauvages. Un jour, c'est lui qui est brutalement remercié, plongeant les siens dans la misère. Cette comédie réjouissante joue, avec bonheur, sur les clichés des riches et des pauvres. L'interprétation est savoureuse, et, malgré des longueurs, on passe un excellent moment avec cette satire pertinente du capitalisme sauvage. ***Vendredi 4, sur Arte, à 20h35.***

NOTRE ÉLEVAGE, C'EST UNE HISTOIRE DE PASSION ET DE FIERTÉ

Lydie et François
éleveurs de porc engagés dans la démarche VPF

Les élevages de porc français sont tenus par des familles. Comme Lydie et François, les éleveurs français partagent une même passion pour leur métier. En plus d'assurer des soins constants à leurs animaux, ces femmes et ces hommes tiennent compte au quotidien des exigences environnementales. Ils sont fiers de garantir la sécurité des consommateurs en assurant une traçabilité totale.

www.leporc.com

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE